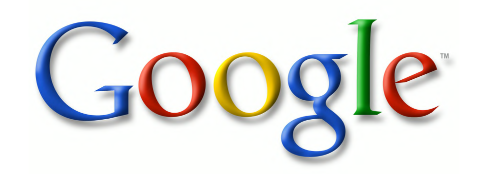
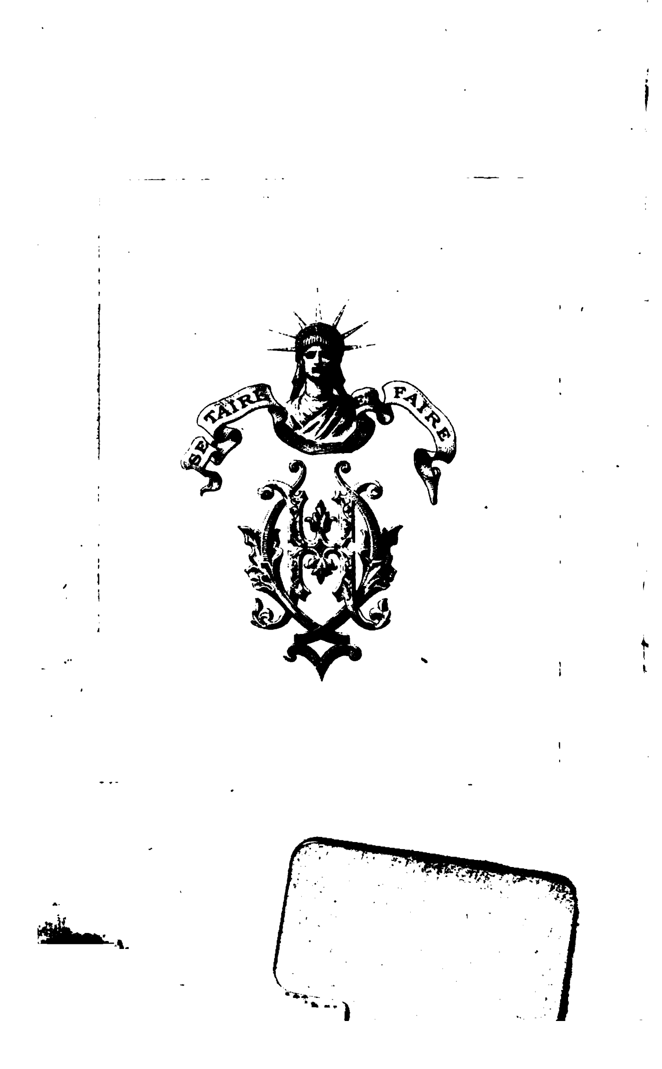



SE TAIRE ET FAIRE

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE FRÉRET.

TOME DIX-HUITIEME.

ŒUVRES COMPLÈTES DE FRÉRET,

Secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

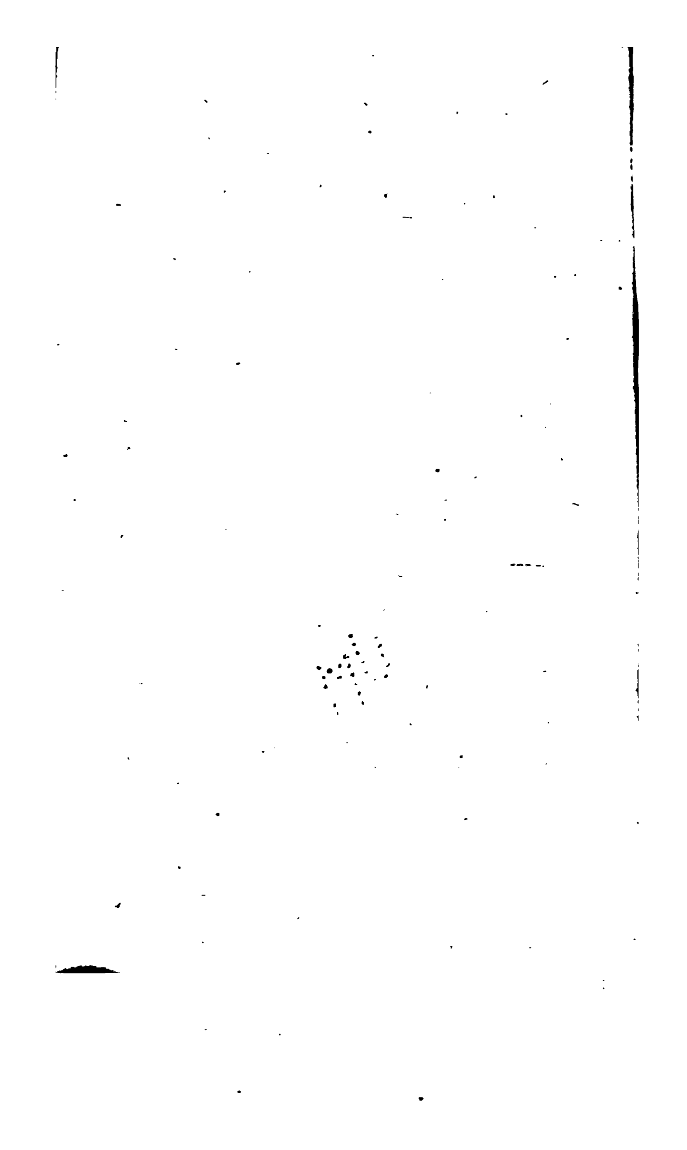
ÉDITION augmentée de plusieurs ouvrages inédits, et rédigée par feu M. DE SEPTCHÊNES.

MYTHOLOGIE.

A PARIS,

Chez { DANDRÉ, Libraire, rue du Cimetière S. André-des-Arts, n°. 15 ; OBRÉ, rue S. Denis, n°. 20.

AN IV. (1796.)





RECHERCHES

Pour servir à l'histoire des Cyclopes, des Dactyles, des Telchines, des Curètes, des Corybantes et des Cabires.

Une digression curieuse, insérée par Strabon dans le dixième livre de sa Géographie, est le texte que M. Fréret a commenté dans le Mémoire dont nous allons offrir le précis ; Mémoire dans lequel examinant avec soin tout ce que l'antiquité débitoit sur les Cyclopes, les Dactyles, les Telchines, les Curètes, les Corybantes et les Cabires, il applique séparément aux uns et aux autres les

principes que nous avons établis d'après lui. Rien n'en prouve mieux l'importance en cette matière, et la nécessité de distinguer, dans l'analyse des fables, les temps, les lieux et les auteurs, que la confusion qui règne dans les idées que les mythologistes se forment de ces différentes espèces de personnages, en réunissant avec plus d'érudition que de méthode tous les détails épars à leur sujet dans les anciens, plus ou moins d'accord entre eux, selon le rapport ou la contrariété des traditions qu'ils suivoient.

La confusion dans les idées s'est étendue jusques sur les noms, malgré la différence des étymologies et de la signification naturelle et primitive de chaque terme en particulier. Une espèce a souvent été prise pour l'autre, et toutes ensemble désignent en général ceux qu'on regardoit, dans la Grèce, comme les inventeurs des arts les plus nécessaires, comme les pères de la médecine, comme les fondateurs du système religieux,

comme les instituteurs et les ministres des cérémonies pratiquées dans la célébration des fêtes mystiques ; enfin comme des espèces de divinités subalternes, ou de génies attachés au service des divinités supérieures, honorées dans les mystères. On les supposoit présens à ces fêtes, mais d'une manière invisible, et s'annonçant aux initiés par leurs chants, par leurs cris, et par le cliquetis des armes qu'ils agitoient dans leurs danses.

C'est à la critique à débrouiller ce mélange d'idées et d'attributs. Commençons par les Cyclopes, parce que ce sont ceux sur lesquels la tradition s'explique avec le plus de précision, et que d'ailleurs ils font assez souvent classe à part; au lieu que les autres personnages sont presque toujours confondus ensemble. Des Cyclopes nous passerons aux Dactyles, et de ceux-ci aux suivans, en autant d'articles séparés que nous avons distingué de classes. Cet ordre nous a paru le plus propre à répandre du jour

sur les points obscurs d'une mythologie peu connue, même de la plupart des anciens.

ARTICLE PREMIER.

Des Cyclopes.

TOUS les auteurs n'attachoient pas à ce nom la même idée. Les Cyclopes d'Hésiode (1) sont fils du Ciel et de la Terre, semblables aux autres immortels, si ce n'est qu'ils n'avoient qu'un œil, et que cet œil étoit rond et placé au milieu du front. Hésiode en distingue trois, qu'il nomme Argès, Brontès et Stéropès, l'éclair, le tonnerre et la foudre. Ce furent eux, ajoute le poète, qui fournirent à Jupiter les armes avec lesquelles il détrôna Saturne et vainquit les Titans.

Suivant Homère (2), les Cyclopes sont des géans anthropophages établis dans la Sicile, uniquement occupés de la vie pastorale, et n'ayant la connoissance ni

1 Hésiod. Théog. 141, 145.

2 Odyss. L. X.

des lois de la société, ni des arts les plus nécessaires. Polyphême, fils de Neptune, est leur chef, et porte le même nom qu'un des héros de l'Iliade. On voit que rien ne se ressemble moins que ces deux espèces de Cyclopes. Ceux d'Hésiode sont des êtres allégoriques, des météores personnifiés, comme l'Iris ou l'arc-en-ciel, les Harpies ou les vents orageux et nuisibles. Ceux d'Homère sont des personnages poétiques et de pure imagination, semblables à ceux de nos contes de fées.

On en connoît une troisième espèce dont le souvenir s'étoit conservé dans l'Argolide, et qui avoient un temple et des sacrifices à Corinthe (1). Ce sont les Cyclopes auxquels une ancienne tradition, rapportée par Strabon (*l. VIII, p. 373*), attribuoit la construction des forteresses de Tirynthe et de Nauplia, bâties pour Acrisius, aïeul de Persée. Ils étoient sept, tous originaires de Lycie.

1 Pausan. l. II.

On montroit au temps de Strabon des restes de leur ouvrage; et ces débris, qui subsistent encore, donnent l'idée des premiers essais de l'architecture naissante. M. Desmaiseaux les vit en 1688 : il en a fait la description dans son voyage manuscrit que M. Fréret a lu, et son témoignage est confirmé par les détails que M. l'abbé Fourmont nous en a souvent donnés de vive voix à son retour du Levant. Il en parloit comme de quartiers de rochers élevés à force de bras, et posés les uns sur les autres : des fragmens d'autres pierres y sont entremêlés pour remplir les vuides; et l'on y voit des espèces de voûtes ou de grottes avec des portes cintrées en forme d'arcade. Acrisius et Proetus, pour lesquels ces Cyclopes travailloient, doivent avoir vécu deux cents ans avant la prise de Troie (1).

1 Cette date nous est donnée par Apollodore. La chronique de cet auteur, dont un fragment s'est conservé dans le livre premier des *Stromates*, de Clément d'Alexandrie, fait commencer le règne de Persée, successeur d'Acrisius, cent quatre-vingt-six ans

Callimaque (1) et les poètes postérieurs, comme Virgile et Ovide, ont imaginé une quatrième espèce de Cyclopes, dont ils font des forgerons travaillant dans l'île de Lipare. Callimaque leur donne les noms de ceux d'Hésiode, mais Virgile nomme le troisième *Pyracmon*.

Euripide, dans son *Alceste*, fait tuer les Cyclopes par Apollon, pour avoir forgé la foudre dont Jupiter frappa son fils Esculape. Ces Cyclopes d'Euripide sont ceux d'Hésiode, fils du Ciel et frère de Saturne : mais le poète tragique oublioit qu'ils étoient immortels. Aussi son Scholiaste observe-t-il que selon Phérécyde, Apollon ne tua pas les Cyclopes, mais leurs enfans.

Les Cyclopes forgerons, et donnés pour aides à Vulcain, étoient une fiction

avant la ruine de Troie. La chronique de l'astronome Thrasylle, contemporain de Tibère, donne la même époque. Ainsi, selon ce calcul, les ruines de Tirynthe, subsistantes aujourd'hui, ont près de trois mille ans.

1 Callim. hymn. in Dian.

nouvelle, imaginée depuis Homère. Le Vulcain de l'Iliade a sa forge dans le ciel : il y travaille seul, servi par des statues d'or, qui sont l'ouvrage et le chef-d'œuvre de son art.

Les Cyclopes de Callimaque sont probablement ceux qui portent le nom de Cabires sur plusieurs médailles, où nous les voyons représentés avec des attributs relatifs à l'art de forger. L'île de Lemnos étoit consacrée à Vulcain : il y avoit des temples ; une ville y portoit son nom. Mais nous ne voyons pas que les anciens poètes lui aient donné, dans cette île, un attelier, quoiqu'Hellanicus prétende qu'on y forgea les premières armures. Lemnos eut autrefois un volcan qui lui fit donner le nom d'*Ætalia*, mais dont il ne reste aucun vestige. Cette circonstance physique détermina sans doute les anciens à consacrer cette île au dieu du feu (1). Ses

1 Schol. Apol. I, v. 608. Polyb. I, ap. Steph. in voce Αἰθαλία. Nicander. v. 472. Hesychius. Eustat. Iliados Α.

prêtres avoient la réputation de guérir les morsures des serpens : ce qu'ils faisoient, selon toute apparence, en appliquant la terre sigillée, dont les propriétés étoient connues dès-lors, et qui conserve encore sa célébrité dans le Levant.

ARTICLE II.

Des Dactyles.

Il n'est parlé des Dactyles, du moins sous ce nom, ni dans Homère, ni dans Hésiode. Cependant ils figurent avec distinction dans la Mythologie ; et souvent pris pour les Corybantes, pour les Curètes, et même pour les Cabires, ils fournissent plus de variétés que les Cyclopes. Aussi doit-on les considérer sous différens points de vue. 1°. Comme les inventeurs de l'art de forger le fer et de travailler les métaux, par rapport à la Grèce ; car cet art étoit beaucoup plus ancien dans l'Orient. 2°. Comme des espèces de médecins et d'enchanteurs, qui joignoient à

l'application des remèdes naturels, certaines formules magiques auxquelles on attribuoit la vertu de charmer les douleurs, et même de les dissiper. 3°. Comme ceux qui établirent dans la Grèce le nouveau culte de Jupiter. 4°. Enfin comme les nourriciers et les gardiens de ce dieu, et les génies attachés au service de Rhéa; qualités qu'on leur donne en les confondant avec les Curètes et les Corybantes.

Le temps de ces Dactyles, considérés comme les inventeurs de l'art de forger, remonte très-haut dans l'histoire grecque. L'époque de cette découverte est du troisième siècle avant la prise de Troie (1),

1 La chronique de Thrasylle la place soixante et treize ans après le déluge de Deucalion, deux cent soixante et sept ans après la prise de Troie. Le marbre de Paros en fait aussi mention, mais la date s'en trouve effacée. On voit seulement qu'elle étoit entre celle que donne le marbre à l'établissement des deux cultes de Cybèle et de Cérès, le premier dans la Phrygie, le second dans l'Attique. Eusèbe, dans sa chronique, suppose la découverte dont nous parlons plus récente de trente ans que n'a fait Thrasylle.

mais postérieure à l'expédition de Sésostris dans l'Asie mineure et dans la Thrace. Cet événement, l'un des plus considérables de l'ancienne histoire, influa beaucoup sur la destinée des nations orientales. Il en résulta des révolutions et des mouvemens qui mêlèrent les peuples entre eux, et contribuèrent par ce mélange à policer des pays jusqu'alors habités par des sauvages. C'est par une suite de cette propagation de connoissances et de lumières que l'art de travailler les métaux passa dans la Phrygie, et de la Phrygie dans la Grèce. Car les Dactyles qui l'y portèrent étoient Phrygiens, suivant l'opinion la plus commune et la plus ancienne (1). Il est vrai que quelques auteurs les faisoient venir de Crète (2), mais c'est la plupart en supposant qu'ils avoient passé de la Phrygie dans cette île; et la méprise de ceux qui s'éloignent

1 Voyez Sophocle et l'auteur de la Phoronide, cités par le Scholiaste d'Apollonius.

2 Ephor. Diod. V, 230.

en ce point du sentiment ordinaire, venoit d'une équivoque causée par le surnom donné communément aux Dactyles. On les appeloit Idéens ; or, le nom d'Ida étoit commun à deux montagnes situées l'une en Crète, l'autre en Phrygie.

Le fragment de la Phoronide nomme trois Dactyles, *Kelmis*, *Damnameneus* et *Acmon*. Ministres d'Adrastie ou de Cybèle, dit le poète (1), ils découvrirent le fer dans les vallées du mont Ida, et formés par Vulcain, ils instruisirent les hommes à travailler ce métal par le secours du feu. Les noms que leur donne l'auteur de la Phoronide, ne sont que des épithètes relatives aux différentes pratiques de leur art : c'est, suivant la traduction littérale, le *fondeur*, le *forgeur* et le *coupeur*.

A ces trois Dactyles, Strabon (*l.* X, 473) en joint un quatrième qu'il nomme Hercule. Il ajoute que Sophocle en comptoit cinq, et leur attribuoit plusieurs dé-

1 Schol. Apol. I, 1129.

couvertes utiles. C'est ce nombre de cin
qui, selon le même poète, leur fit donne
le nom de Dactyles ou de *doigts*. Cicéror
en parlant d'eux, les nomme simplemer
Digiti. Le scholiaste d'Apollonius noi
apprend que d'autres en comptoient onz
six mâles et cinq femelles, distingués pa
les noms de la droite et de la gauche. Ph
récyde en comptoit cinquante-deux (1
vingt de la droite et trente-deux de
gauche. Il les nomme enchanteurs, γό
τες, médecins et ouvriers en fer, Δι
μιουργοὶ σιδήρου; mais il paroît que c
auteur les distinguoit en deux classes. I
titre de sorcier ou de Goètes, ne conv
noit proprement qu'à ceux de la gauch
espèce malfaisante, ennemie des hor
mes. Ceux de la droite, qu'Hellanic
nomme 'ναλύοντες, n'employoient leu
connoissances et leur pouvoir qu'à roi

1 Quelques-uns portoient ce nombre jusqu'à ce
Voy. Pausan. l. V, p. 392 ; et Strab. l. X, p. 473.
insinuent que ceux qui suivoient cette tradition, si
posoient ces cent Dactyles originaires de Crète.

pre les enchantemens, et qu'à détruire l'effet des maléfices. Comme les erreurs roulent de siècle en siècle, et ne sont étrangères dans aucun pays, on ne doit pas être surpris de trouver la même distinction établie entre les fées et les génies des romans de presque tous les peuples, sans que cette conformité des fictions modernes avec celles des Grecs, suppose nécessairement que les unes soient dérivées des autres. Il en est de ces idées bizarres comme des usages singuliers, qu'on rencontre précisément les mêmes chez des peuples qui n'ont entre eux aucun rapport. S'ils paroissent se copier, c'est presque toujours sans le savoir, et sans qu'on doive en inférer une origine commune.

Pausanias (*l. V, p. 392*), qui compte cinq Dactyles ainsi que Strabon, les appelle *Hercule*, *Epimédès*, *Idas* ou *Acésidas*, *Pæonius* et *Jasius*. Ces noms ne sont point relatifs aux arts métalliques, mais à la médecine.

Hercule Dactyle, surnommé l'Idéen, n'est pas le fils d'Alcmène, ou celui qui naquit à Thèbes (1); mais un ancien héros honoré à Olympie sous le nom de *Parastatès*, ou d'assistant, avec les Dactyles ses frères, et dont le culte fut établi par Clyménus, un de ses descendans (2). Cet Hercule Idéen est sans doute celui dont parle Cicéron, dans le troisième livre de la nature des Dieux. Le fils d'Alcmène ne vint au monde que plus d'un siècle après Clyménus (3).

1 Pausan. l. V, p. 392 et 393.

2 Clyménus régnoit à Olympie : il fut vaincu par Endymion, le douzième des ancêtres d'Oxylus, qui ramena les Héraclides dans le Péloponnèse. Ces douze générations étoient marquées sur une inscription que Strabon, *l. X, p. 463*, rapporte d'après Ephorus, qui l'avoit vue à Elis. Le retour des Héraclides étant postérieur de quatre-vingts ans à la guerre de Troie, le règne de Clyménus a dû précéder cette guerre d'environ deux cent soixante ans, et dès-lors il est de quarante ans moins ancien que l'établissement des forges du mont Ida.

3 Apollodore marque le règne du fils d'Alcmène à l'an 91 avant la prise de Troie. On ne le regarda long-temps que comme un héros, et il n'obtint les

Ephorus, qui faisoit passer les Dactyles de la Phrygie dans l'île de Crète, et de là dans la Grèce, les donnoit pour instituteurs des premiers mystères religieux dans ce pays, et pour auteurs de ces enchantemens ou remèdes magiques, dont la vertu consistoit dans la prononciation de certaines paroles : espèce de médecine pour laquelle le peuple eut toujours et

honneurs divins qu'après que les Héraclides, ses descendans, devenus maîtres du Péloponnèse, l'eurent confondu avec une divinité phénicienne, qui avoit un templ[illegible] dans l'île de Thasos, fondé par Cadmus plus de tr[illegible]ents ans avant la prise de Troie. Hérodote parle de l'usage qu'il voyoit encore observé dans plusieurs temples, de rendre un culte différent aux deux Hercules ; d'honorer l'un comme un héros, ὡς Ἥρωι ἐναγίζειν, et de sacrifier à l'autre comme à un dieu, θύειν. Homère et Hésiode n'en parlent jamais que comme d'un mortel transporté dans les cieux, où il partage les plaisirs, mais non le pouvoir des habitans de l'Olympe, tandis que son ombre est reléguée dans les enfers. Suivant Pausanias, *l. II, p. 133*, l'Héraclide Phestus, qui s'établit à Sicyone, engagea les habitans à révérer Hercule comme un dieu. Mais pour conserver l'ancien usage ils lui offroient, sur le même autel, les deux espèces de sacrifices, et cela du temps même de Pausanias, qui vivoit sous les Antonins.

par-tout une confiance qui n'est pas encore détruite.

Le même auteur disoit que l'Hercule, dont le nom entroit dans la plupart des formules magiques, n'étoit pas le fils d'Alcmène, qui n'avoit jamais su que se battre, mais l'Hercule Idéen; et qu'Orphée avoit été profondément initié dans la magie des Dactyles. Cette opinion sur Orphée étoit sans doute une prétention de cette branche de Pythagoriciens, qui, sous le nom d'Orphiques, avoient mêlé l'égyptianisme aux dogmes de Pythagore (2).

Les Dactyles Idéens apportèrent dans la Grèce le culte de Jupiter, nommé *Zeus* ou *Dios*, et l'établirent à Olympie, selon Pausanias. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce culte étoit plus ancien dans Athènes, et si Cécrops l'y porta cent ans avant la découverte du fer par les Dactyles. Ils trouvèrent le culte de la Terre et celui de Saturne à Olympie, et les y

1. Hérod. II, 81.

laissèrent subsister. Mais ils construisirent en l'honneur de Jupiter, un autel également singulier par la forme et par la matière. Cet autel avoit vingt-deux pieds d'élévation sur trente-deux pieds de tour. Il étoit enfermé par une balustrade de cent vingt-cinq pieds de circuit, qui bornoit le terrein sacré; terrein placé sur une espèce de butte, où l'on arrivoit par un escalier de pierre. Mais et l'autel et les deux rampes qui servoient à y monter, n'étoient composés que des cendres du foyer sur lequel on entretenoit, dans le Prytanée d'Olympie, un feu perpétuel. On n'y brûloit que du peuplier blanc : les cendres se délayoient avec de l'eau du fleuve Alphée, dont la vertu particulière donnoit de la consistance à cette espèce de mortier; du moins le croyoit-on encore du temps de Plutarque (1), où cette pratique superstitieuse continuoit d'être en vogue. Mais comme l'ardeur du soleil et le feu des sacrifices

1 Plutar. de Orat. defectu.

devoient dessécher cet autel, et le réduire insensiblement en poussière, on le réparoit tous les ans, le 19 du mois Elaphius, dans lequel tomboit toujours l'équinoxe du printemps, et qui étoit le dernier mois de l'année olympique. C'étoit au dehors de la balustrade qu'on égorgeoit les victimes; et les deux rampes servoient à porter sur l'autel la portion qui en revenoit aux dieux. Ces rampes devoient être fort roides, n'ayant guère que douze pieds de pente sur vingt-deux d'élévation. On voyoit encore à Olympie d'autres autels semblables à celui que nous venons de décrire. La Terre avoit le plus ancien de tous: c'étoit, selon toute apparence, l'ouvrage des premiers habitans de ce pays; et ce fut sans doute pour se conformer au rit pélasgique, que les Dactyles construisirent aussi leur autel avec un simple mortier de cendres.

C'est à eux que devoit son origine l'oracle de Jupiter établi à Olympie, et dont

l'intendance fut confiée aux descendans d'Iamus. Nous aurons dans la suite occasion d'en parler, en traitant ce qui concerne cette famille des Iamides.

Homère (1) suppose Saturne relégué dans le Tartare ; séjour affreux, dit Hésiode, où les Titans sont ensevelis avec lui. Un rempart d'airain, fermé par des portes du même métal, environne cet abîme couvert d'une triple enceinte de ténèbres, et sur lequel sont posés les fondemens de la terre et de la mer. La révolution qui détrôna Saturne, détruisit son culte ; il ne lui resta qu'un autel dans la ville d'Olympie. Ses prêtres étoient peu considérés : ils lui offroient un sacrifice anniversaire dans le mois Elaphius, le jour même de l'équinoxe du printemps (2).

1 Iliad. Θ. v. 479. Theog. v. 720.

2 Il est vrai qu'il est parlé dans Pausanias, *l. I*, d'un autre autel de Saturne dans Athènes : on sait encore qu'un des mois de l'année attique avoit anciennement porté le nom de *Cronios*, restraint dans la suite à l'un des jours de ce mois. Mais il n'est

On invoquoit, dans le Prytanée d'Olympie, des divinités étrangères, Jupiter Ammon, Junon Ammonienne et Parammon, que Pausanias croit être Hermès ou Mercure. Cet écrivain observe que de tout temps il y avoit eu beaucoup de liaisons entre les Eléens et les Ammoniens ; selon lui, Pélops fut le premier qui bâtit des temples à Mercure, et l'honora comme un dieu dans le Péloponnèse. La fiction des chevaux aîlés donnés par Neptune à Pélops, pourroit faire imaginer quelque ancienne relation entre les Grecs du Péloponnèse et les Libyens (1). En effet, Neptune étoit une divinité originaire de Libye ; et les noms des dieux honorés dans le Prytanée d'Olympie, an-

parlé dans les anciens ni des prêtres de ce dieu, ni du culte qu'on lui rendoit ; et les *Cronia* n'etoient qu'une fête politique qui tomboit dans l'été. On ne doit pas les confondre avec ceux dont parlent les écrivains postérieurs à la conquête de la Grèce par les Romains. Ces *Cronia*, différens des premiers, tomboient dans l'hiver : c'étoient les Saturnales romaines.

1 Pynd. Olymp. I.

noncent qu'ils avoient la même origine.

Il n'est plus parlé des Dactyles depuis la conquête de l'Elide par Endymion. Ce prince, descendant de Deucalion, amena des Hellènes à Olympie ; et par-tout où les Hellènes s'établissoient, le nom des anciens habitans disparoissoit bientôt.

Celui qu'ont porté les Dactyles, ne peut pas leur avoir été donné dans le sens du mot δάκτυλος *doigt*, et nous devons en chercher une autre étymologie. Peut-être venoit-il du verbe δείκω ou δεικνύω, *montrer*, *indiquer*, *faire connoître*, d'où s'étoit formé entre autres dérivés δείκελον, *image*, *représentation*. En ce cas, le nom des Dactyles auroit rapport aux différens arts dans lesquels ils initièrent les Pélasges. Stésimbrote de Thasos, auteur presque contemporain de Cimon et de Périclès, donnoit une autre origine à ce nom (1). Il le tiroit de la préposition διὰ suivie de l'article τὸ, et de ῥυῆναι infinitif du verbe ῥύομαι ou ῥύω, *je garde*,

1 Vossius, Hist. Grec. IV, 7.

je défends. Ce seroit alors une allusion à la qualité de gardiens de Jupiter et de Rhéa, que leur attribuoit la Fable. Le nom de Dactyle, pris dans ce sens, aura dès-lors été celui que portoient en Phrygie les ministres de ces deux divinités; et par une seconde conséquence, il en faudra chercher l'origine dans la langue des Phrygiens. Elle ne subsiste plus; mais l'arménien en est un dialecte, et comme cette dernière langue est fixée depuis le commencement du v[e] siècle de l'ère chrétienne, par la traduction de la Bible et par d'autres ouvrages, M. Fréret penche à croire qu'il est permis d'y chercher les racines des mots originairement phrygiens. Or la grammaire de Schroeder et le dictionnaire de Rivola nous apprennent que dans l'arménien ancien ou littéral, *daïac* signifie *tuteur, curateur, nourrice*, et que du mot *di*, nourriture, se forme le verbe *dil*, nourrir. De ces deux mots réunis on fera *daïactil*, celui qui nourrit, qui élève un enfant; mot si res-

emblant au mot *Dactyle*, qu'il est pro-
able que Stésimbrote (1) l'avoit en vue
ans l'étymologie que nous avons rappor-
ée d'après lui.

ARTICLE III.

Des Telchines.

NOUS devons, dit M. Fréret, rejeter
galement les deux traditions opposées
ui faisoient les Telchines pères ou en-
ns des Dactyles Idéens. Ces noms, com-
e ceux des Corybantes et des Curètes,
ont nous parlerons dans la suite, n'étant
oint des noms de peuples ou de familles,
ais de simples épithètes, il ne faut les
garder que comme servant à désigner
mploi et les occupations de ceux aux-
uels l'antiquité les donnoit.

On trouve des Telchines dans le Pélo-
nnèse, sous les premiers descendans
Inachus (1), et long-temps avant l'arri-

Stesimb. de Myst.

Euseb. Chronic.

vée

vée des Dactyles. On suppose qu'ils habitoient le territoire de Sicyone, qui porta d'abord le nom de Telchinie, et qu'après une guerre de quarante-sept ans ils furent chassés du pays par Apis, successeur de Phoronée. On ajoute que du continent de la Grèce ils passèrent en Crète, de là dans l'île de Chypre, et de cette île dans celle de Rhodes, où ils s'établirent enfin. Mais tous ces voyages sont une fable imaginée par les critiques du moyen âge, qui trouvant le nom de Telchines donné à des hommes de différens pays, supposèrent qu'ils avoient passé de l'un dans l'autre, sans réfléchir que dans le temps où ils plaçoient ces transmigrations successives, les Grecs n'avoient point de vaisseaux. Ces passages prétendus des Telchines sont antérieurs à Cécrops, à Cadmus, à Danaüs d'environ trois cents ans, selon la chronologie de Castor, adoptée par Africain et par Eusèbe.

La plus légère attention sur ce que signifioit le nom des Telchines, auroit dé-

trompé les critiques. Ce nom, écrit indifféremment *Telchines* ou *Telghines* (1), se dérivoit du mot θέλγειν, *soulager, guérir, adoucir la douleur*. Cependant nous voyons, dans Hésychius et dans Strabon, que malgré sa signification primitive, ce terme étoit devenu dans la suite un mot injurieux, un synonyme des noms d'enchanteurs, de sorciers, d'empoisonneurs, de génies ou démons malfaisans. On accusoit les Telchines d'avoir inventé cette magie qui donnoit le pouvoir d'exciter des orages et de jeter des sorts sur les hommes. Ils se servoient, dit-on, d'un mélange de soufre avec de l'eau du Styx pour faire périr les plantes. Ovide (2) leur attribue même la faculté de *fasciner*, ou d'empoisonner par leur simple regard les plantes et les animaux.

1 C'est de la même racine que sortoient le nom de Τελχινία, donné à Junon par les Ialysiens, et celui de Τελχίνιος qu'Apollon portoit dans quelques temples. Voy. Diod. V, 226, et Strab. XIV, 654.

2 Métamor. VI, 2.

Malgré ce déchaînement de la plupart des Grecs, occasionné peut-être par les invectives des anciens écrivains de l'histoire d'Argos, dévoués aux successeurs de Phoronée, les Telchines avoient leurs partisans (1), qui regardoient toutes ces imputations comme les suites de la jalousie inspirée par le mérite de leurs découvertes.

Les Telchines étoient, selon Diodore, fils de la mer (2), et furent chargés de l'éducation de Neptune. Cette origine et cet emploi, qui les supposent des navigateurs, s'accordent avec la tradition, qui leur faisoit habiter successivement les trois îles principales de la mer Egée. On vantoit aussi leur habileté dans la métallurgie; c'étoit eux, disoit-on, qui avoient forgé la faulx dont la Terre arma Satur-

1 Strab. XIV, p. 654.

2 D'autres leur donnoient une mère nommée *Zaps*; mais *Zaps*, dans l'ancien grec, signifioit *la mer*, si nous en croyons Euphorion et le poëte Denys, cités par Clément Alexandrin, *Stromat. V*, 415.

ne (1), et le trident de Neptune. On leur attribuoit l'art de travailler le fer et l'airain. Probablement ils l'apprirent dans l'île de Chypre (2), célèbre par ses mines, et dont les habitans surent les premiers mettre le cuivre en œuvre. L'usage de ce métal, aussi connu sous le nom d'airain, avoit précédé celui du fer, du moins dans la Grèce, et l'on en fabriquoit des armes. Le fer étoit rare dans cette contrée. La dureté qu'il est capable d'acquérir par la trempe, lui faisoit donner le nom d'*adamas*, d'*inflexible*, qu'on a donné depuis au diamant. Comme les anciens usages consacrés par la religion, s'observent toujours avec un soin qui les perpétue, on continua d'employer l'airain pour les instrumens des sacrifices, et dans la fabrique des armes qu'on offroit aux dieux. Il est même assez vraisemblable que ces épées et ces instrumens de cuivre

1 Strab. XIV, p. 654.

2 Pline, XXXIV, 2. Hesiod. Oper. et Dies. vers. 151. Id. Theogon. 161, &c. Homer. Passim.

qu'on déterre de temps en temps, eurent autrefois cette destination exclusivement à toute autre. En effet, dès que le fer devint commun on ne continua pas, sans doute, à se servir comme auparavant du cuivre, métal aigre, cassant, et beaucoup plus pesant que le fer. Si l'on ne découvre aujourd'hui que peu d'armes de fer, c'est que le fer se détruit par la rouille; au lieu que celle du cuivre le couvre d'un vernis qui en conserve la substance, et dont la dureté résiste quelquefois au burin le mieux trempé.

Il n'est pas surprenant que les premiers sauvages de la Grèce aient cru tout ce qu'on débitoit du pouvoir magique des Telchines. Cette crédulité régna dans les siècles les plus éclairés d'Athènes et de Rome. Peut-être même ce mélange du soufre avec l'eau du Styx, réduit au simple, n'est que l'ancienne pratique de purifier les troupeaux avec la fumée du soufre, avant que de les mener aux champs pour la première fois à la fin de l'hiver.

Peut-être a-t-il quelque rapport à cet autre usage, non moins ancien, d'arroser ou de frotter les plantes avec des infusions de drogues amères, pour les garantir des insectes. Caton, Columelle, Pline et tous les Géoponiques sont pleins des différentes recettes qu'on croyoit propres à composer ces fumigations et ces liqueurs (1). Lorsqu'on examine les pratiques de l'ancienne magie, on adopte l'idée que Pline (*VII*, *28*) s'en étoit faite. Ce judicieux et savant naturaliste (2) la regardoit comme une espèce de médecine superstitieuse, qui joignoit aux remèdes naturels des formules auxquelles on croyoit de grandes propriétés. Caton nous rapporte sérieusement quelques-unes de ces formules. Nous voyons même que le préjugé vulgaire attribuoit à de simples remèdes, à des fumigations, le pouvoir d'empêcher la grêle et de chasser les dé-

1 Cato de re Rust. cap. 95, 96, 141, 142, 161. Columel. de Arbor. 14.

2 Plin. XXX, 1.

mons. Végèce (1), dans un de ses ouvrages, termine la longue recette d'une fumigation qu'il prescrit par ces mots étranges : *Quod suffimentum, præter curam jumentorum, sanat hominum passiones, grandinem depellit, dæmones abigit et larvas.* « Cette fumigation, utile aux trou» peaux, guérit de plus les passions des » hommes, détourne la grêle, chasse les » démons et les spectres ». Quel texte à commenter pour la philosophie !

ARTICLE IV.

Des Curètes et des Corybantes.

QUOIQUE les Curètes et les Corybantes aient été des personnages réellement distincts, la confusion que les anciens ont presque toujours faite des uns avec les autres, nous oblige à les réunir en un seul et même article.

I. Le nom de *Curètes* ou *Courètes* se

1 Vegece de Veterin. IV, 12.

trouve pris dans trois significations différentes. 1°. Homère désigne ainsi un peuple voisin de Calydon : ce sont les Etoliens, situés à l'orient du fleuve Achéloüs (1). 2°. Le nom de Curètes, pris dans le sens le plus simple, désigne seulement *des hommes dans la fleur de l'âge*. Strabon (*lib. X, 465*) a montré qu'Homère l'employoit souvent en ce sens dans l'Iliade. 3°. Enfin, et c'est l'usage le plus fréquent de ce mot, on nomma Curètes les ministres des mystères de Jupiter dans l'île de Crète, et de ceux de Rhéa dans la Phrygie ; c'est sous cette dernière acception qu'ils se trouvent assez souvent confondus avec les Corybantes.

Les Curètes étoient, dit Strabon (*l. X, p. 468*), les inventeurs de la danse armée, et on les nommoit ainsi parce que

1 Ce nom, suivant Archémachus, étoit relatif à leur chevelure. On le donnoit à des hommes qui portoient leurs cheveux *courts et rasés sur le devant de la tête*. A l'occident de l'Achéloüs habitoient les Acarnaniens, ainsi nommés parce qu'ils laissoient croître leurs cheveux.

c'étoient les plus jeunes d'entre les prêtres qu'on chargeoit de cette fonction dans les pompes et les marches religieuses des fêtes de Jupiter et de Rhéa. Si la danse des prêtres saliens à Rome étoit, comme le prétend Denys d'Halicarnasse, une imitation de celle des Curètes, celle-ci devoit être sans comparaison moins vive et moins animée que celle des Corybantes.

La danse des Saliens n'étoit qu'une marche figurée, dans laquelle ils frappoient leurs boucliers avec des espèces de *baïonnettes* dont ils étoient armés : marche entre-mêlée de petits sauts, ou plutôt d'une sorte de trépignement. Du moins telle est l'idée que Sénèque nous en donne (1), par l'expression qu'il emploie pour la caractériser ; et c'est aussi celle qui résulte de ce qu'en dit Horace (2)

1 Sénèque voulant expliquer le *saltus saliaris*, le rend par le terme de *saltus fullonius*. Senec. ep. XV.

2 Horace, qui suppose, dans l'ode XXXVI du

en deux endroits différens. La danse des Corybantes étoit au contraire accompagnée de mouvemens presque convulsifs de tout le corps, et sur-tout de la tête. Strabon les compare à des forcenés qu'agitent les transports de la frénésie. Les Romains, qui toléroient ces Corybantes introduits à Rome avec le culte de Cybèle, leur donnoient le nom de *Galli*, et à leur chef celui d'*Archigallus* (1).

premier livre, que cette danse s'exécutoit sans remuer les pieds avec vivacité, *neu morem in Salium sit requies pedum*, dit, dans la première ode du livre IV, que les Saliens frappoient du pied la terre; *pede candido, in morem Salium ter quatient humum*. Aussi les anciens poëtes latins les ont-ils souvent nommés *salisubsuli*, les sautillans. Vid. Pacuv. apud Scalig. in Catul. ep. XVII.

1 Strabon dérive le nom de Corybante du mot Κορύπτειν, action que les Romains appellent dans leur langue, *caput jactare*. Paulmier de Grant-Menil conjecture que ce nom, composé de κόρυ et de βαίνω, qu'il traduit par *capite incedo*, leur avoit été donné, parce qu'en marchant ils se soutenoient sur la tête. Mais l'antiquité ne nous a rien transmis de pareil sur les Corybantes ou les *Galli*: on ne parle que de la violente agitation de leur tête. Apulée, dans son Ane d'or, *l. VIII*, les décrit en ces

termes : *Capite demisso cervices lubricis intorquentes motibus, crinesque pendulos in circulum rotantes ;* termes qui expliquent le *crinem rotantes Galli* de Varron. Cet auteur avoit même employé le mot *gallare*, pour exprimer le genre de leur danse. Mais il ne paroît pas que ce mot ait fait fortune ; l'occasion de s'en servir devoit être assez rare. Celui de *Galli* étoit devenu synonyme d'*Eunuchi*, parce que ces prêtres de Cybèle devoient se rendre eunuques, pour se conformer à ce que la fable leur enseignoit d'Atys.

Quelques étymologistes ont prétendu que ces prêtres fanatiques de Cybèle avoient tiré leur nom du fleuve *Gallus*, qui passe auprès de Pessinonte ; d'autres croient qu'ils le donnèrent eux-mêmes à ce fleuve. Suivant M. Fréret, il est plus naturel de le prendre pour le nom phrygien sous lequel on les connut à Rome. En supposant, ce qu'il a prouvé dans l'article II, que l'arménien et le phrygien étoient la même langue, il retrouve dans le mot *Gallus*, celui de *Galouts*, *torquens se*, dérivé de *Gheloul*, *volvere*, *tordre*. Dès-lors ce nom, comme celui de *Corybas*, sera relatif aux danses furieuses qui faisoient partie du culte de Cybèle. Nous avons vu de même que le nom des Dactyles, tiré des deux mots arméniens *Dayak-til*, signifioit les nourriciers de Jupiter, emploi que la fable donne aux Dactyles Idéens.

Denys d'Halicarnasse observe, *l. II*, que le culte de Cybèle fut toujours abandonné dans Rome à des Phrygiens et à des Phrygiennes. On jugea sans doute

se confondent sous ce point de vue avec les Dactyles aussi-bien qu'avec les Corybantes, et les anciens sont partagés sur leur origine. On les croyoit issus des Dactyles ou de Phrygie, ou de Crète, ou de Rhodes. Ces différentes traditions, rapportées par Strabon (*X*, *472*) et par Diodore (*V*, *230*), justifient la remarque du premier sur la ressemblance que ces divers personnages avoient ensemble à bien des égards.

Diodore suppose que ce furent les Curètes qui apprirent aux Crétois à rassembler en troupeaux les brebis et les chè-

que l'enthousiasme indécent auquel les ministres de cette divinité se livroient pour l'honorer, et le sacrifice qu'elle exigeoit d'eux auroient dégradé des citoyens romains. Les noms romains donnés sur des inscriptions à l'Archigalle ne doivent pas nous arrêter, parce qu'elles sont d'un temps où des esclaves même portoient souvent de ces noms. Tant que duroit la fête de Cybèle, ses prêtres avoient la permission de quêter dans Rome. Cicéron, qui rapporte cet usage dans son second livre des lois, ajoute qu'il n'est propre qu'à ruiner les familles et à répandre la superstition : *Implet superstitione animos et exhaurit domos.*

vres sauvages errantes dans les campagnes, à construire des ruches, à élever des abeilles domestiques, et à leur enlever le miel et la cire sans en détruire ou même en disperser les essains. Il leur attribue encore l'art de fondre et de travailler les métaux : mais ni cet auteur, ni aucun autre, ne les suppose initiés dans la connoissance de la médecine ; encore moins dans cette pratique des enchantemens qu'on imputoit aux Telchines.

Ainsi les anciennes traditions de la Grèce rapprochées et comparées entre elles, s'accordent à joindre la découverte des arts avec la naissance et l'éducation des différentes divinités, c'est-à-dire avec l'établissement de leurs autels. Observons encore que les nourriciers de ces dieux ont presque toujours été regardés comme les propagateurs de leur culte et comme les inventeurs des arts, dont la connoissance a dû précéder ou du moins accompagner la formation des premières sociétés. Que prouve la liaison récipro-

que de ces objets, sinon que l'idolatrie et les arts ont dans la Grèce les mêmes époques et les mêmes auteurs? Il arriva dans ce pays ce qui doit nécessairement arriver dans toute contrée dont les naturels seront civilisés par des colonies étrangères. Tout ce que les étrangers y porteront, loix, arts, usages, cérémonies religieuses, paroîtra dans la suite leur devoir son origine : on les en croira les auteurs, quoiqu'ils n'aient fait que transporter dans leur nouveau séjour les coutumes des lieux dont ils étoient originaires. Et comme les arts, même grossiers, devoient étonner des sauvages, les premiers Grecs, ignorans et barbares, ont dû prendre pour des hommes merveilleux, supérieurs, inspirés, ceux qui leur en ont transmis la connoissance et la pratique. Ils ont dû les croire inventeurs dans tous les genres, parce qu'ils leur dûrent à la fois les premières idées de tout; et dès-lors voilà les pilotes, les soldats, les marchands qui composoient les premières colonies dé-

barquées en Grèce, ou du moins les principaux de ces aventuriers, transformés aux yeux des naturels en hommes de génie. Les voilà devenus artistes, législateurs, politiques, théologiens: bientôt je vois plusieurs d'entre eux érigés en héros par la reconnoissance ou la flatterie; je vois les dieux dont ils répandirent le culte par-tout où ils semèrent les arts, regardés comme bienfaiteurs du pays, et les habitans, par une méprise que la superstition et le temps consacrent, leur attribuer l'origine de ces arts établis en même temps que leurs autels. Cérès devient l'inventrice et la déesse de l'agriculture, parce que le même vaisseau qui porta son culte dans l'Attique y porta du blé et des laboureurs. Ainsi furent traités Minerve, Jupiter, Bacchus, Neptune, et les autres divinités originairement étrangères à la nation Grecque.

Les découvertes et l'établissement des différens cultes se suivent dans un ordre chronologique, qui s'éloigne peu de celui

dans lequel les colonies orientales vinrent s'établir en Grèce, et de la date que l'histoire de ces colonies, conduite d'âge en âge jusqu'à la guerre de Troie, nous oblige de donner à leur fondation. Cet accord des traditions entre elles pour le fond du récit, malgré les variétés de détail, nous autorise à leur croire un fondement historique qu'on démêle en adoptant, avec M. Fréret, les hypothèses d'Hérodote et de Strabon. Si l'on ajoute que les époques du passage des colonies dans la Grèce se rapportent à celles de l'invasion de l'Egypte par les pasteurs, de leur expulsion par Sésostris, et des expéditions de ce prince dans l'Asie mineure et dans la Thrace, on reconnoîtra que la chronologie de ces temps héroïques ou même fabuleux, a dans les faits essentiels un certain degré de certitude que n'a pas, à beaucoup près, l'ancienne histoire de la plupart des autres nations.

II. On appeloit Curètes les prêtres de Jupiter dans l'île de Crète; les Coryban-

tes étoient, à parler exactement, ceux de Rhéa sa mère, qui n'avoit dans cette île aucun culte, ni public, ni particulier, ainsi que nous l'assure Démétrius de Scepsis, cité par Strabon (X, 472). Il ne paroît pas que cette déesse eût beaucoup d'adorateurs parmi les Grecs; on ne trouve aucune fête établie en son honneur : elle avoit peu de temples, et ces temples n'étoient pas fréquentés. On les nommoit *Metroa :* celui d'Athènes, le plus considérable de tous, servoit de dépôt pour les loix et pour les actes passés entre les particuliers; c'est à cet usage qu'il doit d'être connu, parce que les orateurs le nommoient souvent. Pausanias (*I*, *43*) en marque la situation; mais il ne parle ni d'autels, ni de statue, ni de sacrifice (1).

1 Les anciens parlent encore de quatre autres temples de Rhéa semblables au *Metroum* d'Athènes, et désignés par le même nom. Le premier à Olympie, le second à Corinthe, le troisième à dix-huit milles environ de Gythium dans le Péloponnèse, et le quatrième à Sparte. *Voy. Pausan. l. V; Id. l. II, 121; III, 266, et III, 137.* Encore n'est-il pas certain

Il en étoit de Rhéa comme de la Terre, et de quelques autres divinités anciennes. Les Grecs ne les avoient pas absolument dégradées, comme Saturne et les Titans; ils en parloient avec respect; ils laissoient subsister leurs autels; mais ils négligeoient leur culte. La superstition s'étoit tournée sans réserve du côté des dieux qui appartenoient plus particulièrement à la nouvelle religion, à celle de Jupiter, tels que Junon, Minerve, Cérès, Diane, &c.

Le culte de Rhéa ne s'étoit guère conservé que dans la Phrygie occidentale ou troyenne: encore paroît-il avoir été mêlé dans ce pays à celui de Cybèle, qui étoit une divinité toute différente, quoique la plupart des mythologistes anciens et modernes les aient confondues l'une avec l'autre, parce que l'une et l'autre portoient le même nom de *mère des dieux* (1).

que tous ces temples fussent dédiés à Rhéa : on le conclut avec vraisemblance du nom qu'ils portoient; mais celui de *Déesse-mère* n'étoit pas particulier à Rhéa, on le donnoit aussi à la Terre et à Cybèle.

1 Un des hymnes attribués communément à Ho-

La fable de cette dernière se raconte avec des variétés considérables ; mais rien de ce qu'on en rapporte ne convient avec l'histoire de Rhéa, fille du Ciel et de la Terre, sœur et femme de Saturne, qui le trompa sur la naissance de Jupiter, pour préserver ce troisième fils du sort qu'avoient eu Neptune et Pluton ses aînés, qui fit élever dans le secret cet enfant sauvé par artifice, et le mit en état de ravir à son père l'empire du monde.

mère, s'adresse à la *mère des dieux ;* mais on ne lui donne pas le nom de *Rhéa.* Elle n'est ni la femme de Saturne, ni la mère de Jupiter, et le poète lui accorde tous les attributs qui caractérisent Cybèle dans la fable et sur les monumens ; les tambours, les crotales, les lions, &c. Dans un autre hymne en l'honneur de la *Terre*, prise souvent pour Cybèle, on décore aussi cette ancienne déesse du titre de *mère des dieux.* Mais on la dit femme d'Uranus ; dès-lors elle a pour fils Saturne, les Titans et Rhéa. Dans ce système, Cybèle et Rhéa sont distinctes ; mais l'une étant fille de l'autre, on dût aisément les confondre. Au reste, la plupart de ces hymnes, qui couroient sous les noms d'Homère et d'Orphée, sont pleins d'idées contradictoires ; c'est une preuve évidente du mélange des traditions, et de l'emploi que les poëtes en faisoient, sans se donner la peine de les décomposer suivant les règles de la critique.

Telle est la légende de Rhéa dans Hésiode : nous ne pouvons qu'entrevoir ce que les Phrygiens de la Troade débitoient à son sujet ; seulement nous savons qu'un jeune enfant jouoit quelque rôle dans ses mystères (1). C'étoit *Sabazius*, divinité thracienne, qui, selon tous les Scholiastes et les Lexiques anciens, étoit la même que Bacchus. La dissertation de M. Fréret sur le culte de Bacchus, imprimée dans ce volume, et déjà citée plus haut, nous dispense d'entrer là-dessus dans un plus grand détail.

Strabon applique à la célébration des mystères de Phrygie, la formule que Démosthène accusoit Eschine d'avoir chantée dans les rues d'Athènes. Elle est composée de mots dont nos mythologistes ont cherché l'origine dans les langues orientales ; mais pour la trouver, ils n'avoient pas besoin de sortir de la Grèce (2).

1 Strab. X, 470.

2 Voici cette formule, avec l'explication que M. Fréret croit en pouvoir hasarder. *Evoi sabοi*,

Agdestis étoit le véritable nom de Rhéa, suivant le même Strabon (*X, 469*), qui ajoute que souvent on la désignoit par le nom des lieux dans lesquels elle étoit singulièrement honorée. De là viennent les surnoms d'Idéenne, de Sipylène, de Dindymène, de Pessinontienne qu'elle

hues attes, attes hues. Tous ces mots sont originairement grecs.

Euoi, formé sur celui de εὖ, étoit une espèce de formule de bénédiction, suivant un ancien cité par Harpocration, équivalente au mot εὖ σοι, *bene tibi sit.* Et de là venoit le verbe εὐάζειν, de même que le titre d'Εὔας, donné à Bacchus, et celui de Ε'υαλωσία, donné à Cérès. *Saboi* étoit le titre des initiés ou des mystes de *Sabazius*; et ce nom, de même que celui qu'on donnoit au dieu, n'étoit probablement qu'une épithète formée de la racine *sebas*, d'où le grec commun avoit dérivé *sebastos*, vénérable, adorable. On doit se souvenir qu'il s'agit ici d'une formule thracienne, et par conséquent dans un dialecte très-ancien et très-grossier de la langue grecque. Hésychius rend le nom de *Sabazein* par celui d'*Euazein.* Pour le mot *Attes*, nous savons que le mot *Atta*, synonyme de *Pappa*, étoit un terme de respect que les jeunes gens employoient en parlant à des hommes plus âgés qu'eux. Ainsi cette formule, qui étoit sans doute le commencement d'un cantique, se pouvoit traduire ainsi : *Quod faustum sit Mystis, Sabazie pater, pater Sabazie*, &c.

portoit, comme Cybèle, depuis qu'on les eut confondues, Mais sous son nom propre d'Agdestis on en débitoit d'étranges histoires, qu'on peut lire dans Pausanias, dans Arnobe et dans l'extrait de Damascius.

Ces traditions phrygiennes sur Rhéa et Cybèle, ne paroissent pas avoir été reçues dans la Grèce. Le poète Hermésianax, cité par Pausanias, se contentoit de dire que le culte de la mère des dieux, *Matris magnæ*, devoit son institution au jeune Atys, fils de Calaïs, devenu si cher à la déesse, que Jupiter, jaloux de ce rival, le fit tuer par un sanglier. Cybèle, désespérée de sa mort, mais ne pouvant le faire revivre, cacha son corps dans l'antre sacré du mont Agdus, l'y rendit incorruptible, et voulut que tous les ans une fête solemnelle retraçât le souvenir de cet événement.

Il est visible que cette fable avoit été formée sur celle d'Adonis, comme celle d'Adonis sur la fiction du meurtre d'O-

siris, époux d'Isis. Pour la conformité plus parfaite, on terminoit le deuil par un jour de réjouissance. Cette fête, connue sous le nom d'*Hilaria*, tomboit à Rome au lendemain de l'équinoxe (1). Damascius, dans la vie d'Isidore (2), rapportoit que celui-ci eut une vision dans laquelle Atys lui ordonna de célébrer ces *Hilaria*, qui étoient une image de son retour à la vie. Racontant ailleurs la fable d'Atys et de Cybèle, sous les noms de Sydyk et d'Astronoé, mais avec quelque différence dans les détails, il suppose que Cybèle ranima le corps d'Atys, comme Vénus avoit rendu celui d'Adonis à la vie.

Le nom phrygien de la déesse est écrit Ἄγδιστις dans Hésychius et dans les meilleurs manuscrits de Strabon; mais sur une inscription publiée par Spon (3), dans ses mélanges d'antiquités, on lit ΜΗΤΡΙ ΘΕΩΝ ΑΓΓΙΣΤΕΙ. Dans l'épitome de Stra-

1 Macrob. Satur. n. I, 21.

2 Photius, cod. 242, p. 1054 et 1072.

3 Spon, Miscell. 97.

bon, et dans quelques manuscrits de cet auteur, ce nom est écrit Ἄδεστις, Ἄγεστις, Ἄγγιστις. C'est que peut-être on donnoit à la même divinité deux noms différens, et l'on peut en effet les tirer l'un et l'autre de la langue arménienne. Agdistis sera formé des racines *agdseh*, *puella*, *filia*, et *Ti domina regina*, abrégé de *tyran*, *rex*, *dominus*; d'où les Grecs, et après eux les Latins, ont fait leur *tyrannus*. Agdistis passoit, dans quelques-unes de ses légendes, pour fille de Rhéa. Comme la plupart des divinités ne furent dans l'origine que des attributs de l'Être suprême, détachés de l'idée principale et personnifiés, leurs noms n'étoient que des épithètes. D'ailleurs on se faisoit souvent un scrupule de prononcer les anciens noms, qui passoient pour sacrés; on leur en substituoit de plus nouveaux, qui seuls avoient cours dans le peuple: les autres, ignorés des profanes, ne se révéloient qu'aux initiés. C'est une remarque faite souvent par les anciens, et

en

en particulier à l'occasion du nom de Κόρη, *jeune fille*, sous lequel on désignoit communément Proserpine.

A l'égard du nom d'*Anghistis* ou *Anghestis*, tel qu'on le lit sur l'inscription, M. Fréret croit y retrouver la dénomination phrygienne de la mère des dieux; qui, dans les anciens monumens et sur les médailles, est représentée assise et dans une attitude de repos. *Hanghist* en arménien signifie *repos*; et avec la finale *ti*, *Hanghisti* sera traduit littéralement par *quiescens regina*; titre convenable à une déesse qu'on supposoit avoir remis à ses enfans les rênes de l'Univers.

Lorsque les Romains adoptèrent le culte de Cybèle, ils le reçurent immédiatement des Phrygiens. Pour obéir aux ordres de la Sibylle, ils envoyèrent, l'an 205 avant l'ère chrétienne, chercher à Pessinonte sa statue, qui n'étoit qu'une simple pierre tombée, disoit-on, du ciel, et dont la chûte est marquée par le marbre de Paros à l'an 1505 avant J. C. Tout

ce qui concerne cette fameuse pierre de la mère des dieux, est savamment approfondi dans une dissertation de M. Falconet, à laquelle nous renvoyons le lecteur.

M. Fréret n'examine pas si cette pierre étoit un pyrite lancé par un volcan, ou quelque coquillage pétrifié, du genre des conchylites : il se contente d'observer que la mère des dieux n'est jamais représentée sous cette forme sur les monumens et les médailles; elle y paroît toujours sous la figure d'une femme assise sur un trône, ou dans un char traîné par des lions. Selon toute apparence, on lui donnoit à Rome une figure humaine. Nous lisons dans Zosime (*l. V, c. 38*) que Séréna, femme de Stilicon, ayant eu l'occasion d'entrer dans le temple de cette déesse, s'empara d'un collier de perles qu'elle avoit au col.

ARTICLE V.

Des Cabires.

Ce qui concerne les Cabires, est un des points les plus importans et les plus compliqués de la mythologie grecque. Les traditions qui les regardent sont tellement confuses, et si souvent opposées les unes aux autres, que l'analyse en paroît à peine possible. Les anciens eux-mêmes se contredisoient faute de s'entendre, et les modernes, en accumulant avec plus d'érudition que de critique leurs différens témoignages, ont embrouillé la matière au lieu de l'éclaircir.

Strabon, dans le passage que nous avons déjà cité tant de fois, semble ne donner au nom de Cabires que les deux significations qu'il attribue à ceux de Dactyles, de Corybantes et de Curètes. Il les considère 1°. comme les ministres de certaines divinités; 2°. comme des espèces de génies, comme des divinités su-

balternes attachées au service de dieux supérieurs. Mais cette division n'est pas, à beaucoup près, suffisante pour concilier les variétés sans nombre, et même les contradictions qui se trouvent entre les anciens à leur sujet. On doit envisager encore les Cabires sous trois autres points de vue ; 1°. comme des dieux adorés dans l'île de Samothrace, dieux du premier ordre, puisqu'on les y qualifioit de *grands* et de *puissans ;* 2°. comme des dieux égyptiens qu'on croyoit fils de Vulcain, la plus ancienne divinité de l'Egypte, et dont le temple étoit si respecté, que l'entrée n'en étoit permise qu'au seul prêtre qui le desservoit ; 3°. enfin, dans la Grèce on donnoit ce nom à des fils de Vulcain honorés à Lemnos, et dont le culte s'étoit répandu dans les îles voisines, dans l'Asie mineure et dans la Macédoine.

Voilà donc le nom des Cabires pris par les anciens dans cinq acceptions différentes, qu'il faut bien distinguer avant que de rien conclure des différens passages ;

et c'est ce que n'ont jamais fait ceux qui ont entrepris de traiter ce point de mythologie.

Cette division générale, qui peut servir à fixer les idées vagues qu'on se fait des Cabires, est le résultat de l'examen épineux auquel s'est dévoué M. Fréret, dans un long mémoire qui contient des recherches sur les Cabires et sur les mystères de Samothrace. L'étendue de ce morceau ne nous permet pas de l'insérer ici, même par extrait; nous le réservons pour la dissertation suivante. Ce que nous venons de dire n'en est que l'annonce et le précis, qui nous a paru nécessaire pour compléter cet article, que nous terminerons par une réflexion générale, applicable à toutes les discussions du genre de celles dont il est rempli. C'est que l'étude de l'histoire mythologique des anciens, n'est digne d'occuper les esprits sensés qu'autant qu'ils se proposeront de perpétuer et d'enrichir la langue de la poésie, et de faciliter la lecture des écrivains

pects différens, qu'il est important de ne pas confondre. Nous y joindrons deux autres articles sur les mystères de Samothrace, et sur l'étymologie des noms qui ont rapport à ce sujet.

ARTICLE I. *Cabires, prêtres et ministres.* — Les Cabires que Stésimbrote de Thase fait venir du canton de Cabire en Phrygie pour s'établir en Samothrace, n'étoient que des prêtres ou ministres des mystères (1). Ce sont les mêmes dont parle Demetrius de Scœpsis, et que Phérécyde appelle *Corybantes* : ils étoient, dit ce dernier auteur, au nombre de neuf, fils d'Apollon et de la nymphe Rhytia, et ils s'établirent dans l'île de Samothrace. Les prêtres de Cérès, dans l'île de Paros, portoient le nom de *Cabarni*, et cette déesse y étoit elle-même connue sous le nom de Καβείρα. Ces prêtres, nommés *Cabires* en Samothrace, avoient en Macédoine et à Thessalonique le nom d'Ἀνακτοτελέσται, parce que les

1 Strab. lib. X, p. 472.

dieux Cabires, au culte desquels ils étoient consacrés, portoient le titre d'ἄνακτες. C'est ce que nous apprend S. Clément d'Alexandrie, et, d'après lui, Arnobe et Firmicus.

ART. II. *Cabires, dieux subalternes, fils de Vulcain.*— L'Egypte, mère de toutes les superstitions, honoroit d'un culte particulier les fils de Vulcain, sous le nom de *Cabires*. Le temple de ces dieux étoit tellement respecté, que l'entrée n'en étoit permise qu'aux prêtres qui le desservoient. Les Cabires y étoient représentés sous la forme de Pygmées: Hérodote dit qu'ils ressembloient à ces marmousets que les Phéniciens nommoient *Patæques*, et dont ils ornoient les proues de leurs galères. C'est mal-à-propos que quelques critiques ont cru voir dans ce passage d'Hérodote, que les Patæques étoient des dieux de Phénicie, et que les Phéniciens les nommoient *Cabires*. Hérodote ne dit ni l'un ni l'autre.

Le culte de ces Cabires, fils de Vul-

cain, passa de l'Egypte dans la Grèce. Ils furent d'abord adorés à Lemnos; cette île étoit consacrée à Vulcain dès le temps d'Homère. Il y avoit une ville nommée Ἡφαιςία. Hellanicus disoit que la plus ancienne fabrique d'armes avoit été établie dans Lemnos. On n'en voit rien dans Homère, qui place les forges de Vulcain dans le ciel. Callimaque et Virgile (1) les mettent dans l'île de Lipara. Eustathe dit qu'il y avoit dans Lemnos deux volcans qui avoient fait donner à cette île le nom d'*Æthalia*. Stephanus (2) assure la même chose sur l'autorité de Polybe. Il ne reste plus aucun vestige de ces volcans; et Bélon (3), qui a parcouru l'île entière, n'y a découvert qu'une petite source d'eau chaude.

Selon Phérécide, dans Strabon (*l.* X, *p.* 472), les Cabires étoient au nombre de trois, fils de Vulcain et de Cabira,

1 Iliad. A.
2 Steph. Αἰθάλη.
3 Belon. Observ.

fille de Protée. Ils étoient adorés, avec les trois Cabirides leurs sœurs, dans Lemnos, dans Imbros et dans les îles voisines, dans la Troade et dans le canton de Pergame, dans la Macédoine (1). Leurs noms ne se révéloient qu'aux initiés ; ils avoient des fêtes particulières. Acusilaüs faisoit les trois Cabires fils de Casmilos, né de Vulcain et de Cabira, et les supposoit pères des trois Cabirides. On ignore la fable et les cérémonies des mystères de ces Cabires de Lemnos.

Thessalonique les honoroit d'un culte singulier (2). On les voit sur les médailles de cette ville, coëffés du bonnet de Vulcain, et tenant d'une main un marteau, de l'autre une tenaille ; ce qui montre qu'ils présidoient à l'art de travailler les métaux. M. Fréret observe, d'après Firmicus (3), que ces Cabires de Thessalonique sont les Corybantes de saint Clé-

1 Pausan. lib. I, p. 4.

2 In Julia Domna et alibi.

3 De errore profan. Relig. protrepl. p. 9.

ment d'Alexandrie, dont Arnobe fait aussi mention dans son cinquième livre. Ces trois auteurs rapportent que ces Corybantes, nommés aussi *Cabires*, étoient d'abord au nombre de trois; mais que les deux aînés massacrèrent le plus jeune, qu'ils mirent son corps en pièces, et l'ensevelirent au pied du mont Olympe, et que ce qui se passoit dans les mystères, étoit la représentation de cet événement. Quoiqu'il y ait quelque variété dans le récit de ces écrivains, il est visible, dit M. Fréret, que ces mystères avoient rapport à l'histoire du jeune Iacchus, ou du Bacchus des fêtes de Cérès; et que c'étoit une copie défigurée de la fable égyptienne sur la mort d'Orus tué par Typhon. Si les attributs donnés aux Cabires sur les médailles ne s'accordent pas avec la fable d'Iacchus ni avec celle d'Orus, on peut supposer que les Grecs, qui confondoient les différentes divinités dont ils empruntoient le culte, ont confondu en cette occasion les Cabires

égyptiens fils de Vulcain, avec le fils de Cérès et le fils d'Isis.

Le nom d'Ἀνακτοτελέται, donné aux prêtres des Cabires de Macédoine, montre que ces Cabires avoient le titre d'Ἄνακτες ou Ἄνακες, titre affecté aux Dioscures. Le détail de la fable suppose qu'ils étoient trois frères : aussi, selon Cicéron (1), les plus anciens Dioscures, surnommés Ἄνακες, fils du premier Jupiter et de Proserpine, étoient-ils au nombre de trois. Le dernier s'appeloit *Dionysius* ; c'étoit l'Iacchus d'Eleusis, tué et mis en pièces par ses proches. Il est vrai que le nom de Dioscures s'appliquoit plus particulièrement aux Cabires de Samothrace ; mais on reconnoît encore ici la confusion de la mythologie grecque. Les Grecs ont prêté aux Cabires de Lemnos les titres qui appartenoient proprement à ceux de Samothrace.

1 De nat. Deor. l. III, c. 43.

ART. III. *Cabires de Samothrace.* — Les Cabires de Samothrace n'avoient, dans l'origine, rien de commun avec ceux de Lemnos. On apperçoit dans la religion de Samothrace trois époques différentes; elle eut d'abord pour objet les grands dieux; on y adora ensuite les premiers Dioscures; et enfin, mais dans des siècles fort postérieurs, Castor et Pollux, qui sont les seconds Dioscures.

Les anciens ne sont pas d'accord sur le vrai nom des grands dieux. Ce nom étoit un mystère connu des seuls initiés, et dont ils ne pouvoient révéler le secret sans se rendre coupables d'un énorme sacrilége. Varron, qui avoit pénétré dans les mystères de la théologie du paganisme, et qui vivoit dans un siècle et dans un pays moins asservi à ces scrupules de cabale, dit que le Ciel et la Terre sont les grands dieux de Samothrace (1); que ce ne sont point Castor et Pollux, comme le pense le vulgaire; qu'ils sont

1 De lingua Lat. l. IV.

mâle et femelle, qu'ils sont nommés à Samothrace Θεοὶ Δυνατοί; qu'enfin ce sont ceux que les livres des augures nomment *Divi potes*.

Le culte du Ciel et de la Terre étoit un reste de l'ancienne religion de la Grèce, abolie par l'introduction du culte de Saturne, et qui s'étoit conservée dans les cantons où les colonies égyptiennes et orientales n'avoient pas pénétré.

Une inscription romaine (1) semble nous donner les noms des premières divinités de Samothrace, en ces termes: COELO. AETERNO. TERRAE. MATRI. MERCVRIO. MENESTRATORI. Varron parle de ce Mercure, qu'il nomme *Casmilus*. Mais cette inscription joint aux deux grandes divinités primitives, le nom d'une divinité qui ne fut connue que dans la seconde époque. Il est très-probable qu'au culte du Ciel et de la Terre se joignit, dès les premiers temps, celui d'Hécaté; cette

1 Spon. Miscell. p. 91, 2.

déesse redoutable avoit en Samothrace un antre sacré, des mystères et des orgies. L'antre s'appeloit *Zerinthium*; nom dont il n'est pas besoin d'aller chercher l'origine dans la langue syrienne, comme fait Bochart; il est plus naturel de dériver ce mot de ζέρετρον, ancien mot grec qui, selon Hesychius, signifie un lieu bas et profond.

Telle étoit la religion des premiers habitans de Samothrace : ils étoient autocthones, c'est-à-dire, établis depuis si long-temps dans cette île, qu'on avoit perdu la date de leur origine (1). Ils parloient une langue particulière; ce que Diodore raconte de leurs anciennes traditions, n'est qu'un tissu de fictions modernes, mal liées les unes aux autres.

La seconde époque de la religion de Samothrace commence à l'établissement des Pélasges qui, chassés de l'Attique, passèrent dans cette île : voici l'histoire que M. Fréret donne de cette migration.

1 Diod. l. V.

La guerre des Epigones ayant obligé les Thèbains d'abandonner la Béotie, les Pélasges s'en emparèrent. Après quelque temps les Thébains, chassés du pays nommé depuis *Thessalie*, et obligés de le céder aux Thessaliens venus de l'Epire, retournèrent comme par un reflux dans la Béotie. Ce retour des Thébains est, suivant Thucydide (*l. 1*, *nº. 12*), de la soixantième année depuis la prise de Troie. Après une guerre dont les événemens furent variés, les Pélasges furent contraints de sortir de la Béotie, et se retirèrent dans l'Attique. Les Athéniens ne purent s'accommoder de ces hôtes, qui étoient encore à demi-sauvages; ils les chassèrent peu d'années après les avoir reçus. Les Pélasges, qui avoient acquis quelque pratique de la navigation, passèrent, quatre-vingts ans après la prise de Troie, dans les îles de Lemnos, d'Imbros et de Samothrace. Ils y portèrent les mystères, dont on ne voit pas la moindre trace ni dans Homère ni dans

Hésiode. Ils n'y détruisirent pas entièrement l'ancien culte du Ciel et de la Terre ; mais ils y en mêlèrent un nouveau, celui des dieux Cabires et des anciens Dioscures. Les Cabires étoient, selon Mnaseas, cité par le scholiaste d'Apollonius (*l. I, v. 917*), Cérès, nommée *Axieros;* Proserpine, appelée *Axiokersa;* et Hadès ou Pluton, sous le nom d'*Axiokersos* : à ces trois divinités, ils ajoutèrent *Casmilos ;* c'étoit Mercure, fils du Ciel et de Ἡμέρα, qui n'étoit employé qu'à exécuter les ordres des trois autres. Les Pélasges avoient trouvé le culte de ces trois divinités établi en Attique et en Béotie, et ils l'avoient adopté. A ce culte se joignoit celui des trois anciens Dioscures, fils de Jupiter et de Proserpine ; c'étoit une dépendance du culte de Cérès.

On voit par ce récit que les Dioscures n'étoient pas les mêmes que les Cabires. Cependant les deux cultes se confondirent, et l'on donna réciproquement le

nom de Dioscures aux Cabires, et celui de Cabires aux Dioscures, et à tous les deux le nom de grands dieux. Un habitant d'Acharna (1), un des bourgs de l'Attique, prend dans une inscription le titre de ΙΕΡΕΥΣ ΘΕΩΝ ΜΕΓΑΛΩΝ ΔΙΟΣΚΟΥΡΩΝ ΚΑΒΕΙΡΩΝ.

Ces anciens Dioscures de Samothrace étoient beaucoup plus anciens que les fils de Tyndare. Cicéron les nomme *Tritopatræus*, *Eubuleus* et *Dionysius*. Hesychius parle des dieux *Tritopatores*, qui président à la naissance des enfans; Phanodème, cité dans le grand Etymologique, y joint les mariages. Selon l'auteur des hymnes d'Orphée, Bacchus est nommé *Eubuleus*; il est, dit-il, né d'une manière mystérieuse de Jupiter et de Proserpine. Dans Hesychius, Eubuleus est Plutus, fils de Cérès et de Jasion. Selon Diodore, Dionysius est le Sabasius ou le Bacchus des Thraces, fils de Proserpine et de Jupiter changé en ser-

1 Grut. CCCXIX, 2.

pent (1). Pausanias dit que, suivant l'opinion de ceux qui avoient le plus approfondi les matières théologiques, les Ἄνακτες παῖδες, que les Amphissiens adoroient comme dieux inconnus, étoient les mêmes que les Cabires ou dieux de Samothrace. Ces Ἄνακτες avoient des mystères ou initiations dans cette ville.

Ces divinités déjà adorées dans le reste de la Grèce, étant apportées par les Pélasges en Samothrace, firent presque disparoître le culte des divinités anciennes, le Ciel, la Terre et Hécaté. Le Ciel n'avoit plus guère d'autels, si même il lui en restoit encore ; et quoique la Terre fût toujours mise au nombre des grandes divinités, on avoit transporté presque tous ses attributs à la déesse des moissons, et à Rhea ou Cybèle, femme de Saturne et mère des dieux.

Enfin, et c'est la troisième époque, on confondit les anciens Dioscures avec Castor et Pollux, fils de Léda. Ce qui

(1 Phocic.

fut cause de cette confusion, c'est qu'on donnoit aussi à ces héros le titre d'Ἄνακτες; titre qui avoit été commun à tous les dieux, et même aux rois et aux héros. Cette opinion, qui mettoit les Tyndarides à la place des Dioscures de Samothrace, n'étoit qu'une erreur populaire. Homère (1) ne met point Castor et Pollux au rang des dieux; il ne les place point dans le ciel. Au temps de Pindare (2) ils avoient déjà des temples et des fêtes; ils présidoient aux courses et aux combats gymniques: cependant ils n'étoient pas encore entièrement divinisés. Pollux, fils de Jupiter, partageoit sa divinité avec Castor, fils de Tyndare. Ils ne se mêloient point encore de la navigation. Mais au siècle de Théocrite (3) ils étoient en possession pleine et entière de la divinité: on ne les distinguoit plus des anciens Dioscures Ca-

1 Iliad. 3. Odyss. 16.

2 Isthm. 10.

3 Idyll. 22.

bires de Samothrace. M. Fréret observe que le nom des Dioscures ne se trouve ni dans Hésiode, ni dans les deux poëmes d'Homère. Hésiode (1) fait présider à la navigation d'autres divinités, savoir Hécaté et Neptune; c'étoient ces mêmes dieux qu'invoquoient alors les écuyers et ceux qui disputoient le prix dans les jeux: et voilà précisément ce qui composa dans la suite le département des nouveaux Dioscures.

ART. IV. *Mystères de Samothrace.* — Le secret inviolable qu'on exigeoit des initiés aux mystères de Samothrace, n'a pas permis aux anciens de nous instruire du détail des cérémonies, qu'on y observoit, et du dogme qu'on y enseignoit. Le vrai nom sous lequel on invoquoit les divinités, étoit même regardé comme ineffable, ἀπόῤῥητον: les anciens en avertissent en cent endroits. Tout ce que nous savons de l'initiation à ces mystères, se réduit à ceci. On s'y préparoit par

1 Theog. v. 437.

une espèce de confession de ses fautes passées, qu'on faisoit à un prêtre qui avoit le titre de Κάης, Κοίης, Κοϊόλης, et qui purifioit ceux qui étoient coupables de quelque meurtre. On plaçoit les initiés dans une espèce de trône. On les obligeoit de porter toujours à cru une ceinture ou écharpe rouge, dont l'effet devoit être de les préserver de tous les dangers, sur-tout de ceux auxquels les navigateurs sont exposés.

Art. V. *Etymologies.* — Quand il seroit vrai, comme quelques-uns le supposent, que ces dieux et leur culte fussent venus de l'Orient, cependant comme les noms par lesquels nous les connoissons, ne sont que des titres d'honneur ou des épithètes que les Grecs avoient substitués aux noms ineffables, M. Fréret remarque fort sensément, qu'il n'en faut pas chercher l'étymologie ailleurs que dans la langue grecque. Il est vrai, ajoute-t-il, que comme plusieurs de ces noms sont pris de la plus ancienne langue

des Grecs, ce n'est pas toujours dans Homère et dans les écrivains du bon temps que nous en pouvons trouver les racines; et il faut souvent les chercher dans ces mots surannés, qu'Hésychius et quelques autres grammairiens nous ont conservés.

Il se rencontre ici six noms dont il est question de découvrir la racine; ceux de Κάβειρος, d'Ἀξίερος, d'Ἀξιόκερσος, d'Ἀξιοκέρση, qui étoient donnés aux dieux mêmes de Samothrace; celui de Κάσμιλος, donné à Mercure leur ministre; et celui de Κόης, que portoit le prêtre.

En conséquence du principe déjà établi, M. Fréret rejette toutes les racines orientales du nom Κάβειρος; ainsi il n'admet ni l'hébreu *gabar*, *potentem esse*, ni l'arabe *kabir*, *magnus*, ni *khabirim*, *socii*, ni *kebirim*, *sepultorum Dii*. Bochart et Reland (1) donnent toutes ces étymologies, et en auroient donné bien d'autres

1 Bochart. Chanaan. Reland. Diss. Miscel. vol. I, diss. 5.

tres s'ils avoient voulu ; car, dit M. Fréret, les racines orientales sont toujours prêtes à répondre au premier signal des étymologistes. Pausanias (1) parle d'une ville très-ancienne nommée Cabire, en Béotie, dans laquelle Cérès trouva un accueil honorable dans ses voyages. La déesse récompensa les habitans en instituant ses mystères. N'est-il pas naturel de penser que les Pélasges, qui avoient habité ce pays, portèrent en Samothrace et les mystères de Cérès, et le nom des Cabires? Et pour ce qui regarde les premiers Cabires, ceux de Lemnos, originaires d'Egypte, fils de Vulcain et de Cabire, fille de Protée, le nom de leur mère ne donne-t-il pas l'étymologie de leur dénomination?

Je sais, dit M. Fréret, que les Phéniciens ont fait de très-bonne heure des établissemens dans les îles de la Grèce, et même en quelques endroits du continent; je sais que c'est d'eux que les

(1) Bœotic.

Grecs ont emprunté les caractères de leur écriture et plusieurs arts; je sais encore que c'est de Phénicie que devoit venir le culte des divinités qu'Hérodote dit être inconnues aux Egyptiens, telles que Saturne ou Cronos, Junon ou Hera, Neptune, Hercule. Mais qu'est-il besoin de recourir à la langue phénicienne pour expliquer des épithètes données aux dieux de Samothrace, où l'on ne voit pas que les Phéniciens soient jamais venus; sur-tout quand on en trouve l'étymologie dans la langue grecque? Ἀξίερος est, selon toute apparence, un ancien comparatif d'ἄξιος, dérivé d'ἄξω, qu'Hésychius explique par ἀγάγω, ἄγω, *veneror*; ἀξίερος, *la plus vénérable*. Ἀξιοκέρση, ἀξιόκερσος sont composés d'ἀξιός et de κέρσος ou κέρσις, qu'Hésychius explique par γάμος. Ces noms signifient donc simplement *la digne épouse*, *le digne époux*. C'étoient Proserpine ou Perséphone et Pluton, nommé le second, parce que la déesse étoit plus honorée que son époux.

L'étymologie du nom de Κάσμιλος, donné à Mercure, considéré comme le ministre de ces dieux, n'est pas d'une recherche plus difficile dans la langue grecque. Ce mot doit originairement signifier *ministre*. Plutarque le dit expressément dans la vie de Numa. Varron (1) le cite de Callimaque. Ce nom s'écrit avec quelques variétés. Strabon et Plutarque disent κάμιλος ou κάμιλλος, Callimaque κάσμιλος, Lycophron κάδμιλος et κάδμος, Nonnus κάδμηλος. Selon Denys d'Halicarnasse (2), les Romains nommoient *Camilli* ceux qui, dans les sacrifices, remplissoient les mêmes fonctions qu'avoient, dans les orgies et dans les mystères des grands dieux, ceux que les Tyrrhènes, et avant eux les Pélasges, nommoient Κάδωλοι. Tous ces mots viennent de κῆδος, qu'Hésychius rend par θεραπεία, *ministère*; d'où κέδω, et avec l'altération dorique κάζω, *curo*, *orno*:

1 De ling. Lat. l. VI.
2 Ant. Rom. l. II.

κηδευω, *κηδεμὼν*, *κηδεμονὲυς*. On voit aisément comment de ces mots ont pu se former ceux de *cadmus*; *cadmilus*, *casmilus*, *camilus*. C'étoient des mots de la langue des plus anciens habitans de la Grèce, de ces sauvages des cantons septentrionaux et occidentaux, où les colonies phéniciennes n'ont jamais pénétré. Les Pélasges d'Italie et de Toscane les avoient apportés avec eux au temps de leur passage.

Il n'est pas plus nécessaire de recourir aux langues orientales pour découvrir la racine du nom de ce prêtre nommé Κόης. Ce nom avoit rapport à son emploi dans les initiations. Il étoit chargé d'entendre la confession des initiés. Il s'appeloit Κόης, l'*auditeur*; du mot *κοάω*, *κοῶ*, synonyme d'*ἀκέω*, *audio*.

M. Fréret termine ce Mémoire par une réflexion sur la cause de tant de contradictions dont la Mythologie est embarrassée. Il paroît, dit-il, que les traditions religieuses, qu'on révéloit aux

initiés, étoient différentes dans les différens mystères, parce que les prêtres de chaque divinité, voulant relever l'objet de leur culte, attribuoient à leur dieu particulier tout ce qu'ils pouvoient des fonctions et des aventures des autres dieux. Les initiés, obligés à un secret inviolable, n'osoient communiquer leurs doutes; et le respect qu'on leur avoit inspiré par des pratiques mystérieuses, exerçant sur leurs esprits une sorte de tyrannie, les empêchoit de raisonner, et consacroit jusqu'aux contradictions, qu'ils se faisoient scrupule d'envisager.

REMARQUES

Sur les fondemens historiques de LA FABLE DE BELLÉROPHON, *et sur la manière de l'expliquer.*

LA matière de l'*équitation* chez les Grecs, sur laquelle M. l'abbé Gedouin lut à l'académie une Dissertation où il fait mention de la fable de Bellérophon, regardé ordinairement comme un cavalier, qui à l'aide du cheval Pégase avoit dompté la Chimère, donna lieu à M. Fréret d'examiner les fondemens historiques de cette fable, que M. l'abbé Banier expliqua aussi dans le même temps, de même que celle de Persée. M. Fréret, après avoir supposé d'abord; ce qui est assez communément reçu aujourd'hui, que les événemens historiques des temps héroïques avoient quelque fondement dans la vérité, et qu'il n'étoit pas impossible de

les ramènen à des faits simples et purement historiques; examine comment on peut expliquer la fable de Bellérophon, son passage de la Grèce dans la Lycie, en traversant la mer monté sur le cheval Pégase; ses combats contre la Chimère, et la défaite de ce monstre par le secours du même cheval ailé. Faut-il chercher le fondement de cette fable dans la connoissance qu'avoit ce héros de l'art de monter à cheval? faut-il même regarder cette fable comme une preuve que dans les temps héroïques, l'équitation étoit connue dans la Grèce? c'est ce qu'il se propose d'examiner. Il observe d'abord qu'Homère (1), qui raconte fort au long l'histoire de Bellérophon, ne fait aucune mention du cheval Pégase; d'où l'on peut conclure avec Eustathe (*p. 634*) que c'étoit une de ces additions faites par les poètes postérieurs. A la vérité, Hésiode parle de Pégase dans sa Théogonie (*vers. 326*), et le joint à Bellérophon pour combattre

1 Iliad. liv. II.

la Chimère; mais c'est pour vaincre ce monstre, et non pour servir de monture au héros. Il fait même de Pégase une espèce de divinité (*vers* 281). « A peine ce cheval ailé fut-il né, dit-il, qu'il » s'envola dans les airs vers le séjour des » immortels: Jupiter le reçut dans son » palais, et lui confia le soin de porter » ses éclairs et son tonnerre ».

Pindare (1) est le premier des poëtes que nous connoissions qui ait donné Pégase pour monture à Bellérophon, et la fiction fut adoptée par Euripide dans sa tragédie d'Ion, où il suppose que des tableaux placés dans le temple de Delphes, représentoient ce prince monté sur Pégase et combattant la Chimère. Ce fut, selon le premier de ces poëtes, auprès de la fontaine Pyrène, peu éloignée de Corinthe, que Bellérophon se rendit maître de Pégase; Minerve lui ayant montré l'art de le monter et de lui mettre un frein, ce prince s'en servit pour tra-

1 Olymp. 13.

verser la mer qui sépare la Lycie de la Grèce. Cette tradition duroit encore à Corinthe du temps de Strabon.

Comme le premier objet de cette fiction a été de fournir au héros qui en fait le sujet, un moyen de traverser la mer pour abandonner la Grèce, il semble à M. Fréret que la fable doit s'expliquer de la navigation; ainsi le Pégase de Pindare n'est autre chose qu'un vaisseau dont Bellérophon s'empara, tandis que ceux qui le montoient étoient allé faire de l'eau à la fontaine Pyrené, et la bride que Minerve lui donna moyen de mettre à Pégase, un gouvernail qu'il fit, les matelots, suivant l'usage de ce temps-là, emportant les leurs quand ils descendoient à terre, afin qu'on ne pût enlever leurs vaisseaux pendant qu'ils en étoient éloignés.

Cette explication n'est pas nouvelle, puisque l'auteur d'un traité attribué à Plutarque (1), suppose que le Pégase de

1 Opuscul. de virt. mul.

Bellérophon étoit un vaisseau long, ou un vaisseau armé en guerre, plus léger et plus fort que les bâtimens des pirates Solimes, sujets d'Amisodar, qui ravageoient les côtes de la Lycie, et que ce héros obligea d'abandonner la mer pour se retirer dans les montagnes de la Pamphylie, qui font un bras du mont Chiméra. Il les y défit, et délivra ainsi la Lycie de ces brigands, ce qui fit dire aux poètes qu'il avoit tué la Chimère nourrie par Amisodar : mais M. Fréret le confirme par un grand nombre de façons de parler des anciens, qui ont pu donner lieu à confondre un vaisseau avec un cheval. D'abord, il est certain que les bâtimens de mer avoient ordinairement à la proue la figure de quelque animal, et que, suivant Pollux (*l. I, 83*), ils portoient les noms ou de taureaux, ou de beliers, de boucs, &c. et que c'est sur cette idée qu'il faut expliquer ce que les poètes ont dit d'Europe et d'Hellé. On pourroit même assurer que chaque espèce de bâtiment

avoit une figure différente à la proue, et Hérodote (*l. III, 59*), parlant d'un combat naval entre les Æginètes et les Samiens, dit que ceux-ci perdirent plusieurs vaisseaux, dont il ne détermine point autrement l'espèce, qu'en marquant qu'ils avoient tous des représentations de bouc à la proue.

Le nom de Chimère χίμαιρα ne signifie autre chose qu'une chèvre de montagnes; et une flotte qui, comme celle des Samiens, auroit porté des figures de boucs ou de chèvres, auroit pu être appelée la Chimère, si on suppose sur-tout que les poupes des mêmes vaisseaux étoient ornées de figures de lions et de serpens; et voilà justement cet assemblage monstrueux des trois animaux différens, qui, selon les poètes, formoient la Chimère. A l'égard du changement de la galère de Bellérophon en un cheval, c'est encore une circonstance fondée dans l'antiquité. Strabon (*l. II, p. 99*) nous apprend que les Phéniciens de Gades

mettoient la figure d'un cheval à la proue de leurs bâtimens légers, et qu'on donnoit le nom de chevaux à ces sortes de vaisseaux. Bellérophon en trouva peut-être un près de Corinthe, où les Phéniciens trafiquoient, et l'emmena; ce qui fit publier la fable de Pégase : on a eu raison aussi de changer en gouvernail la bride dont Minerve fit présent à ce héros. Cette déesse des sciences et des arts se mêloit aussi de navigation, et elle avoit présidé à la construction du navire Argo, ou l'avoit construit elle-même (1) : tous les poètes du moins s'accordent à dire qu'elle avoit placé à sa proue *le bois parlant*, coupé dans la forêt de Dodone, qui dirigeoit la navigation des Argonautes, les avertissoit des dangers, et leur apprenoit le moyen de les éviter. Sous ce langage figuré, ne voit-on pas qu'il est question d'un gouvernail? Et il ne faut pas abandonner cette explication, dit M. Fréret, parce que les poètes plaçoient

(1) Apollon. lib. I, 45.

ce *bois parlant* à la proue, qui n'est pas la place du gouvernail. Ils ne prenoient pas tant de soins à rendre leurs fictions raisonnables.

Pindare (1) donne le nom de bride aux ancres qui servent à fixer les vaisseaux dans le même point : ce nom ne pouvoit-il pas être donné au gouvernail qui les dirige? Aussi Nonnus (2), qui emploie le mot χαλινὸς dans ce sens, donne le nom de bride aux gouvernails des vaisseaux de Cadmus. Ajoutons encore que l'origine qu'Hésiode (3) donne au cheval Pégase, est la même que celle de la Chimère, et cette origine confirme l'explication de M. Fréret. Ce monstre étoit le fruit des amours de Typhon et de la nymphe Echidna, qui habitoient l'un et l'autre les antres des *Ariméens* ou *Araméens*, c'est-à-dire, des Syriens et des Phéniciens. Echidna étoit fille de Méduse; et

1 Pyth. 4.

2 Dionys. lib. III, p. 86, vers. 26.

3 Théogon.

comme ce poète parle aussi des amours de Méduse et de Neptune, on peut supposer que l'ancienne mythologie faisoit le dieu des mers père du monstre Echidna, ce qui suppose qu'Echidna et la Chimère avoient quelque rapport à la navigation; il en faudra dire autant de Pégase, qui, né du sang de Méduse selon Hésiode, ou de ses amours avec Neptune, comme le prétend Hygin (1), s'envola après la mort de cette reine des Gorgones. Toutes ces fables doivent s'expliquer de la défaite de quelques pirates phéniciens, que Persée alla attaquer sur les côtes d'Afrique; ceux qui se sauvèrent allèrent s'établir près de la Cilicie, où leur flotte fut peut-être connue sous le nom d'Echidna ou de Serpent, ou sous celui de Chimère ou de Chèvre, à cause des représentations que portoient leurs vaisseaux.

On peut penser de même, que les talonnières ou les aîles de Persée n'étoient

1 Astr. poet. lib. II, cap. 18.

que les rames de la galère sur laquelle il sortit de Seriphe pour aller croiser sur les côtes d'Afrique. Homère (1) appelle ces rames les aîles d'un vaisseau, et les chevaux eux-mêmes les chevaux de mer, ἁλὸς ἵπποι : ces deux idées jointes ensemble, ont fait aisément changer un vaisseau léger en un cheval aîlé. M. Fréret va plus loin encore, lorsqu'il remarque le nom de Κέλης ou de Coureur, Celer, employé également pour signifier des vaisseaux légers et des chevaux de course, même par les écrivains en prose (2), montre combien les idées de la navigation et de l'équitation se confondoient dans la langue des Grecs. Homère nomme un pilote le cocher d'un vaisseau, et les poëtes tragiques, comme Eschyle et Euripide, donnent aux vaisseaux le nom de *chariots marins*.

On peut ajouter que le cheval qui accompagnoit les représentations de Nep-

1 Odyss. Λ 127.
2 Suidas, Κέλης.

tune, étoit un emblême de la navigation: car quoiqu'il soit vrai que Neptune, dont le culte étoit originaire des pays d'où les chevaux et l'art de les conduire avoient passé dans la Grèce, étoit nommé *Hippius* (1) ou le cavalier, et qu'il présidoit aux courses de chevaux; cependant, comme cela lui étoit commun avec d'autres divinités, et en particulier avec Minerve pour le domaine de la ville d'Athènes, dans laquelle il fit sortir de terre, ou une source d'eau salée, comme le prétendent quelques auteurs, ou, selon d'autres, un cheval, pendant que Minerve fit sortir un olivier, ce qui, au jugement des dieux assemblés, fit adjuger la victoire à la déesse, prouve qu'il s'agissoit de savoir si la navigation étoit préférable à l'agriculture. Thucydide fait une remarque dans la préface de son histoire, qui nous apprend que c'étoit là le sens de cette allégorie. Cet historien observe que toutes les anciennes villes de la Grèce avoient

1 Pausan. I, 76, 716, vel. 577.

été bâties loin de la mer et au milieu des terres, comme si leurs fondateurs avoient voulu empêcher les citoyens qui s'y rassembloient de s'attacher à la navigation, et les obliger de s'appliquer uniquement à l'agriculture. Aussi Neptune fut-il toujours vaincu ; au rapport de Pausanias, dans les autres disputes qu'il eut avec les dieux pour le même sujet, comme dans celle qu'il eut avec Minerve pour la ville de Troezène, avec Junon pour les villes d'Argos, de Mycènes et de Corinthe, et avec Apollon pour celle de Delphes. Le nom même qu'on donnoit au cheval produit par Neptune, fixe le sens de la fable. On l'appeloit *Scypphius*, Σκύπφιος de Σκύφος, qui de même que Σκάφη signifie un vaisseau, et qui dans les poètes, et même dans quelques historiens (1), s'emploie pour désigner les bâtimens les plus considérables, tel qu'étoit le navire Argo (2), quoique dans la suite il n'ait signi-

1 Diod. Bibl. hist. lib. 4.

2 Pollux et Suidas *celer.*

fié que les plus petits, comme ceux que Thucydide nomme *celères*, coursiers; et c'est de ce mot que s'est formé notre terme d'esquif.

L'équivoque du mot *Scyppus*, qui s'employa dans la suite pour signifier un vaisseau à boire d'une forme oblongue semblable à une nacelle, donna lieu à la fable qui portoit qu'Hercule avoit traversé l'Océan dans la nacelle, ou la gondole du soleil; et comme s'il ne s'étoit agi que d'en augmenter le merveilleux, Apollodore (*l. II, cap. 4, n. 10*) emploie le terme de Δέπας, qui ne peut signifier qu'un vaisseau à boire : licence postérieure aux anciens poètes, tels que Phérécyde, Panyasis, Pisander, auteur de l'Héracléide, Eschyle, Euphorion et quelques autres, dont les fragmens cités par Athénée (*l. II, p. 469*), nous apprennent que ces anciens poètes avoient employé dans le récit de cette fable, le terme de Σκύφος ou de nacelle, qui n'étoit pas équivoque de leur temps.

M. Fréret observe que les Egyptiens, au rapport de Plutarque (1), avoient donné aux astres des chars traînés par des chevaux, comme si la route qu'ils décrivoient eût été un terrein solide, au lieu que les poètes et les peintres de leur pays représentoient ces mêmes astres placés dans des nacelles; fiction plus conforme à l'idée que leurs philosophes avoient de la fluidité des cieux.

L'épithète de Σκαφοειδῆ, donnée aux astres non-seulement par les philosophes chaldéens, au rapport de Diodore (2), mais encore par plusieurs des premiers philosophes grecs, n'a été employée que pour marquer que ces astres étant creux comme des nacelles, et se trouvant par-là plus légers que le fluide dans lequel ils nageoient, demeuroient suspendus à une grande distance du centre de leurs mouvemens. On sait que les philosophes grecs

1 In Iside.

2 Lib. II. Voyez Plutar. *de placit. Phil.* après Héraclite.

antérieurs à Aristote, Thalès, Démocrite, Métrodore, Epicure (1), &c. faisoient les cieux fluides, de même que les Egyptiens, et qu'ils composoient les planètes d'une matière solide et pesante.

Pour ajuster cette allégorie égyptienne avec la mythologie grecque, les poètes postérieurs à Homère donnèrent au Soleil, outre son char, une nacelle Σκαφός pour traverser l'Océan, et pour passer de l'Hespérie aux pays des Ethiopiens orientaux. Cet astre, selon Mimnerme (2), ne se repose jamais; à peine est-il arrivé au séjour de la Nuit, qu'il s'embarque dans une gondole faite de l'or le plus pur, dans laquelle il se rend au palais de l'Aurore, où il trouve tous les jours un nouveau char et des chevaux frais.

L'auteur de la Titanomachie épargnoit cette dépense à l'Aurore, et faisoit embarquer le Soleil avec son char dans la nacelle. Cette fiction, toute puérile qu'elle

1 Plut. 16, 11, 20.
2 Athen. lib. citat.

est, supposant la sphéricité de la terre, est encore plus raisonnable que celle qui faisoit reposer le Soleil toutes les nuits dans le palais de Thétis; et il est étonnant qu'on y ait fait si peu d'attention; elle en méritoit pourtant, poursuit M. Fréret, en la regardant comme une preuve de l'ancienneté de l'opinion parmi les Grecs, touchant la sphéricité de la terre. Il falloit qu'elle fût assez commune du temps des anciens poètes, puisqu'ils cherchèrent à y ajuster leurs fictions.

OBSERVATIONS

Sur le temps auquel a vécu Bellérophon.

L'HISTOIRE de Bellérophon est de tous les événemens antérieurs à la guerre de Troie, celui dont Homère nous a appris le détail avec le plus d'étendue; et le long récit qu'en fait, au milieu d'un combat, dans le 6e livre de l'Iliade, Glaucus,

petit-fils de Belléropbon, forme un épisode où l'on peut soupçonner Homère d'avoir eu quelque autre vue que celle d'orner son poëme.

Herodote (1) nous apprend que les Ioniens qui passèrent en Asie sous la conduite de Nelcus, fils de Codrus, s'étant établis dans le pays qui prit d'eux le nom d'*Ionie*, se partagèrent en douze cantons ou cités différentes, dont chacune formoit un état séparé, et avoit un chef qui portoit le nom de *roi*, quoiqu'il eût un pouvoir assez borné. Une partie de ces rois, dit Hérodote, avoit été tirée de la famille des princes de Lycie, descendus de Glaucus, fils d'Hippolochus. Ce Glaucus, fils d'Hippolochus, est celui qui commandoit les Lyciens à la guerre de Troie, et par lequel Homère fait raconter l'histoire de Bellérophon. Ainsi il seroit assez naturel d'imaginer qu'Homère, né dans l'Ionie deux siècles au plus après l'établissement des colonies grecques en

1 Herod. lib. I, §. 147.

Asie, songeoit à faire sa cour aux différentes familles des princes ioniens descendans de Bellérophon, et que dans ce dessein il avoit placé dans son poëme le long épisode où il raconte l'histoire de ce héros.

Hérodote, quoique postérieur de 800 ans à la prise de Troie, et de 400 à Homère, ne pouvoit ignorer la véritable origine des familles royales de l'Ionie, dans laquelle il étoit né; et son témoignage ne nous permet pas de douter qu'il n'y eût au temps d'Homère, dans ce pays, plusieurs princes descendus de Bellérophon.

Cette observation préliminaire m'a paru absolument nécessaire pour montrer que l'histoire de Bellérophon doit avoir un fondement historique, qu'il y avoit eu un prince de ce nom établi dans la Lycie, et qu'il y avoit laissé des descendans. La famille de Bellérophon ayant donc existé réellement, le nombre des générations qu'elle fournit doit s'accor-

der avec celui des autres familles des héros grecs contemporains de Bellérophon; et si le nombre de ces générations étoit différent, ce seroit peut-être la généalogie de Bellérophon qu'il faudroit préférer, à cause que sa famille a subsisté dans le même pays, au lieu que les familles des autres héros grecs avoient été éteintes ou dispersées. Comme le récit d'Homère, et la généalogie qu'il fait de Glaucus, petit-fils de Bellérophon, peut donner lieu à d'assez grandes difficultés par rapport à la chronologie de l'ancienne histoire grecque d'avant la guerre de Troie, c'est cette partie chronologique et généalogique de l'histoire de Bellérophon que je me propose d'examiner ici; le reste de cette histoire ou de cette fable appartient en quelque sorte à ceux de la compagnie, auxquels une étude approfondie de l'ancienne mythologie, donne une espèce de droit exclusif sur ces sortes de matières; je me bornerai donc à ce qui concerne le temps auquel ont vécu Bellérophon et les

différens princes dont les aventures sont mêlées avec les siennes.

Homère raconte au 6e livre de l'Iliade (1), que Glaucus, fils d'Hippolochus et petit-fils de Bellérophon, s'étant présenté pour combattre contre Diomède, petit-fils d'Adraste, ces deux héros, avant que d'en venir aux mains, s'engagèrent dans une longue conversation, dans laquelle ils reconnurent que leurs familles étoient unies entre elles par les liens de l'hospitalité, ensorte que se faisant un scrupule de violer les droits de cette alliance, ils se séparèrent après l'avoir renouvelée par un échange mutuel de leurs armes.

Dans cette conversation, Glaucus dit à Diomède qu'il est fils d'Hippolochus et petit-fils de Bellérophon; que Bellérophon étoit fils d'un autre Glaucus, et petit-fils de Sisyphe, fils d'Æolus. Par cette généalogie, le Glaucus qui se trouva à la guerre de Troie étoit le sixième en

1 Depuis le vers 119 jusqu'au vers 236.

comptant Æolus, et le troisième en comptant Bellérophon. De-là il résulte que Bellérophon étoit à la troisième génération avant la guerre de Troie.

Hésiode (1) nous apprend que l'usage étoit chez les anciens de ne marier les hommes qu'après trente ans; et c'est sur cet usage qu'étoit fondé le calcul par lequel Hérodote (2), imité en cela par la plus grande partie des chronologistes anciens, évalue les générations à trente-trois ans, et compte cent ans pour trois générations. Cet usage est assez conforme à la nature; car malgré le changement qui est arrivé sur cet article dans nos mœurs, et quoique l'on se marie aujourd'hui plutôt (sur-tout parmi les grands et parmi les gens riches) que l'on ne faisoit autrefois, on trouvera toujours, en comparant le nombre des générations dans les familles connues avec les intervalles de temps déterminés par les dates

1 Hesiod. oper. et di. vers. 696.

2 Herod. II, §. 142.

précises de la chronologie, qu'en général il faut encore compter cent ans pour trois générations comprises entre la naissance du bisaïeul et celle de son arrière-petit-fils.

Le récit de Glaucus dans Homère, fait reconnoître à Diomède qu'il y a une ancienne alliance entre leurs familles, et Diomède lui dit qu'il se ressouvient d'avoir vu chez son aïeul Œneus, roi de Calydon, les présens qu'il avoit reçus de Bellérophon, dans un voyage que ce prince avoit fait en Étolie. Bellérophon, dit Diomède, passa vingt jours entiers à la cour de mon aïeul Œneus; ils s'unirent ensemble par les liens sacrés de l'hospitalité, et se firent des présens mutuels, qu'ils conservèrent comme des gages de cette alliance. Diomède étoit fils de Tydée et petit-fils d'Œneus, contemporain de Bellérophon; il étoit, de même que Glaucus, le troisième en comptant ce héros, et les deux généalogies se confirment l'une et l'autre.

Homère fait dire à Glaucus, que son aïeul Bellérophon fut obligé d'abandonner la Grèce, et de passer en Lycie pour obéir aux ordres de Prœtus, le plus puissant des Argiens, au pouvoir duquel Jupiter l'avoit soumis (le nom d'Argiens ne signifie pas toujours, dans Homère, les peuples de l'Argolide, et le poète l'emploie souvent pour désigner les Grecs en général). Les dieux, dit Glaucus, avoient donné à Bellérophon la beauté mâle et les graces martiales. Antia, femme de Prœtus, devint sensible pour Bellérophon; et ne pouvant plus modérer une passion qui la rendoit furieuse (1), elle la pressa de la satisfaire. Ce héros vertueux, plein de respect pour les loix sacrées de l'hymen, et pour les droits de l'hospitalité qu'il avoit contractée avec Prœtus, résista aux sollicitations d'Antia : l'amour outragé se changea en haine dans le cœur de cette princesse; elle accusa Belléro-

1 C'est le sens du mot ἐπεμήνατο, dans Homère.

phon auprès de son mari d'avoir tenté de la séduire, et lui persuada que ce héros vouloit lui ôter la vie.

Prœtus ajouta foi aux discours d'une femme dont il n'avoit point lieu de soupçonner la fidélité, et résolut de faire périr Bellérophon; mais comme il craignoit de souiller ses mains du sang d'un homme auquel il avoit donné un asyle, qu'il avoit expié d'un meurtre, et avec lequel il avoit contracté l'hospitalité, il prit le parti de l'envoyer en Lycie, auprès de son beau-père qui régnoit sur ce pays, et de charger ce prince du soin de punir le crime dont il croyoit Bellérophon coupable. Ce héros porta lui-même, dans des tablettes fermées qu'il avoit ordre de rendre au roi de Lycie, l'arrêt de sa mort: et c'est là, pour l'observer en passant, la première fois qu'il soit parlé des lettres dans l'antiquité grecque.

Je ne m'arrêterai point à rapporter le détail des aventures de Bellérophon en Lycie, je me contenterai d'observer que

ce héros étant sorti victorieux de tous les dangers auxquels le roi de Lycie l'avoit exposé, ce prince se persuada que la protection que les dieux lui accordoient étoit une preuve de son innocence, il lui montra la lettre de Prœtus; et s'étant éclairci de la fausseté de l'accusation, il lui fit épouser sa fille, sœur d'Antia, et le déclara son successeur. Homère ne marque pas le nom de la princesse de Lycie; Apollodore (*II, 82*) l'appelle *Philonoé*, et le scholiaste de Pindare (1) *Anticlia*.

Bellérophon eut trois enfans de son mariage; Isander, qui fut tué dans un combat contre les Solymes; Laodamie, qui fut mère de Sarpedon, tué à la guerre de Troie : Homère dit qu'il étoit le fruit des amours de Jupiter et de cette princesse; mais Diodore (*l. V, p. 238*) nous apprend qu'elle avoit épousé Evander, fils d'un Sarpedon, frère de Minos, qui, ayant été chassé de l'île de Crète, avoit été s'établir dans la Lycie avec une colonie de

2 Scholias. Pind. Olymp. XIII.

Crétois. Laodamie, dit Glaucus, périt par la colère de Diane; ce qui peut signifier, dans le langage poétique, qu'elle mourut en couche; et il ne restoit plus qu'Hippolochus des enfans de Bellérophon. Glaucus parle des conseils que lui donna son père Hippolochus, en l'envoyant au secours des Troyens; d'où il faut conclure que le fils de Bellérophon vivoit encore, suivant Homère, au commencement de la guerre de Troie.

J'observerai encore que ce qui est dit dans Homère (1) des combats de Bellérophon contre les Amazones, s'accorde, pour la chronologie, avec ce qu'il fait dire ailleurs à Priam de l'incursion que ces femmes guerrières firent dans l'Asie au temps de sa première jeunesse, et avec ce que l'ancienne histoire racontoit de leurs guerres contre Hercule et contre Thésée.

La difficulté chronologique de l'histoire de Bellérophon, roule uniquement

1 Iliad. III, vers. 189.

sur le Prœtus qui l'envoya en Lycie, et dont il épousa la belle-sœur. Les poëtes tragiques, et la plupart des mythologistes après eux, ont pris ce Prœtus pour le Prœtus, frère d'Acrisius, grand-oncle de Persée, et petit-fils d'Hypermnestre, fille de Danaüs. Ce dernier Prœtus régnoit à Tirynthe, ville de l'Argolide, à la septième génération avant la prise de Troie, et vivoit deux cents ans avant cet événement. Ainsi on ne peut comprendre comment il étoit contemporain de Bellérophon, s'il est vrai que ce héros ait vécu à la troisième génération avant la prise de Troie. C'est une différence de quatre générations, ou de plus de 130 ans, que l'on ne peut faire évanouir par aucune hypothèse raisonnable.

Pour défendre l'opinion des tragiques grecs, il n'y a que deux partis à prendre, celui de rapprocher Prœtus et Acrisius de la prise de Troie, en les plaçant un siècle au plus avant cet événement, ou celui de rejeter la généalogie de Belléro-

phon donnée par Homère, et de compter entre ce héros et le Glaucus de ce poète, un bien plus grand nombre de générations qu'il n'en marque.

Les tragiques grecs, en confondant le Prœtus de Bellérophon avec le Prœtus, roi de Tirynthe, frère d'Acrisius, ont donné le nom de Sthénobée à la princesse qu'Homère nomme Antia; et ce changement augmente la difficulté, parce que Sthénobée et Antia sont deux princesses distinguées l'une de l'autre, qui ont vécu dans des temps différens, et dont la généalogie est connue.

Apollodore, savant athénien, qui vivoit vers l'an 150 (1) avant l'ère chrétienne, et qui avoit beaucoup étudié l'ancienne histoire et la chronologie, se contente de marquer en général les tragiques grecs pour les auteurs de cette opinion;

1 Apoll. II, 8o. La chronologie d'Apollodore, dédiée à Attale Philadelphe, roi de Pergame, finissoit à la 158e olymp. *Fabricii bibl. græc. lib. 3, cap. 26, p. 661.*

mais Eustathe nomme en particulier Euripide; ce poète avoit donné une tragédie intitulée *Sthénobée* (1), dont il nous reste quelques vers, dans lesquels on voit qu'il lui avoit donné pour Bellérophon cette passion furieuse qu'Homère attribue à Antia; et il est très-probable que cette pièce d'Euripide étoit celle qui avoit donné lieu à l'opinion qui confondit les deux Prœtus.

L'impossibilité de concilier l'opinion d'Homère avec celle des tragiques, nous met dans la nécessité de choisir entre ces deux autorités; si l'on s'en tenoit au sentiment de Platon, contemporain de ces poètes tragiques, et instruit de leur peu d'exactitude à suivre les anciennes traditions, le choix ne seroit point difficile. Un des interlocuteurs du dialogue de ce philosophe, intitulé *Minos*, ayant dit à Socrate que Minos étoit un prince injuste et cruel; c'est, répond Socrate,

1 Athenee X, §. 7, add. Euripid. Barnes. p. 469, 491, 519, 522.

une fable athénienne prise des tragiques, que vous me comptez là. Homère et Hésiode parlent tout autrement de ce prince, et ces poètes sont des témoins bien plus dignes de foi que ces tragiques. Pourquoi auroient-ils aujourd'hui une autorité qu'ils n'avoient pas au temps de Platon? et pourquoi préférerions-nous leur témoignage à celui d'Homère, beaucoup plus ancien et beaucoup mieux instruit qu'ils ne l'étoient?

Le nouveau système de chronologie de M. Newton, qui place Danaüs, bisaïeul d'Acrisius et de Prœtus, soixante-cinq ans seulement avant la prise de Troie, pourroit en quelque façon concilier les deux opinions; mais ce système est sujet à tant de difficultés, et si formellement opposé à toutes les anciennes traditions, que, loin de résoudre la question, il ne serviroit qu'à répandre de nouvelles obscurités : on ne pourroit l'adopter, sans rejeter absolument toutes les anciennes généalogies des héros grecs, et celles

E 6

même sur lesquelles les tragiques sont d'accord avec Homère, avec Hésiode, avec Phérécyde, avec Hellanicus, avec Pindare, avec Hérodote, et avec les plus anciens écrivains grecs.

J'ai dit plus haut qu'il n'y avoit que deux moyens de défendre l'opinion des tragiques; je vais montrer que ni l'un ni l'autre ne sont recevables, et que le Prœtus des tragiques grecs, frère d'Acrisius, est très-différent de celui dont parle Homère dans l'histoire de Bellérophon; après quoi j'examinerai de quelle famille étoit ce dernier, et dans quel temps il a vécu.

Quelque indifférentes que paroissent ces sortes de discussions à ceux qui ont négligé l'étude de l'antiquité, elles peuvent avoir leur utilité pour ceux qui s'occupent de ces sortes de recherches, et qui font encore la partie la plus nombreuse des gens de lettres : ainsi je ne craindrai pas de m'engager dans l'examen de cette question, et d'entrer dans le détail qui

peut seul nous conduire à la solution de la difficulté.

Je sais que la certitude des faits de cette histoire des temps héroïques est médiocre; mais comme elle est égale dans tous ces faits, et que ceux pour lesquels j'écris sont convenus de les recevoir, la critique la plus scrupuleuse peut, sans craindre de se dégrader, s'occuper à les examiner, à comparer les différens degrés de probabilité des témoignages sur lesquels ils sont appuyés.

Le premier moyen de défendre l'opinion des tragiques, ou celui de compter seulement deux générations entre la guerre de Troie et Prœtus, frère d'Acrisius, est formellement contredit par la généalogie de Prœtus lui-même et de ses descendans, par celle de sa femme Sthénobée, et par celle de son frère Acrisius, aïeul de Persée, et quadrisaïeul d'Hercule, dont les petits-fils se trouvèrent à la guerre de Troie.

Prœtus, qui régna à Tirynthe, et non

à Argos, qui ne lui fut jamais soumise, laissa sa couronne à son fils Mégapenthe; ce fut ce prince qui, ayant échangé son royaume avec Persée, roi d'Argos, et petit-fils d'Acrisius, alla siéger dans cette ville. Anaxagore, fils de Mégapenthe, partagea ses états avec Bias et Mélampus, fils d'Amythaon, et par-là le territoire d'Argos se trouva divisé en trois familles différentes, dont les descendans, quoique dépouillés du pouvoir souverain par Atrée, conservoient encore un rang considérable à la guerre de Troie, et commandoient les troupes argiennes sous Agamemnon.

Homère nomme trois de ces chefs argiens; savoir, 1°. Sthénelus, fils de Capanée, et sixième descendant de Prœtus par sa mère Evadné, fille d'Iphis; 2°. Diomède, fils de Tydée et petit-fils d'Adraste, par sa mère Déiphile. Adraste descendoit de Bias; ainsi il se trouvoit deux femmes entre Diomède et Prœtus; c'est pour cela qu'il y a une génération de

plus dans la généalogie de ce héros, et qu'il est le huitième en comptant Prœtus. Hésiode (1) nous apprend que les filles se marioient à quinze ans; ce qui montre que deux générations de femmes ne font qu'une génération masculine : c'est une attention qu'il faut avoir dans l'évaluation des générations; et si l'on observe encore de ne pas confondre les frères aînés avec les cadets, et les enfans des différens lits, on pourra s'assurer que, malgré l'incertitude de la vraie durée des générations, ou de l'intervalle écoulé depuis la naissance du père jusqu'à celle de son fils, on parviendra à une précision aussi grande qu'on la peut desirer dans l'histoire de ces temps héroïques. L'on ne sera pas étonné de trouver des synchronismes entre des hommes, dont les uns sont plus éloignés que les autres d'une génération entière de la souche commune : un homme de trente ans peut être au même degré avec un homme de

1 Hesiod. op. et di. v. 698.

soixante ; mais cela n'ira jamais à deux générations, et encore moins à trois ou à quatre ; ce qui est la différence que l'on trouve entre le Prœtus d'Homère et celui des tragiques. En observant la différence des générations d'hommes et de celles des femmes, Diomède se trouvera seulement le septième en comptant Prœtus; Cyanippus, petit-fils d'Adraste, se trouvera au même degré que Diomède, mais par les mâles ; aussi étoit-il très-jeune, et sous la tutèle de Diomède son cousin : celui-ci commandoit à la guerre de Troie les troupes de Cyanippus, car pour lui il ne possédoit rien dans l'Argolide.

Le troisième des chefs argiens nommés par Homère, est Euryalus, fils de Mécysthée et neveu d'Adraste; ce prince, qui étoit moins éloigné de Prœtus que Diomède d'un degré, étoit le septième, de même que Sthénélus. Alcmæon, fils d'Amphiaraüs, et le cinquième en comptant Mélampus, ne se trouva point à la

guerre de Troie : il avoit commandé l'armée des Epigones dans la seconde guerre de Thèbes ; mais il avoit été banni d'Argos, de même que son frère, à cause du meurtre de leur mère Eriphyle, et obligé de se refugier en Ætolie : pour Amphilochus, il se trouva à la guerre de Troie, mais seulement en qualité de devin. Homère, qui donne dans l'Odyssée (1) la généalogie des descendans de Mélampus, suppose que le devin Polyphides, arrière-petit-fils de Mélampus, étoit encore vivant après la guerre de Troie, et lorsque Télémaque passa dans le Péloponnèse pour y chercher des nouvelles de son père Ulysse : ce devin, qui descendoit du second fils de Mélampus, étoit plus proche d'un degré de la tige commune que Alcmæon et Amphilochus (2), Mélampus ayant été contemporain d'Anaxagore, petit-fils de Prœtus ; les deux fils d'Amphiaraüs étoient à la septième génération

1 Odyss. O. 240.

2 Apollod. III, 182.

depuis Prœtus, et le devin Théoclymènes, leur cousin, à la sixième.

Le détail de ces généalogies est constant; Apollodore et Pausanias nous en fournissent les preuves, et on les trouvera parfaitement développées dans l'ouvrage de Reineccius (1), et dans celui de Vindingius (2): je me contente d'y renvoyer le lecteur, pour ne point charger cette dissertation d'une érudition superflue.

La généalogie de Sthénobée, femme de Prœtus (3), donne le même nombre de générations que celle de son mari, entre son temps et celui de la guerre de Troie. Cette princesse étoit fille d'Aphidas, frère d'Elatus, et fils d'Arcas, le dernier de ceux qui ont porté ce nom. Aphidas ne régna point sur la Lycie (4) comme le beau-père du Prœtus de Bellé-

1 Reineccii Syntagma *familiar.* vol. I et III.
2 Vindingii *Hellen. Thesaur. græc. antiq.* vol. XI.
3 Apollod. III, 190.
4 Pausan. VIII, 692.

rophon, mais sur une province de l'Arcadie, dont Tégée étoit la capitale. Il y étoit mort, et l'on y voyoit son tombeau; il avoit même donné son nom à l'un des neuf cantons dans lesquels on avoit divisé le territoire de Tégéates; et les poètes, comme le remarque Pausanias (1), nomment la ville de Tégée l'héritage d'Aphidas : nous en avons un exemple dans les Argonautiques d'Apollonius (2). Aleus, fils d'Aphidas et frère de Sthénobée, eut plusieurs fils; Céphée, le plus jeune d'entre eux, fut grand-père d'Echemus, qui vivoit du temps d'Hercule, et qui tua, dans un combat singulier, Hyllus, fils de ce héros (3). Cet Echemus avoit épousé Timandra, fille de Léda et de Tyndare; et par conséquent vivoit au plus tard à la seconde génération avant la guerre de Troie : il étoit le cinquième en comptant Aphidas, père de Sthénobée,

1 Pausan. VIII, 604 et 692.

2 Apollon. I, 162.

3 Paus. VIII, 606 Apollod. III, 190.

Antimaché, femme d'Eurysthée, qui étoit née le même jour qu'Hercule, étoit de la même famille que Echemus; et, comme lui, elle étoit la cinquième depuis Aphidas. Hercule (1) étoit né cent ans avant la prise de Troie; et le mariage d'Eurysthée est antérieur au moins de deux générations complètes à cet événement, de même que celui de Bellérophon avec la princesse de Lycie, belle-sœur du Prœtus d'Homère; la femme de ce dernier prince vivoit donc pendant la quatrième génération après Elatus, frère de Sthénobée: et si l'on suppose que cette princesse est la Sthénobée des tragiques, il faudra supposer aussi que cette femme, qui étoit sœur d'Elatus, bisaïeul d'Echenus et d'Antimaché, contemporains de Bellérophon, a pu se flatter de toucher le cœur d'un prince qui étoit du même âge que ses arrières-petits-neveux.

La généalogie de la famille d'Acrisius

1. Voyez les *Mémoires de Littérature* (de l'Acad des Inscriptions et Belles-Lettres), vol. V, p. 273.

donne le même nombre de générations entre Prœtus et la prise de Troie; et comme elle est remplie de personnages plus célèbres que les généalogies de Prœtus et de Sthénobée, elle nous fournit une preuve encore plus sensible de la fausseté du sentiment des tragiques. Acrisius, frère de Prœtus, fut père de Danaé et grand-père de Persée; celui-ci étoit bisaïeul d'Hercule des deux côtés; parce qu'Alcmène et Amphitryon étoient enfans des deux frères. Les petits-fils d'Hercule, Eurypyle, fils de Télèphe, et Antiphus, fils de Thessalus, se trouvèrent à la guerre de Troie. Ils étoient les huitièmes depuis Acrisius, en le comptant; et ce prince avoit précédé la prise de Troie de sept générations, qui ne font cependant que 215 ans, à cause que la génération de Danaé ne doit pas être évaluée à plus de 15 ans.

Les petits-fils de Bellérophon, Glaucus et Sarpedon, se trouvèrent à cette même guerre avec les petits-fils d'Her-

cule; donc Hercule et Bellérophon ont été contemporains, et ce dernier ne peut avoir vécu au temps de Prœtus, frère d'Acrisius, quadrisaïeul d'Hercule; et il y a entre ce Prœtus et Bellérophon, un intervalle de quatre générations, ou de 130 ans.

Pour faire Prœtus contemporain de Bellérophon, il faudroit le faire vivre au temps d'Hercule, et supprimer les personnages les plus célèbres de l'ancienne histoire; car ce sont eux qui composent cette suite de générations dans les familles de Prœtus, d'Acrisius et de Sthénobée, aussi bien que dans celle des Amythaonides, avec lesquels Anaxagore, petit-fils de Prœtus, partagea le royaume d'Argos.

Le second moyen de défendre le sentiment des tragiques, seroit, comme je l'ai déjà dit, de rejeter absolument le témoignage d'Homère, et de compter entre Bellérophon et le Glaucus qui se trouva à la guerre de Troie, un plus grand nom-

bre de générations que ne fait ce poète. Il n'est pas possible, comme on l'a vu, de le concilier avec les tragiques; et c'est déjà une présomption bien forte de la fausseté de leur opinion, que l'on ne puisse la soutenir, sans rejeter le témoignage d'un poète qui écrivoit dans un pays où les descendans de Bellérophon formoient les familles les plus considérables, et dont les ouvrages ont été regardés de tous temps par les Grecs, comme la source la plus authentique et la plus assurée de la tradition. Indépendamment de cette présomption, qui pourroit suffire, nous avons les raisons les plus fortes de ne compter que deux générations entre la prise de Troie et le temps de Bellérophon, ainsi qu'a fait Homère.

La généalogie ascendante de Bellérophon (1), déduite dans Homère jusqu'à Sisyphe, fils d'Æolus, est une chose sur laquelle les anciens ne varient pas tous; et même les poëtes tragiques s'accordent

1 Iliad. VI, 153.

avec Homère à faire Bellérophon petit-fils de Sisyphe et arrière-petit-fils d'Æolus: or, cela seul prouve que Bellérophon a dû vivre à la troisième génération avant la prise de Troie. La généalogie des descendans d'Æolus et de Dorus est extrêmement connue, parce que presque toutes les grandes familles tiroient leur origine de ces deux fils d'Hélène, et qu'il n'y en avoit aucune qui n'eût quelqu'alliance avec eux. Dans cette généalogie, Æolus et Dorus se trouvent les sixièmes par les mâles, en remontant jusqu'au siége de Troie, ou même les cinquièmes dans la branche des capitaines qui étoient d'un âge un peu avancé; ce qui s'accorde avec l'opinion d'Homère, dans le poëme duquel Glaucus et Sarpedon paroissent fort jeunes, et ne sont pas mariés. Hippolochus, fils de Bellérophon, et père de Glaucus, le cinquième depuis Æolus, étoit encore vivant depuis le commencement de la guerre, comme je l'ai remarqué.

Nous

Nous trouvons dans Apollodore un grand nombre de princes descendus d'Æolus, et qui sont tous au même degré que le petit-fils de Bellérophon. Ulysse est le sixième depuis Æolus, par sa mère Anticlæa, petite-fille de Philonis, fille de Deïoneus; ce qui fait cinq générations, à cause des deux femmes. Patrocle, l'ami d'Achille, Protésilas, roi de Philacé, et Polypœtes, fils de Pirithoüs, descendu de même de Deïoneus, sont les cinquièmes depuis Æolus. Eurypylus, roi d'Ormenium, et son cousin Phœnix, gouverneur d'Achille, sont de même les cinquièmes dans la branche de Cercaphus. Phœbé et Ilaïra, filles de Leucippus, et femmes de Castor et de Pollux, étoient, de même que leurs cousins Idas et Lyncée, fils d'Apharée, les quatrièmes depuis Æolus dans la branche de Périérès, roi de Messène. Cet Idas fut père de Cléopâtre, femme de Méléagre, oncle maternel de Diomède; Machaon et Podalire, fils d'Esculape, étoient les cinquièmes dans la

même branche de Périérès, par leur aïeule Arsinoé.

Eumélus, fils d'Admète et roi de Phérès, étoit, par son père, le cinquième depuis Æolus dans la branche de Crétheus; et par sa mère Alceste, fille de Pélias, le sixième dans la branche de Salmonée, dans laquelle il se trouve deux femmes. Eoneus, fils de Jason (1), qui régnoit à Lemnos au temps de la guerre de Troie, étoit au même degré que Eumélus.

Antilochus, fils de Nestor, étoit le sixième depuis Æolus dans la branche de Salmonée, dans laquelle il se trouve une fille, savoir Tyro, mère de Nélée et de Pélias. Cette même Tyro ayant épousé Crétheus, fils d'Æolus, fut mère d'Æson, de Phérès et d'Amythaon, et bisaïeule d'Eumélus et d'Euneus, qui étoient ainsi les cinquièmes par les mâles, et les sixièmes par les femmes, depuis Æolus; enfin Achille, fils de Pelée et de la prin-

1 Homer. H. 468, 747.

cesse. Philomela (1), fille d'Actor, descendue de Pisidice, femme de Myrmidon, étoit le cinquième depuis Æolus.

Cette généalogie nous donne treize branches différentes de la famille des Æolides, dix-huit personnages connus du temps de la guerre de Troie, qui sont tous au quatrième et au cinquième degré d'Æolus, bisaïeul de Bellérophon. J'en aurois même pu grossir le nombre, si j'avois voulu faire mention des branches éteintes avant la guerre de Troie, comme celles d'Athamas, de Magnes, de Canaché et d'Alcyone. Je me suis contenté d'indiquer ces généalogies, parce qu'elles sont reçues par tous les auteurs, et qu'elles se trouvent tout au long dans Apollodore, dans Diodore, dans Pausanias, &c. Je vais montrer maintenant que

1 Cette opinion étoit celle de Daïmachus de Platée et de Staphylus de Naucratis, anciens écrivains, cités à ce sujet par le Scholiaste d'Apollonius, *Argon.* I, v. 558 et lib. IV; par Eustathe, *Iliad.* 2; et par le Scholiaste d'Aristophane, sur la comédie des *Nuées.*

tous les anciens écrivains grecs s'accordoient avec Homère au sujet de la généalogie de Bellérophon, et qu'ils le plaçoient, comme lui, long-temps après le Prœtus, frère d'Acrisius, et grand-oncle de Persée.

Hésiode parle de Bellérophon dans sa Théogonie (*v. 325*), mais sans donner sa généalogie ; on ne peut cependant douter qu'il ne le crût postérieur de plusieurs générations à Persée, petit-neveu de Prœtus. Hésiode fait combattre Bellérophon contre la Chimère, et il dit que ce monstre étoit le fruit des amours de Typhon et de la nymphe Echidna, fille de Méduse, que Persée vainquit par le secours de Minerve. Le monstre que combattit Bellérophon étoit donc, selon Hésiode, postérieur de deux générations à Méduse et à Persée, qui vivoient eux-mêmes à la seconde génération après Acrisius et Prœtus. A ne prendre les générations de la Chimère, d'Echidna et de Méduse, que pour des générations humaines, on trouvera toujours que Bel-

lérophon étoit, selon Hésiode, à la cinquième génération après Prœtus; ce qui suffit pour nous convaincre qu'il n'étoit pas dans le sentiment des tragiques.

Un fragment d'Hésiode (1), conservé par Eustathe, nous apprend que ce poète plaçoit Nélée, père de Nestor, à la troisième génération avant la guerre de Troie. Nélée, selon Homère (2), étoit fils de Tyro, fille de Salmonée; et aucun ancien écrivain ne nous apprend qu'Hésiode fût d'un sentiment différent. Salmonée, selon Hésiode, dans un fragment de ces généalogies des héros (3), étoit fils d'Æolus; ainsi il comptoit, de même que les autres, cinq générations entières entre Æolus et la prise de Troie.

Eumélus (4), ancien poète corinthien qui vivoit près de huit cents ans avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire, au temps

1 Hesiod. Cler. p. 331.

2 Odyss. α53.

3 Hesiod. Cler. p. 339; ex Schol. Pind. ad. Pythic. IV.

4 Pausan. IV, 287 et 292.

de la première olympiade, et peu après Hésiode, avoit écrit l'histoire de Corinthe en vers (1), dans laquelle, après avoir marqué que Sisyphe régna à Corinthe depuis la fuite de Médée, il donnoit la suite des descendans de Sisyphe jusqu'à la conquête de Corinthe par les Héraclides. Cette généalogie étoit continuée depuis Ornytion, le plus jeune des fils de Sisyphe, jusqu'à Doridas et Hyantidas, qui régnoit à Corinthe au temps du retour des Héraclides dans le Péloponnèse, quatre-vingts ans après la prise de Troie. Ces deux princes étoient les sixièmes depuis Sisyphe, et leur bisaïeul Thoas étoit au même degré que Bellérophon; mais il faut remarquer, au sujet de ces deux princes corinthiens, que leur synchronisme, avec le retour des Héraclides, trouve seulement qu'ils vivoient alors: ils pouvoient être assez âgés, et il n'est pas nécessaire qu'ils n'eussent que trente ans, comme on le

1 Pausan. II, 119.

suppose dans l'évaluation des générations; ils pouvoient en avoir alors soixante, et être à la septième génération après celle de Sisyphe, et à la cinquième après celle de Bellérophon. Il faut observer en second lieu que la naissance d'Ornytion, le plus jeune des fils de Sisyphe, a dû être postérieure à celle de Glaucus, père de Bellérophon, et peut-être à celle de Bellérophon lui-même: il n'est pas impossible que l'oncle soit plus jeune que le neveu, et l'on en a des exemples.

Suivant ces deux observations, la soixantième année des deux princes de Corinthe descendus de Sisyphe, concourant avec celle du retour des Héraclides, quatre-vingts ans après la prise de Troie, ils seront nés vingt ans après cet événement; et la naissance d'Ornytion, leur trisaïeul, antérieure de quatre générations ou de 133 ans, aura précédé la prise de Troie de 113 ans. Par ce calcul il ne sera pas même nécessaire de retarder la naissance d'Ornytion, fils de Sisyphe;

car en donnant 30 ans au Glaucus d'Homère lors de la dernière année du siége de Troie, la naissance de Glaucus, fils de Sisyphe, son bisaïeul, précédera cet événement de 130 ans, et ce prince n'aura été plus âgé que son frère Ornytion que de 17 ans.

Sisyphe (1) monta sur le trône de Corinthe onze ou douze ans au moins après le retour des Argonautes, puisqu'il succéda à Médée, laquelle n'étant venue à Corinthe qu'après la mort de Pélias et après les jeux funèbres célébrés à son tombeau, régna dix ans entiers sur cette ville, suivant Apollodore (2). Sisyphe régna assez long-temps à Corinthe, et il survéquit à Nélée, père de Nestor, qui mourut de maladie dans cette ville, et y fut enterré. Nélée étoit encore vivant, à ce que nous apprend Homère (3), dans le temps que Nestor prit les armes contre

1 Eumel. ap. Pausan. II, 119.

2 Apollod. I, 64. Pausan. II, 114.

3 Homère, A 654 ad 760.

les Epéens. Or, ce même Nestor étoit encore très-jeune lorsqu'Hercule vint attaquer la ville de Pylos, et qu'il tua les onze autres fils de Nélée. Cette expédition d'Hercule contre la ville de Pylos est de l'année même dans laquelle il assista aux jeux olympiques et en régla la forme, ou de l'an 64 avant la prise de Troie, comme je l'ai montré dans une autre dissertation. Donnant alors douze ou treize ans à Nestor, et supposant qu'il en avoit dix-sept ou dix-huit au temps de la guerre des Epéens, cette guerre sera de l'an 58 ou 59 avant la prise de Troie, et la mort de Nélée à Corinthe, à la cour de Sisyphe, sera postérieure à cette année.

La longue vie que je donne à Sisyphe n'est pas une chose sans fondement; c'étoit sans doute ce qui avoit donné lieu à la fable rapportée par Phérécyde (1); suivant laquelle on contoit que Sisyphe ayant enchaîné la mort, la retint long-

1 Scholiast. Iliad. Z 153.

mère (1), mais elle survéquit même quelque temps à cet événement. Selon le sentiment d'Hellanicus et du poète Leschée, suivi par le peintre Polygnote, qui vivoit vers l'an quatre cent seize, et au temps de la guerre du Péloponnèse: en donnant dix-sept ans à Æthra lors de la naissance de Thésée, elle avoit près de quatre-vingt-dix ans au temps de la prise de Troie. Supposant qu'elle eût seize ans au temps du voyage de Bellérophon à Trœzène, c'est-à-dire, l'an 74, et que ce prince en eût alors vingt-huit ou vingt-neuf, il sera né vers l'an 103 avant la prise de Troie. Ce qui quadre parfaitement avec les trois générations que suppose le récit d'Homère entre la naissance de Bellérophon et la prise de Troie.

Pindare (2), né l'an 320 avant l'ère chrétienne, raconte assez au long l'aventure de Bellérophon. Il le nomme petit-

1 Iliad. Υ. 144. Hellanic. apud Schol. Lescheus apud Pausan. X, 861.

2 Olymp. XIII.

fils de Sisyphe, et descendant d'Æolus, et parle de Glaucus son petit-fils, et de la bravoure qu'il témoigna à la défense de Troie. Ainsi il adopte le récit d'Homère (1), et la généalogie rapportée par ce poète. Il ne détermine pas précisément le temps de ce héros, mais on peut le conclure par celui du devin qu'il lui donne pour conseil dans son entreprise. Pindare le nomme Cœranides ou fils de Cœranus, et le temps de ce devin, fils de Cœranus, est connu par Homère, qui le nomme Polyïde, et qui dit que le Corinthien Euchenor, son fils, se trouva à la guerre de Troie, et fut tué par Pâris. Hippolochus, fils de Bellérophon, étant encore vivant au temps de cette guerre, il n'est pas étonnant que le père d'Euchenor eût été contemporain de Bellérophon.

Le devin Polyïde est un personnage très-célèbre dans l'ancienne histoire; il descendoit d'un Abas, fondateur de la

1 Iliad. N. 663.

ville et du temple d'Abes, dans la Phocide, où étoit un oracle d'Apollon (1) plus ancien que celui de Delphes. Polyïde, contemporain d'Alcathoüs, fils de Pélope et oncle d'Agamemnon, engagea ce prince à faire bâtir à Mégare un temple de Bacchus, pour expier le crime dont il s'étoit souillé en tuant lui-même son fils (2) qui revenoit de la chasse de Calydon. Alcathoüs avoit conduit une colonie à Mégare, et régnoit sur cette ville qu'il avoit rebâtie après qu'elle eut été prise et détruite par Minos, auquel la fille de Nysus en avoit ouvert les portes (3). Alcathoüs, en s'établissant à Mégare, avoit été obligé de se soumettre au tribut imposé par Minos aux peuples de la Mégaride et de l'Attique; Péribée, sa fille, fut envoyée en Crète avec les autres enfans de tribut, que Thésée délivra par la mort du Minotaure. Elle

1 Pausan. I, 81.
2 Idem. ibid. 99, 121.
3 Apollod. III, 215. Plutarch. Thes.

épousa Télamon dans la suite, et fut mère du grand Ajax. On peut voir encore dans Apollodore les fables que débitoient les anciens mythologistes, et les miracles qu'ils attribuoient à ce devin Polyïde, entre autres la résurrection de Glaucus, fils de Minos, frère de Phædre et oncle d'Idoménée, qui commandoit les troupes de Crète à la guerre de Troie. Tous ces faits prouvent invinciblement que Pindare, en donnant Polyïde, fils de Cœranus, pour conseil à Bellérophon, a supposé, comme Homère, que ce héros vivoit deux générations avant la prise de Troie.

Les tragiques eux-mêmes ne semblent pas s'être écartés de cette opinion; du moins ne voit-on rien qui fasse soupçonner qu'ils ne fissent pas Bellérophon petit-fils de Sisyphe et grand-père du Glaucus d'Homère. Apollodore et Pausanias (1), qui paroissoient adopter leur

1 Apollod. I, 38; II, 80; III, 148. Pausan. II, 120, 122.

opinion au sujet de Prœtus, et croire que celui qui envoya Bellérophon en Lycie étoit le même que le frère d'Acrisius, s'accordent avec Homère à le faire petit-fils de Sisyphe.

Il est très-étonnant qu'Apollodore (1) ait rapporté l'opinion des tragiques au sujet du Prœtus de Bellérophon, sans marquer qu'il la croyoit fausse; car d'un côté il suppose que Bellérophon étoit l'aïeul maternel de Sarpedon tué à la guerre de Troie, et de l'autre il suppose que ce même Bellérophon étoit contemporain de Prœtus, fils d'Acrisius, qu'il place six générations entières avant la guerre de Troie, ainsi que je l'ai déjà fait voir. Comment a-t-il pu imaginer que deux hommes entre lesquels il se trouvoit quatre générations ou cent trente ans, ont été contemporains?

La généalogie détaillée des Æolides dans Apollodore (2), suppose que Bellé-

1 Apollod. III, 148.

2 Idem. I, 38; II, 80. Clemen. Stromat. I.

rophon a été contemporain de tous les personnages qui ont vécu à la troisième génération avant la guerre de Troie; et cependant, dans les fragmens de sa chronique, conservés par Clément d'Alexandrie, il compte cent quatre-vingt-sept ans entiers entre la prise de Troie et le règne de Persée à Mycènes. Le règne de Persée à Mycènes ne commença qu'après la mort d'Acrisius, et qu'après que Persée eut cédé Argos et son territoire à Megapenthe, fils de Prœtus, en échange du royaume de Tirynthe dont Micènes faisoit partie; Prœtus est donc mort, selon Apollodore, 188 ans au plus tard avant la prise de Troie; comment a-t-il pu être contemporain de Bellérophon, qui vivoit au plus 70 ans ou deux générations avant cet événement?

La Bibliothèque d'Apollodore est un ouvrage dans lequel nous ne devons pas être surpris de trouver des contradictions; c'est une compilation dans laquelle Apollodore ayant pour objet de rassem-

bler les diverses traditions des poètes et des mythologues, s'est contenté de les disposer dans un ordre généalogique, sans se trop embarrâsser de les concilier entre elles, ou d'en assigner les différens degrés d'autorité. Il espéroit, sans doute, que l'on comprendroit quelle étoit la nature d'un pareil ouvrage, et qu'on ne lui imputeroit pas de recevoir en même temps des faits contradictoires, uniquement parce qu'il les rapportoit sans prendre de parti. Car, dans le point d'histoire dont il s'agit ici, il ne dit rien qui montre qu'il inclinât vers l'opinion des tragiques ; et peut-être, après le jugement porté contre eux par Platon, doit-on conclure de ce qu'Apollodore les cite pour seuls garans de l'opinion opposée à celle d'Homère, qu'il ne la croyoit pas trop bien appuyée.

Avant que de passer aux recherches que j'ai promis sur la famille et sur le pays dont étoit le Prœtus de Bellérophon, sa femme Antia et le roi de Lycie

son beau père, je ne puis m'empêcher d'examiner quelques circonstances de cette histoire, qui, dans le système des poètes tragiques, forment encore de nouveaux embarras. Ces poètes supposent que le roi de Lycie se nommoit Iobas ou Iobatès, nom qui n'est ni lycien, ni grec, mais celui des rois de Numidie et de plusieurs Africains ou Phéniciens. Cependant ces poètes supposoient, qu'au temps de Prœtus et d'Acrisius il y avoit sur les côtes méridionales de l'Asie mineure une colonie grecque qui avoit donné le nom de Lycie au pays sur lequel régnoit le beau-père de Prœtus, qu'ils font frères d'Acrisius.

Les tragiques (1) ajoutent qu'après la mort d'Abas, petit-fils de Danaüs, le royaume et la ville d'Argos échurent à Prœtus; mais qu'en ayant été chassé par son frère Acrisius, il se refugia chez le roi de Lycie, son beau-père, qui lui donna une armée, et une flotte pour la trans-

1 Apollod. II, 77.

porter en Grèce, et que ce fut avec ce secours qu'il se rétablit à Argos. Ce récit suppose, comme on voit, que, dès le temps d'Acrisius, c'est-à-dire, plus de deux cents ans avant la guerre de Troie, la Grèce, qui sortoit à peine de la barbarie, avoit déjà envoyé des colonies au loin, et que ces colonies étoient en état d'armer des flottes assez considérables pour porter une armée nombreuse; ce qui supposoit la navigation familière et assez parfaite. Ce sont déjà là des choses que ceux qui ont examiné l'ancienne histoire des temps héroïques de la Grèce, auront peine à recevoir. Mais il y a plus encore, puisqu'il est faux, 1°. que dans la guerre allumée entre les deux frères, ils aient l'un ou l'autre appellé des troupes étrangères: 2°. que Prœtus (1), frère d'Acrisius, ait jamais possédé tranquillement, ni avant ni après la guerre, la ville et le territoire d'Argos. Aussi-tôt après la mort d'Abas, les deux frères se

1 Pausan. II, 168, 169.

disputèrent la couronne, à laquelle ils prétendoient avoir un droit égal. Les peuples de l'Argolide se partagèrent, et on en vint aux mains; mais la perte ayant été égale dans les deux partis, ils sentirent combien les suites de cette guerre civile pouvoient devenir fatales au corps entier de la nation argienne, et l'on convint de partager le royaume entre les deux frères. Acrisius eut pour sa part la ville d'Argos et son territoire; Prœtus (1) se contenta des villes de Tirynthe, de Heræum et de Mydæum. Il régna sur ces trois villes et sur leurs territoires, et il les laissa à son fils Mégapenthe. Acrisius régna de son côté sur la ville d'Argos; elle passa, à sa mort, à Persée, son petit-fils, qui l'échangea avec le royaume de Mégapenthe, et ce fut en conséquence de cet échange que les descendans de Prœtus régnèrent à Argos, qu'il n'avoit jamais possédé.

Le traité de partage entre les deux

1 Pausan. II, 145.

frères se fit aussi-tôt après la bataille. Car, par un des articles, on convint de dresser un tombeau commun pour tous ceux des deux partis qui avoient été tués dans le combat (1). On crut qu'ayant été citoyens d'une même ville, ils devoient avoir aussi un même tombeau. Le monument, qui subsistoit encore au temps de Pausanias, étoit bâti en forme de pyramide, et orné de représentations de boucliers ronds ou argoliques, à cause que dans le combat on avoit vu de semblables boucliers dans les deux armées; cette tradition, et le discours que tenoient à Pausanias ceux qui lui montrèrent ce monument, sont, ce me semble, une preuve bien précise que Prœtus n'avoit point de troupes lyciennes avec lui, et qu'il n'a jamais possédé la ville d'Argos, quoiqu'Apollodore dise le contraire après les tragiques.

Le nom d'Argiens, donné par Homère aux sujets du Prœtus qui envoya Bellé-

1 Pausan. II, 169.

rophon

rophon en Lycie, est sans doute ce qui a fait croire aux tragiques que Prœtus, frère d'Acrisius, régna sur la ville d'Argos de même que son fils Mégapenthe, qui en devint maître par l'échange qu'il fit avec Persée. Mais ils auroient dû songer que, dans les poëmes d'Homère, le nom d'Argiens signifie ordinairement les Grecs en général. C'est une observation que Strabon (1) a faite il y a long-temps; cet écrivain ajoute que lorsqu'Homère veut parler de la ville d'Argos sur laquelle régnèrent Inachus et Danaüs, il a toujours soin d'y joindre quelque épithète pour la distinguer des autres villes qui portoient le nom d'Argos, et qui étoient au nombre de huit, comme le remarque Stephanus (2).

L'existence de la colonie grecque de Lycie au temps d'Acrisius, est encore une chose imaginée par les tragiques, contre la vérité de l'histoire. Hérodote

1 Strab. Geogr. VIII, 369.
2 Stephan. Argos.

(*I*, 173; *VII*, 92), plus ancien que ces tragiques, et mieux instruit qu'eux des antiquités d'un pays voisin de la ville d'Halicarnasse, sa patrie, nous apprend que l'établissement des Grecs dans cette partie de l'Asie étoit postérieur au temps d'Acrisius; puisque le conducteur de cette colonie, et celui qui lui donna son nom, étoit Lycus, fils de Pandion, frère d'Ægée et oncle de Thésée. Lycus, dit Hérodote (*I*, 173), alla chercher un asyle contre les soupçons de son frère Ægée auprès de Sarpédon, frère de Minos, établi dans le pays des Termyles; et ce fut ce Lycus qui donna son nom aux Lyciens. Sarpédon étoit d'autant plus porté à recevoir et à protéger Lycus contre les entreprises d'un frère injuste et soupçonneux, que lui-même avoit été obligé d'abandonner la Crète pour se soustraire aux persécutions de son frère Minos. Sarpédon avoit été suivi par tous ceux qui, s'étant déclarés pour lui lors-qu'il avoit disputé la couronne à son

frère, craignirent de demeurer exposés au ressentiment de Minos. Les Crétois établis dans le pays des Myliens ou Termyles, conservèrent en grande partie les mœurs et les loix de la Crète leur patrie, et ne prirent le nom de Lyciens que depuis l'arrivée de Lycus, fils de Pandion. Les peuples des pays voisins ne leur donnent pas ce nom, dit Hérodote, et ils continuent de les nommer Termyles, et d'appeler leur pays la Milyade ; ce nom étoit, continue-t-il, celui de la Lycie, et le pays que les Grecs nomment aujourd'hui Milyas, étoit celui des Solymes.

Diodore (1) nous apprend que Sarpedon, frère de Minos, fut père d'un Evander qui épousa Laodamie, fille de Bellérophon, et qui en eut Sarpédon, tué à la guerre de Troie par Patrocle. Hérodote dit formellement que le temps de Minos précéda la guerre de Troie de trois générations ; ainsi nous ne pouvons

(1) Diod. Biblioth. Hist. v. 298. Hérod. VII, 171.

douter que le temps du passage de la première colonie grecque dans la Milyade, sous la conduite de Sarpedon, frère de Minos, et grand-oncle d'Idoménée, de même que l'arrivée de Lycus, frère d'Ægée, ne soient des événemens postérieurs de trois générations au moins au règne de Prœtus et d'Acrisius, et que l'alliance de ce même prince avec le roi des Lyciens, supposée par les tragiques, ne soit un de ces anachronismes qui leur sont si ordinaires.

Je crois avoir établi dans les discussions précédentes, 1°. que Bellérophon étant arrière-petit-fils d'Æolus, il ne peut avoir précédé la guerre de Troie que de deux générations, et qu'il a vécu au plus à la troisième avant cet événement; 2°. que le Prœtus frère d'Acrisius, qui épousa Sthénobée, ayant précédé la guerre de Troie de six générations, a vécu au moins un siècle avant Bellérophon, et ne peut être le Prœtus dont parle Homère; 3°. que Sthénobée, femme

du Proetus roi d'Argos, selon les tragiques, étoit fille du roi de Tégée en Arcadie, qui avoit régné sur le pays, et qui y étoit mort; qu'elle étoit sœur d'Aleus, bisaïeul d'Antimache, femme d'Eurysthée, contemporain de Bellérophon, et que par conséquent ayant précédé ce héros de trois générations, elle ne peut être la même que la femme du Proetus d'Homère; 4°. que Proetus n'a jamais régné sur la ville d'Argos; 5°. que de son temps il n'y avoit point encore de colonie grecque en Lycie, puisque cette colonie y fut conduite au plutôt sur la fin de la quatrième génération avant la prise de Troie, par Sarpedon, grand-oncle d'Idoménée. Après avoir montré ainsi qu'il est impossible de soutenir le système des tragiques et d'abandonner Homère, sans renverser toute l'ancienne histoire, il me reste à examiner quel pourroit être ce Proetus qui vivoit au temps de Bellérophon, et deux générations seulement avant la prise de Troie. On trouve dans

l'antiquité trois Prœtus différens ; savoir, 1°. le Prœtus, roi de Tirynthe et frère d'Acrisius, duquel j'ai parlé ci-dessus ; 2°. un Prœtus, fils de Nauplius et arrière-petit-fils de Danaüs, comme le Prœtus roi de Tirynthe ; ainsi tout ce que j'ai dit pour montrer que le premier Prœtus ne peut être celui de Bellérophon, a lieu pour celui-ci. Il étoit petit-fils d'Amymoné, l'une des Danaïdes, et fut le quadrisaïeul de Palamède. Ainsi il a vécu à la sixième génération avant la prise de Troie. Apollonius de Rhodes (1) donne la suite entière des générations depuis Amymoné, fille de Danaüs, jusqu'à Nauplius, père de Palamède (2).

On trouve enfin un troisième Prœtus, différent des deux premiers, dans un fragment de Phérécyde conservé par Didyme et par Eustathe (pag. 1688), dans

1 Argon. I, 133.

2 Le Scholiaste d'Apollon croit que ce Prœtus est celui de Bellérophon, mais il se trompe en cela.

leurs scholies sur l'Odyssée (Λ v. 325).
L'ancien auteur du poëme des *Retours*, ou Νόστοι, en parloit aussi, au rapport de Pausanias (X, 872). Phérécyde et l'auteur du poëme des *Retours*, disoient que Thersandre, fils de Sisyphe, eut un fils nommé *Prœtus* qui épousa la princesse *Antia*, qui eut pour fille cette *Mœra* dont Ulysse dit, dans l'Odyssée (Λ 325) qu'il a vu l'ombre dans les enfers : Phérécyde ajoute que cette Mœra ayant été séduite par Jupiter, en eut un fils nommé *Locrus*, qui aida Zéthus et Amphion dans la construction des murailles de Thèbes. Mœra s'étoit consacrée à Diane, et cette déesse, irritée contre Mœra, lui perça le sein d'un coup de flèche, et lui ôta la vie.

Ce troisième Prœtus est sans doute celui d'Homère. Il étoit cousin-germain de Bellérophon, et petit-fils de Sisyphe comme lui : ainsi il étoit naturel que Bellérophon, banni de Corinthe, pour une action plus malheureuse que criminelle, allât chercher un asyle à sa cour,

ou le poëme des *Retours*, nous en saurions sans doute davantage. Pausanias (*IX*, *727*), en décrivant les murailles de la ville de Thèbes, observe qu'une des portes étoit nommée Prœtide, ou porte de Prœtus. Il ajoute qu'elle avoit sans doute tiré son nom d'un Prœtus établi dans la Béotie; mais il avoue que ce Prœtus lui est inconnu, et il croit difficile de déterminer de quelle famille il étoit. Pausanias (*X*, *872*) ne songeoit pas apparemment à ce qu'il dit ailleurs du Prœtus, père de Mœra et fils de Thersandre, roi d'un canton de la Béotie. Phérécyde, en disant que celui qui aida Zéthus et Amphion à construire les murailles de Thèbes, étoit petit-fils de Prœtus, nous montre quel étoit le Prœtus dont la porte Prœtide portoit le nom.

Phérécyde (a) ajoutoit que ce Prœtus avoit épousé Antia, fille d'Amphianax; et Apollodore (*II*, *78*) observe que ceux qui défendoient l'opinion d'Homère con-

(a) Schol. Didym. Odyss. A 325.

tre les tragiques, au sujet de Bellérophon, donnoient aussi le nom d'Amphianax, et non celui d'Iobate, au roi de Lycie qui maria ses deux filles à Prœtus et à Bellérophon. Pausanias (1) nous parle aussi d'un Amphianax d'origine argienne, fils d'Amphimacus et père d'un Oetylus, qui fonda dans la Messénie, auprès du cap Tænare, une ville de son nom (2), dans laquelle on lui rendoit les honneurs héroïques, et dont il est parlé dans Homère. Je n'ai pu trouver le nom d'Amphimacus parmi celui des différens princes argiens nommés dans les anciens, et par conséquent je ne puis déterminer la famille dont il étoit : cependant je ne doute point que cet Amphianax, père d'Oetylus, ne soit celui dont parle Phérécyde, et qui fut roi de Lycie. Si j'osois donner quelque chose à la conjecture, je dirois que le nom d'Amphimacus est

(1) Pausan. III. Homer. Iliad. B. Stephan. Οἴτυλ.

(2) Cette ville, nommé *Oetylus* ou *Boetylus* dans les anciens, est appelée aujourd'hui *Vitulo*. Elle est entre la Messénie et la Laconie, et a un très-beau port.

peut-être le même que celui d'Anthimacus, fils d'Electrion, et que les copistes auront mis l'un de ces deux noms pour l'autre dans Pausanias (*III*, 296) ou dans Apollodore (*II*, 90), qui nous apprend le nom de ce fils d'Electrion. On a des exemples qu'ils ont confondus des noms plus différens que ceux-ci.

Anthimacus et ses frères ayant été tués dans une guerre contre les Télèbes, Electrion, leur père, fils de Persée et roi de Midæum, prit les armes pour venger leur mort, et engagea son neveu Amphitryon, roi de Tirynthe, par la promesse de lui donner sa fille Alcmène en mariage, de joindre ses troupes aux siennes. Amphitryon ayant blessé dangereusement Electrion par un accident imprévu, ce prince pardonna sa mort à Amphitryon, le chargea de continuer la guerre contre les Télèbes, et ordonna à Alcmène de l'épouser après qu'il auroit vengé la mort de ses frères. Cependant ce meurtre, quoique involontaire, obli-

geant Amphitryon de s'exiler de son pays pour un an, et de ne revenir qu'après avoir été purifié par les cérémonies de l'expiation (car telle étoit la jurisprudence des temps héroïques), il passa dans la Béotie avec sa cousine Alcmène; et son oncle Sthénélus, roi de Mycènes, profita de cette absence pour s'emparer des états de Tirynthe et de Midæum, qu'il prétendit devoir être confisqués à son profit. Amphitryon et Hercule ne purent les retirer de ses mains, et après la mort de celui-ci, ils passèrent à Atrée et à Agamemnon, sans que les descendans d'Hercule pussent y rentrer, malgré tous leurs efforts, jusqu'en l'année 80 après la prise de Troie, dans laquelle ils revinrent dans le Péloponnèse, et en firent la conquête.

La famille d'Electrion se trouvant dépouillée de son patrimoine par l'usurpation de Sthénélus, on comprend que si Amphianax étoit fils d'Antimachus et petit-fils d'Electrion, il se trouva con-

traint d'aller chercher une retraite hors de l'Argolide. La Messénie lui en offroit une; Leucypus et Apharée, qui régnoient sur ce pays, étoient ses cousins, et fils de Gorgophone, sœur de son aïeul Electrion. Toutes ces diverses circonstances quadrent assez bien entre elles; et nous voyons dans les critiques des corrections de passages qui sont beaucoup moins fondées. Cependant je me garderai bien de vouloir rien changer au texte d'Apollodore et de Pausanias. Si j'avois cependant à faire un changement, je préférerois le nom d'Amphimacus, non-seulement parce que ceux de la ville d'Octylus, qui donnoient ce nom du temps de Pausanias au père d'Amphianax, pouvoient avoir des monumens qui eussent conservé le véritable nom de l'aïeul de leur fondateur; mais encore parce que ce nom d'Amphimacus étoit celui d'un roi de Lycie, à la cour duquel Chalcas se retira après la prise de Troie (1).

(1) Conon, narrat. 6.

Quoi qu'il en soit de l'origine d'Amphianax, beau-père de Prœtus et de Bellérophon, on ne peut guère douter qu'il fût le même que l'Amphianax qui avoit vécu dans la Messénie. Or, c'est de ce même pays que Lycus sortoit quand il passa en Lycie; car ce fut avant d'aller dans la Milyade, chez Sarpedon, qu'il fit un voyage dans la Messénie, où Leucypus et Apharée le reçurent, et lui donnèrent une retraite contre les persécutions de son frère Ægée (1). Ce Lycus avoit acquis beaucoup de crédit dans la Grèce, par la connoissance qu'il avoit des cérémonies du culte des dieux, et par son zèle pour l'observation des mystères ou fêtes établies en leur honneur. C'étoit lui qui avoit fondé à Athènes le temple et les fêtes d'Apollon, surnommé Lycien (2).

Lycus (3) trouva le culte des grandes déesses, c'est-à-dire, de Cérès et de Pro-

1 Pausan. IV, 28.
2 Idem. I, 44.
3 Idem. IV, 260, 261.

serpine, établi dans la Messénie, où il avoit été apporté par Caucon dès le temps de Danaüs. Ce culte étoit très-grossier, et les mystères n'en avoient aucune dignité. Lycus entreprit de les réformer sur le modèle de ceux qui se célébroient à Eleusis, afin de les rendre plus augustes et plus respectables. Pausanias (*IV*, *343*) nous apprend que les Messéniens gardèrent précieusement l'original de la formule des cérémonies et des prières dictées par Lycus, et gravées sur des feuilles d'airain très-minces, et roulées en forme de volume. Ces peuples regardoient l'original de cette formule comme le gage de la durée de leur empire; et lorsqu'Aristomènes, se voyant hors d'état de défendre la liberté de son pays contre les Lacédémoniens, prit le parti d'abandonner la Messénie avec ceux qui préféroient l'exil à la servitude, il enterra ce volume dans un vase d'airain, dans un endroit du mont Ithome, persuadé, dit Pausanias, que la Messénie pouvoit es-

pérer de recouvrer un jour sa liberté et sa puissance, tant qu'elle posséderoit ce gage fatal de sa durée (1). Cette urne et ce volume furent retrouvés par Epaminondas, lorsqu'après la bataille de Leuctres il délivra la Messénie du joug des Lacédémoniens, et voulut lui rendre son ancien éclat. Le poète Rhianus, contemporain d'Aristomènes et de la seconde guerre de Messène, avoit fait mention de cette formule de Lycus, et de la précaution prise par Aristomènes. Le même Rhianus faisoit mention de Lycus, instituteur des mystères, et il en étoit parlé aussi dans une ancienne inscription que rapporte Pausanias (*IV*, *280 et 281*).

Il est assez naturel de supposer que Lycus, ne se croyant pas assez à couvert du ressentiment de son frère Ægée dans la Messénie, voulut chercher une retraite plus éloignée, et qu'il forma le dessein d'aller hors de la Grèce joindre la colonie crétoise, conduite depuis peu

(1) Pausan. IV, 328, 343.

par Sarpedon, frère de Minos. Peut-être y entra-t-il aussi quelque vue religieuse d'y porter le culte d'Apollon et les fêtes qu'il avoit déjà établies dans l'Attique; on peut supposer encore qu'il engagea Amphianax à le suivre, et à laisser son fils Oetylus en Messénie, où il avoit déjà un établissement. L'histoire de ces temps héroïques nous montre combien ces sortes de migrations étoient alors fréquentes, et quelle devoit être l'inquiétude des princes Grecs. Ils passoient sans cesse d'un lieu à l'autre, et avoient à peine fondé une colonie dans un pays, qu'ils pensoient à en aller établir une autre ailleurs. Amphianax ayant marié une de ses filles à Proetus, roi d'un canton de l'Orchoménie, et l'un des successeurs d'Athamas, il y a beaucoup d'apparence que ce prince l'assista dans cette entreprise, et lui permit de lever des troupes dans l'Orchoménie. Ce furent sans doute ces Æoliens sortis du royaume d'Athamas qui portèrent en Lycie les

sacrifices, les fêtes et les pratiques religieuses, particulières à la famille de ce prince et inconnues aux autres Grecs, que les Lyciens observoient encore au temps de Platon, à ce que nous apprend ce philosophe dans son dialogue intitulé MINOS.

La supposition que je fais ici est très-naturelle; elle est la seule qui puisse rendre raison du fait rapporté par Platon. Car dès le temps de la guerre de Troie, la famille d'Athamas étoit dispersée, absolument dépouillée des états que ce prince avoit possédés en Béotie, et même presque entièrement éteinte. Aussi c'est avant cet événement qu'il faut chercher le temps du passage des sujets de ce prince dans la Lycie; et ce que nous apprend Phérécyde du mariage de Proetus, neveu et successeur d'Athamas, avec la fille d'Amphianax, roi de Lycie, nous montre dans quels temps il faut placer la translation des fêtes et des sacrifices institués par Atha-

mas. Amphianax s'établit sans doute, avec ses nouveaux sujets, dans le voisinage de Sarpedon, qui s'unit volontiers avec les Grecs, qui le mettoient en état de moins craindre les anciens habitans; et dans la suite sa famille s'unit avec celle d'Amphianax, comme on l'a vu plus haut. A l'égard de Lycus, on ne voit point qu'il ait pensé à se faire un établissement particulier; tout occupé des choses de la religion, il ne pensa sans doute qu'à fonder des temples et qu'à instituer des fêtes, et il se contenta de l'honneur de donner son nom à la colonie dont il avoit été le conducteur. Il passoit pour prophète, et il avoit laissé des prophéties que l'on gardoit avec beaucoup de soin (1).

Cette manière de déterminer le temps et les circonstances de la fondation de la colonie grecque établie en Lycie, quadre parfaitement avec le récit d'Homère; elle est conforme aux plus anciennes tra-

1 Pausan. IV, 3.8; X, 838.

ditions, et répand, ce me semble, un grand jour sur l'histoire des temps héroïques : ainsi, quoique j'aie été obligé de lier les divers faits épars dans les anciens par quelques conjectures, comme elles ne sont presque que des conséquences de ces mêmes faits, j'espère que l'on ne fera difficulté de les recevoir, du moins on ne pourra, je crois, se dispenser de reconnoître que le récit d'Homère au sujet de Bellérophon, se lie avec tout le reste de l'ancienne histoire ; au lieu que le sentiment des tragiques, quoique adopté sans examen par les écrivains postérieurs, ne peut se soutenir sans tomber dans des contradictions manifestes, et sans être obligé de bouleverser toute l'ancienne histoire.

RELIGION DES ANCIENS PEUPLES DE L'EUROPE.

Observations sur la Religion des Gaulois et sur celle des Germains.

La connoissance des anciennes religions, dont l'histoire est si intimement liée avec celle de l'esprit humain, est un objet certainement très-digne de nos recherches; mais c'est aussi ce qu'il y a de plus difficile à démêler dans l'étude de l'antiquité.

La religion des Grecs et celle des Romains, dont il nous reste un si grand nombre de monumens, auxquelles les ouvrages des anciens font de perpétuelles

allusions, et qui ont été l'objet du travail d'un grand nombre de critiques habiles, sont encore très-peu éclaircies, soit pour le fonds du dogme et pour le systême général, soit pour le détail des pratiques les plus communes.

La difficulté est encore plus grande pour les religions des différens peuples barbares. Elles ne nous sont connues que par un petit nombre d'écrivains qui en ont parlé par occasion, presque toujours d'une manière peu détaillée, souvent même sans les connoître autrement que par les rapports vagues et peu exacts de gens qui n'avoient eu qu'un commerce passager avec ces barbares, qui n'avoient consulté que des négocians ou des soldats, et qui n'étant pas même au fait du vrai systême de leur propre religion, n'étoient guère en état de se former une idée juste du systême religieux d'une nation étrangère.

Nous en avons un exemple bien sensible dans la manière dont presque tous

les anciens ont parlé des Juifs. La réligion de Moïse, très-simple et même très-philosophique, ne proposoit aucun dogme difficile à concilier avec la raison. Les Juifs étoient répandus par tout l'Univers connu; ils avoient des synagogues dans toutes les villes considérables de la Syrie, de l'Asie mineure et de la Grèce; ils étoient même en grand nombre à Rome. Ils cherchoient avec ardeur à faire des prosélytes, et les livres de leur loi étoient traduits dans une langue entendue de tout le monde. Nous voyons cependant que l'on avoit une idée absolument fausse de leur réligion. Il suffit de se rappeler ce qu'en ont dit Strabon, Diodore, Tacite, Plutarque, &c. pour se convaincre que malgré la facilité qu'on avoit d'approfondir le systême religieux des Juifs, les écrivains les plus habiles et les plus curieux avoient négligé de s'en instruire.

On doit juger par-là du degré de créance que méritent César, Diodore, Strabon,

Strabon, Méla, Lucain, etc. lorsqu'ils parlent du systême religieux des Gaulois; systême que les Druides cachoient à leur propre nation, dont ils ne découvroient le fonds qu'à ceux de leur ordre, et qu'ils enveloppoient sous des fables, sur lesquelles ils fondoient des pratiques puériles, superstitieuses ou même barbares.

On doit encore moins de créance à ce que César (1) a pu dire de la religion des Germains, dans un temps où elle n'étoit connue que par le rapport des Gaulois, qui n'avoient de commerce qu'avec les cités germaniques répandues sur les bords du Rhin, qui ne voyageoient point dans la Germanie, où il n'y avoit alors presque aucun commerce à faire, et qui ne voyoient les Germains que quand ceux-ci passoient le Rhin à main armée pour envahir la Gaule ou pour la ravager. Les Gaulois étoient alors occupés de toute autre chose que du soin de s'instruire de

1 Cæsar, de Bello Gallico, l. I.

la religion de leurs ennemis ; et quand ils auroient eu cette curiosité, ces ennemis n'étoient guère propres à la satisfaire. On sait que pour apprendre le système religieux d'une nation, ce n'est pas à ceux qui composent ses armées qu'il se faudroit adresser.

Au temps de Tacite on étoit un peu plus en état de connoître la religion des Germains : plusieurs nations d'entre eux étoient ou soumises ou du moins alliées à l'empire. On voyageoit dans la Germanie, et l'on pénétroit sans danger jusque sur les bords de la mer Baltique, pour le commerce de l'ambre jaune et pour celui des fourrures. Ainsi il est naturel que Tacite (1), mieux instruit que César de

1 Juste Lipse croit que Tacite est le *Cornel. Tacitus, Galliæ Belgicæ rationes procurans*, dont Pline parle, *VII, 16*. Pline a écrit vers l'an 77 ; la Germanie de Tacite est de l'an 98 environ, et du second consulat de Trajan, *Germ. 37*. Juste Lipse n'est pas sûr si le *Cornel. Tacitus* de Pline est l'historien ou le père de l'historien. *Voy. Bayle, Dict. crit. Tacite*. Mais il faut observer que Bayle n'a pas fait attention aux dates.

la religion d'un pays qu'il avoit vu d'assez près, en ait parlé autrement; et cette différence n'oblige pas de supposer que la religion des Germains ait changé dans l'intervalle du temps écoulé entre ces deux écrivains.

Il y a, au reste, une réflexion générale à faire sur tout ce que les Grecs et les Romains ont dit des religions étrangères: ils vouloient que ces religions fussent au fonds la même que la leur, et ils donnoient le nom de leurs dieux aux divinités de toutes les nations barbares. C'étoit une suite du principe de tolérance religieuse dans lequel ils étoient; car ils n'ont proscrit que les religions exclusives, qui refusoient de se prêter à une association avec le culte grec ou romain. Ces religions étoient le christianisme, le judaïsme et l'égyptianisme. Ces deux derniers cultes n'étoient presque jamais tolérés hors de la Judée et de l'Egypte, et la tolérance ne consistoit que dans une espèce de suspension des

anciennes loix, dont nous voyons qu'on renouveloit de temps en temps l'exécution. C'est-là un point dont il me seroit facile de donner les preuves.

L'identité prétendue des dieux grecs et des dieux barbares n'a presque jamais aucun fondement réel; et quand on vient à l'examiner de près, on trouve toujours qu'elle ne peut être admise par ceux qui ne veulent recevoir que des idées exactes. Il est vrai que le polythéisme, qui avoit lieu chez presque toutes les nations barbares, de même que chez les Grecs et chez les Romains, partageoit l'administration de l'Univers entre plusieurs divinités différentes, à qui on donnoit des attributs assez semblables, parce que ces départemens avoient été réglés sur les besoins et sur les passions des hommes, qui sont les mêmes par-tout.

Mais ces départemens n'étoient pourtant pas exactement semblables, et ils avoient rarement les mêmes limites dans les différentes religions : les limites va-

rioient même souvent dans les différentes branches d'une même religion. J'écarte tout le détail où je pourrois entrer pour prouver ce point de mythologie : ceux qui ont lu les anciens avec quelque attention, n'en ont pas besoin. Je n'examine pas non plus si le polythéisme partageoit toujours l'administration de l'Univers entre deux divinités égales et indépendantes, et si elles n'étoient pas ordinairement soumises aux ordres d'un Dieu supérieur, dont elles étoient proprement les ministres.

Une autre réflexion importante, au sujet de l'identité des dieux grecs et des dieux barbares, c'est que dans toutes les religions polythéistes le nom d'une divinité ne réveilloit pas seulement l'idée de ses attributs et du département qui lui étoit échu en partage, il rappeloit encore le souvenir de sa légende, c'est-à-dire, celui de l'histoire de sa naissance et de ses aventures. Or ces légendes ne pouvoient être les mêmes chez les bar-

bares et chez les Grecs. Elles n'étoient jamais qu'un amas des productions fantastiques de l'imagination des poètes et du fanatisme des prêtres. Dans chaque religion elles étoient fondées sur les coutumes, les opinions, le tempérament de chaque nation, et sur la nature du pays qu'elle habitoit.

Taranis pouvoit avoir chez les Gaulois un département particulier, semblable en partie à celui du Jupiter des Grecs, régner comme lui dans le ciel, et manier la foudre comme lui; mais on ne voit pas qu'il fût comme lui le souverain des dieux et des hommes: du moins il est sûr qu'il n'étoit pas le fils de Rhéa et de Saturne, et le petit-fils d'Uranus, qu'il n'avoit pas détrôné son père pour régner à sa place, et qu'il n'avoit point partagé l'empire de l'Univers avec ses deux frères.

Il en faut dire autant des autres dieux gaulois, d'*Hésus*, de *Teutatès*, de *Belenus* et de *Belisana*, qu'on a prétendus

les mêmes que Mars, Mercure, Apollon et Minerve. Il y a quelques-uns de ces dieux dont les noms gaulois se trouvent joints à des noms romains sur d'anciennes inscriptions, comme ceux de *Belenus* et de *Belisana*; mais pour ceux des trois principaux, *Taranis*, *Hésius* et *Teutates*, leur identité avec les dieux romains n'est fondée que sur des raisonnemens et sur des conjectures de nos critiques modernes; conjectures qui n'auront jamais un grand degré de certitude. Plusieurs de ces conjectures peuvent, à la vérité, être confirmées par l'étymologie des noms gaulois de ces divinités, tirées des racines en usage dans les différentes dialectes de la langue celtique, qui se parlent encore aujourd'hui dans quelques cantons de la France et de l'Angleterre. J'en pourrois proposer plusieurs (1);

1 TARANIS ou Jupiter est nommé *Taranucus* sur une inscription, de *Taran*, tonnerre, foudre; racine *Taro*, *Taraou* et *Torry*, frapper, briser. TEUTATES peut venir de *Teu*, *Taith*, Deus itinerum. Il sera le Mercure gaulois que César nomme *Viarum*

mais quelque goût que j'aie pour ces sortes de spéculations, j'ai toujours été per-

atque itinerum Ducem, et qui étoit probablement désigné par ce titre de DEO QVI VIAS ET SEMITAS COMMENTVS EST, qui se lit sur une inscription en Angleterre. *Bela tu Cadrus. Marti Bela tu Cadro*, de *Belli*, potens et *Cader* Bellator. *Belenus*, *Apollini Beleno* de *Belyn* et *Melyn*; flavus. Dans le nom du roi *Cunobelinus* sur une médaille, *Rex flavus*. Au reste, je répète encore que c'est sur des conjectures très-peu assurées qu'on explique le nom de *Teutates* par celui de Mercure; cette opinion ne peut avoir de fondement que dans un passage de Tite-Live, *lib. XX, cap. 44*, dans lequel on lit, suivant les anciennes éditions, qu'une colline voisine de la nouvelle Carthage, en Espagne, portoit le nom de Mercure; *in Tumulum quem Mercurium Teutatem vocant*. L'édition de le Clerc n'a pas le mot *Teutatem*; mais en le laissant, il est visible qu'il s'agit là d'une dénomination donnée par les Carthaginois, colonie phénicienne. Or il est sûr que les Phéniciens avoient un dieu qu'ils appeloient *Thauth*, et que Philon de Biblos prétend être le Mercure des Grecs. Platon, dans le Philèbe, parlant des Egyptiens, donne à ce dieu le nom de *Theuth*. Cicéron le nomme de même, *de Natura Deorum, III.* Lactance écrit *Theutus*, *lib. I, cap. 6*. Mais qu'a de commun la religion des Gaulois avec celle des Egyptiens et des Phéniciens? Le nom de *Teutates*, employé pour désigner une divinité gauloise, ne se trouve que dans Lucain et dans Lactance, et tout ce qu'ils en disent, c'est qu'on lui sacrifioit des hommes.

suadé que les étymologies les plus heureuses et les plus naturelles ne pouvoient jamais rien établir. Ainsi j'écarte tout ce que je pourrois rapporter sur cet article du nom des dieux gaulois, pour passer au systême religieux et philosophique de ces peuples, dont Diodore et Strabon ont dit un mot en passant.

ARTICLE PREMIER.

De la Religion des Gaulois.

JE commence par Strabon, quoique moins ancien que Diodore. Il attribue aux Druides gaulois une opinion assez semblable à celle des stoïciens sur l'éternité de l'univers, et sur les diverses révolutions ou destructions qu'il doit essuyer par l'eau et par le feu : révolutions qui en changeront totalement la forme, sans cependant détruire la substance des êtres, cette substance étant inaltérable et indestructible (1), de même que celle des

(1) Ἀφθάρτους.

ames, qu'ils supposoient éternelles (1). Strabon n'entre pas dans le détail de ce systême, et ne dit point ce qu'ils pensoient de l'état des ames dans le temps qui avoit précédé la naissance et dans celui qui suivoit la mort. Il parle seulement de l'usage barbare qu'ils avoient autrefois de suspendre aux harnois de leurs chevaux (1) les têtes des ennemis tués dans le combat, et d'en orner le porche de leurs maisons. Il ajoute que le commerce des Romains avoit aboli ces usages féroces, aussi-bien que les sacrifices humains, et les présages qu'ils tiroient de la manière dont les hommes qu'ils immoloient rendoient les derniers soupirs. Strabon a écrit son quatrième livre, dans lequel il parle des Gaulois, vers la septième année de Tibère et la vingtième année de Jésus-Christ (2).

1 Livius, *X*, *26*, et Diod. *XIV*, *455*, parlent aussi de cette coutume comme établie parmi les Gaulois Sénonois d'Italie. *Adde Diod. V*, *310*.

2 *Pag. 206*. Il dit qu'au temps où il écrivoit, il y avoit déjà trente-trois ans que les Carniens et les

Le dogme des Druides sur l'éternité des ames et du monde, paroît avoir été commun aux Gaulois avec les peuples de la Germanie. Il se trouve, quoique mêlé de détails puériles et absurdes, dans l'*Edda*, ou dans le recueil de l'ancienne mythologie des Scaldes ou poètes de la Scandinavie, compilé par un Islandois vers le milieu du XIe siècle. Cette mythologie a fourni, même depuis le christianisme, tous les ornemens dont les poètes du nord embellissoient leurs ouvrages; elle étoit pour eux ce que sont aujourd'hui, pour les poètes de la partie méridionale de l'Europe, les fables grecques et latines. Comme on a retrouvé ce même systême chez d'autres nations barbares qui n'ont aucun commerce entre elles, il faut qu'il soit une suite né-

Taurisques payoient le tribut aux Romains, après avoir été soumis par Tibère et par Drusus. Dion, *LV*, *pag.* 536, nous apprend que la conquête du pays des Carniens et des Taurisques est de la quinzième année avant J. C., et que Tibère et Drusus en triomphèrent l'année suivante.

cessaire des premières idées qui se présentent aux hommes; et il n'est nullement nécessaire de supposer qu'il ait passé d'un pays dans l'autre. Il seroit encore moins raisonnable de penser qu'il ait été porté par les Grecs ou par les Romains chez ces différentes nations.

Diodore de Sicile (*V*, 122) (1), un peu plus ancien que Strabon, attribue formellement aux Gaulois le dogme pythagoricien de l'immortalité des ames, et de leur retour à la vie au bout d'un certain temps, après lequel elles reviennent animer de nouveaux corps. Il ajoute qu'on jetoit dans le bûcher de ceux dont on brûloit les corps, des lettres qu'on croyoit qui seroient rendues aux parens et aux amis morts de ceux qui les en-

1 L'ouvrage de Diodore finissoit au temps de l'expédition de Jules César dans la Gaule, c'est-à-dire, à la CLXXX^e olymp., ou à l'an 59 avant l'ère chrétienne. Ce fut dans cette même olympiade que Diodore voyagea en Egypte pour y ramasser des Mémoires, ce qui suppose qu'il avoit déjà un certain âge.

voyoient. Méla, qui écrivoit dans la quatrième année de Claude, quarante-quatre ans après l'ère chrétienne, suppose que de son temps cet usage étoit aboli dans la Gaule, aussi-bien que celui de jeter dans le bûcher les comptes qu'on avoit à régler avec les morts, et les obligations qu'on avoit d'eux (1). Il ajoute qu'autrefois les amis du mort se jetoient dans son bûcher pour aller vivre avec lui, *velut unà victuri* : mais que de son temps on se contentoit de brûler ou d'enterrer avec le mort les choses dont il s'étoit servi de son vivant : *ac cremant cum mortuis defodiunt apta viventibus olim.* Dès le temps de César on n'observoit plus la coutume de brûler avec le mort ceux de ses esclaves et de ses cliens qu'il avoit le plus aimés; mais celle de jeter dans le bûcher les meubles, et même les animaux qui lui avoient été chers, subsistoit encore.

1 Præfat. et l. I, p. 29. Mela, lib. III, cap. 2. Cæsar, de Bello Gallico, l. VI.

César (*lib. VI*) semble attribuer aux Druides le dogme pythagoricien du retour des ames dans de nouveaux corps. C'est ainsi que Cluvier et la plupart des critiques expliquent après lui le passage suivant : *In primis hoc volunt persuadere Druidæ non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios.* Mais j'avoue que ces termes ne me paroissent pas désigner le retour des ames sur la terre, pour y animer des corps semblables à ceux qu'elles avoient quittés, c'est-à-dire, une métempsycose semblable à celle dont Pythagore avoit emprunté l'idée des Egyptiens, à ce que prétend Hérodote, ou à celle que croient aujourd'hui les naturels de l'Inde orientale. Le témoignage de Diodore, qui n'avoit point été dans la Gaule, et qui vouloit toujours rapporter tout aux idées et aux opinions des Grecs, n'est ici d'aucun poids. Il faut expliquer César par les écrivains d'un temps où les Gaulois, devenus Romains, étoient parfaitement

connus. Nous en avons deux, Méla et Lucain; car Pline n'a point parlé de l'opinion des Gaulois sur l'ame : ce qui est assez étonnant, puisqu'il avoit servi dans la Gaule et dans la Germanie sous Drusus. Peut-être pourroit-on conclure de son silence sur cet article, qu'il n'avoit pas trouvé le dogme de la métempsycose établi parmi ces peuples.

Méla (*lib. III, c. 2*) dit que l'immortalité des ames, et leur entrée dans une nouvelle vie après la mort, sont les seuls dogmes que les Druides découvrent au peuple : *æternas esse animas vitamque alteram ad manes*. Méla écrivoit sous l'empire de Claude.

Lucain (*l. I*), qui composa son poëme sous Néron, successeur de Claude, parle, dans le premier livre, du systême des Druides. Après avoir dit que l'opinion qu'ils ont des dieux est différente de celle de tous les autres hommes,

Solis nosse Deos et Cœli numina vobis,
Aut solis nescire datum.

il ajoute que dans leur systême les ames ne passent point après la mort dans les sombres royaumes de Pluton; mais qu'elles vont dans un autre monde animer d'autres corps, et recommencer une nouvelle vie :

Vobis auctoribus umbræ
Non tacitas Erebi sedes, Ditisque profundi
Pallida regna petunt. Regit idem spiritus artus
Orbe alio : longæ (canitis si cognita) vitæ
Mors media est, &c.

L'expression de Lucain, *longæ vitæ mors media est*, et celle de *regis idem spiritus artus orbe alio*, excluent formellement le dogme égyptien ou pythagoricien, dans lequel les ames reviennent sur notre terre et dans notre monde animer des corps semblables à celui qu'elles ont quitté, et recommencer une nouvelle vie, qui n'a aucune liaison ni aucune continuité avec la première. D'ailleurs, dans ce systême, la sortie d'un corps humain et le retour dans un autre étoient séparés par un assez long intervalle, de trois

mille ans, selon quelques-uns, de mille ans, selon les autres; et pendant cet intervalle elles étoient punies dans le Tartare, ou récompensées dans l'Elysée, à ce que nous apprennent Pindare et Platon. L'expression que Lucain emploie plus bas, *Ignavum rediturœ parcere vitœ*, pourroit convenir au dogme de la métempsycose, si ce dogme n'étoit pas exclus par les deux autres expressions, où il dit que la mort ne fait que séparer en deux portions la durée d'une longue vie, *et que l'ame passe, après la mort, dans un autre monde.* D'ailleurs, on ne doit point oublier qu'il s'agit ici des expressions d'un poète, qui ne doivent jamais être examinées avec une certaine rigueur, sur-tout dans l'exposition d'un systême philosophique. Lucrèce lui-même a besoin, en plusieurs endroits, que le lecteur veuille bien se prêter à l'inexactitude et au défaut de précision que la contrainte du vers répand quelquefois sur ses expressions.

La coutume de brûler avec les morts tout ce qui leur avoit appartenu et tout ce qu'ils avoient le plus aimé, les meubles, les animaux et même leurs esclaves; celle de jeter dans leurs bûchers les lettres qu'ils devoient rendre aux autres morts, &c. tout cela suppose que les ames alloient habiter un autre monde, où les choses brûlées et ensevelies aves les morts pourroient leur servir. Cette opinion, qui s'est trouvée répandue chez toutes les nations sauvages de l'Amérique et du nord de l'Asie, avoit été dans les premiers temps celle de plusieurs nations savantes et polies (1); et elle avoit donné lieu à plusieurs usages, qui ont subsisté lors même qu'on avoit pris d'autres idées sur l'état des ames. Nous en avons un exemple dans ce qui s'observe à la Chine.

Les termes de César, *non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad*

1 Elle avoit aussi été reçue chez les Grecs. Voyez, dans Hérodote, la réponse de l'ombre de Mélite, femme de Périandre.

alios, ne peuvent être traduits, ni même entendus sans suppléer le mot auquel se rapportent *ab aliis et ad alios*. J'avoue que celui qui se présente d'abord est celui d'*homines;* mais il ne convient pas même à l'opinion pythagoricienne. Il faudroit qu'on pût suppléer *corpora*, ce que la phrase latine ne permet pas. L'ancien corps que l'ame a quitté et le nouveau dans lequel elle est placée, n'est un homme que lorsqu'il est vivant et joint à une ame. Aussi voyons-nous que tous ceux qui ont exposé le système de la métempsycose ont employé les mots de *σῶμα* et de *corpus*, et non celui d'*homo*. Ils ont tous dit que l'ame, après être sortie d'un corps, rentroit dans un autre corps, et jamais que l'ame au sortir d'un *homme* rentroit dans un autre *homme*. Je ne citerai que des exemples du temps même de César : Εἰς ἕτερον σῶμα (1). *Ut incipiant in corpora velle reverti* (2). Tout ce que je veux conclure de là, c'est

1 Diod. IV, 212. 2 Virgile, VI, 51.

gui de chêne dans tous leurs sacrifices.

Cependant, j'ai peine à croire que l'ordre entier de ces prêtres tirât son nom, parmi les Gaulois, de celui des arbres sur lesquels ils cueilloient le *gui*, circonstance du culte religieux qui ne méritoit pas beaucoup d'attention. Il me semble qu'il doit avoir une origine qui ait plus de rapport à la principale fonction des Druides (1), qui étoient regardés comme les seuls interprètes des dieux, comme les seuls dont ceux-ci écoutassent la voix et à qui ils déclarassent leur volonté, ainsi que Diodore le dit formellement. Cet écrivain les désigne même, en parlant d'eux, par le nom de *Théologiens*. Dans les monumens gaulois du cinquième et du sixième siècle, cités par Daviès, le nom des Druides est *Derouyd* au singulier, et *Derouyden* au plurier. Ce nom est formé sur deux racines celtiques, *Dé* ou *Di*, *Deus* (2),

1 Diod. V, 212.

2 Ausone traduit le nom de *Divona* par *fons ad-*

et

et *Rhoud* ou *Rhouidd*, *loquens*; participe du verbe *Raiddim* ou *Rhouiddim*, parler, converser. *Derouyd* signifiera celui qui parle avec les dieux, qui est leur interprète, et Θεολόγος en sera la traduction littérale.

L'immolation des victimes humaines est la partie de l'ancien culte gaulois dont les Romains avoient été le plus frappés. Comme les peuples de la Gaule étoient extrêmement superstitieux, et que les Druides enseignoient qu'on ne pouvoit appaiser la colère des dieux qu'en ra-

dite Divis, en gaulois *Diven* ou *Di-aven*; c'est *Deus fons*. Ce nom de *Dé* ou *Di*, *Dieux*, a proprement la signification de *bonté* et de *bienfaisance*. Le *God* des Germains avoit une origine semblable, de *Goud*, bon. Le *Deus* des Latins, dérivé du Διὸς ou Θεὸς des Grecs, venoit, suivant Hérodote, de l'ancienne racine Θέω; *facio*, *dispono*, *ordino* : et il exprimoit le pouvoir joint avec l'intelligence. L'idée d'un Être supérieur qui réunit toutes les perfections, est naturelle aux hommes, ou du moins ils y sont conduits dès qu'ils commencent à réfléchir sur eux-mêmes et sur ce qui les entoure, et ils en ont formé le nom, dans toutes les langues, sur celles de ses perfections qui leur avoient fait le plus d'impression.

chetant la vie d'un homme par celle d'un autre homme, ces barbares sacrifices s'étoient extrêmement multipliés. Quiconque se croyoit en quelque danger de mort (1), promettoit aux dieux de s'immoler lui-même dans un certain temps, s'il ne pouvoit pas sacrifier d'autres hommes à sa place. Dans les sacrifices offerts au nom des cités et des peuples, on immoloit des criminels, ces victimes étant les plus agréables aux dieux. Mais à leur défaut on prenoit des innocens, apparemment des esclaves ou des gens séduits par les promesses fanatiques des Druides, peut-être aussi par le desir de tirer de la misère une famille qui leur étoit chère, et de jouir d'un état heureux dans l'autre monde. Après la conquête de la Gaule, la plus grande partie des peuples de ce pays furent assujétis à la forme du gouvernement romain, et il n'y avoit

1 César, VI, 14. *Qui sunt affecti gravioribus morbis, quique in præliis periculisque versantur*, &c.

plus de guerres ni de prisonniers qu'on pût immoler. Les magistrats envoyés par la république ou par l'empereur, jugeoient suivant les loix romaines. Les Druides, dépouillés de leur ancienne autorité, ne pouvoient plus disposer des criminels, et ils se trouvèrent réduits aux victimes volontaires (1). Les Romains avoient eu autrefois de semblables sacrifices; mais ils étoient rares, et les victimes en petit nombre. D'ailleurs ces sacrifices avoient été abolis à Rome quarante ans avant l'expédition de César (2), et les Romains ne devoient voir qu'avec peine dans la Gaule un culte directement contraire aux maximes du gouvernement et aux intérêts de la société.

Il ne paroît pas que dans les cités libres et alliées de la république, les Druides eussent conservé leur ancienne autorité

1 Pline, XXX, 1, 657.

2 *Cn. Cornel. Lentulo, P. Licinio Crasso Coss.* l'an 97 avant Jésus-Christ.

après la conquête des Gaules. Ces cités se gouvernoient, à la vérité, suivant leurs propres loix; mais elles avoient un conseil public qui prenoit le titre de *Sénat*, et des magistrats choisis dans le second ordre ou dans celui des nobles, que César nomme *Chevaliers*, *Equites*. Le sénat et les magistrats de ces cités auroient-ils laissé l'administration de la justice entre les mains des Druides, qui ne dépendoient point d'eux, et dont le chef résidoit dans les forêts du pays Chartrain, c'est-à-dire, hors du territoire de ces cités? car toute cette partie de la Celtique étoit tributaire, et gouvernée par des magistrats romains.

Il est probable qu'un des premiers soins des magistrats romains et gaulois fut de détruire cette jurisdiction sacerdotale, et d'ôter aux Druides un pouvoir dont il étoit toujours à craindre qu'ils n'abusassent, parce que ce pouvoir, fondé sur l'opinion qu'ils étoient les interprètes des dieux, et qu'ils au-

nonçoient leur volonté, ne pouvoit être assujéti aux règles et aux maximes du nouveau gouvernement. A Rome, le sacerdoce étoit toujours joint à la magistrature civile. Les augures et les pontifes ne parvenoient à ces dignités qu'après avoir passé par des emplois où ils s'étoient remplis des maximes du gouvernement; et l'histoire nous montre avec quelle attention on veilloit à prévenir tout ce qui pouvoit favoriser le fanatisme religieux. Ce fut là sans doute la véritable cause de la diminution du pouvoir des Druides, qui durent se trouver bientôt réduits aux simples fonctions sacerdotales. On s'appliqua même à réformer ces fonctions, et à purger le culte religieux de toutes les pratiques contraires au bien de la société.

Auguste fit une première loi au sujet des sacrifices humains, pour les interdire aux citoyens romains de la Gaule (1); cette loi obligeoit tous ceux des cités

1 Suet. Claud. n°. 24.

libres qui avoient obtenu le titre de citoyens, et qui étoient les plus considérables de ces cités. D'abord ce titre s'étoit accordé avec peine, mais dans la suite on le donna à des cités toutes entières (1).
On a vu plus haut qu'au temps de Strabon, et dans la septième année de Tibère, le commerce des Romains avoit aboli dans les Gaules les sacrifices humains ; ce qui ne doit pourtant pas se prendre à la lettre, car ils subsistèrent encore sous ses successeurs.

Pline parle d'un réglement de Tibère pour défendre les sacrifices magiques et les divinations superstitieuses des Druides de la Gaule. J'examinerai dans la suite comment il faut entendre ce que Pline semble ajouter de l'abolition totale de l'ordre des Druides : cette discussion interromproit trop long-temps la suite des passages où il est parlé de la religion gauloise et de ses ministres.

L'abolition entière des sacrifices hu-

1 Tac. Ann. III, 40. Æra Christ. anno 21.

mains dans la Gaule, semble avoir été l'ouvrage de l'empereur Claude (1). Suétone la lui attribue, et ne fait aucune mention du réglement de Tibère; il ne parle que de la loi d'Auguste, par laquelle ces sacrifices étoient défendus aux citoyens romains.

Pomponius Méla (2), qui écrivit sa Géographie la cinquième année de Claude, ou la quarante-quatrième de l'ère chrétienne, parle de l'immolation des victimes humaines comme d'une coutume abolie, mais dont il restoit encore des vestiges. Dans les sacrifices qui avoient succédé, on faisoit à ceux qui s'étoient dévoués aux dieux, une légère blessure, et on arrosoit l'autel de leur

1 Suet. Claud. n°. 24. *Druidarum Religionem diræ immanitatis penitùs sustulit.*

2 Méla, *III, 6*, parle de l'expédition de Claude en Angleterre comme d'une chose dont le détail n'étoit pas encore connu, mais dont on seroit bientôt instruit par son triomphe. Ce triomphe est de l'année 44. *Dion, lib. LX, pag. 680. Propriarum rerum fidem . . . triumpho declaraturus portat.*

sang. On voit, dans les anciennes relations espagnoles, qu'au Pérou, après que les Incas eurent aboli les sacrifices sanglans en usage parmi les nations qu'ils poliçoient, on conserva la coutume de tirer quelques gouttes de sang du front des jeunes enfans qu'on immoloit auparavant, et d'en mouiller la tête des agneaux qu'on leur avoit substitués.

Depuis Claude il n'est plus fait mention de sacrifices humains dans la Gaule; sans doute que dans les cités libres on se soumit volontairement à la loi de l'empereur. La noblesse de ces cités avoit senti combien il lui importoit de se conformer aux mœurs romaines, lorsqu'elle vit que Claude choisissoit parmi les Gaulois décorés du titre de citoyens, des sujets pour remplir les places vacantes dans le sénat (1); ce qui leur ouvroit la porte aux premières charges de l'empire. D'ailleurs presque tous ceux de ces cités libres étoient devenus citoyens romains.

1 Tac. Annal. XI, 23.

Cependant l'ordre des Druides subsistoit toujours, quoique déchu de son ancienne autorité. Méla nous apprend que dans la cinquième année de Claude, ils étoient encore regardés comme les dépositaires de la doctrine religieuse et philosophique des Gaulois; qu'on leur confioit l'éducation de la jeune noblesse, qui alloit prendre leurs leçons dans les retraites solitaires qu'ils avoient choisies de tout temps au milieu des bois. Méla distingue toujours, en parlant des Gaulois, les coutumes abolies dans la Gaule de celles qui étoient en usage de son temps, et après avoir parlé de l'abolition des sacrifices humains, voici ce qu'il ajoute : *Habent tamen (Galli) magistros sapientiæ Druidas. Hi terræ mundique magnitudinem et formam; motus Cœli ac siderum, ac quid Dii velint scire profitentur: docent multa nobilissimos gentis, clam et diu, vicenis annis, in specu aut in abditis saltibus* (1).

1 Cicer. I, de Divinat. *In Galliâ Druidæ*....

Les Druides, réduits aux seules fonctions religieuses, avoient rarement part aux événemens généraux, et l'histoire a eu par conséquent fort peu d'occasions d'en parler. On voit cependant que leur ordre subsistoit, et qu'ils avoient la confiance des peuples.

Dans la révolte de quelques cités des Gaules, sous la conduite de Civilis et de Sabinus, Tacite nous apprend que les prédictions fanatiques des Druides animoient les peuples, par l'espérance qu'elles leur donnoient d'un heureux succès. Ils faisoient regarder l'embrasement du capitole comme un présage de la destruction de la grandeur romaine, et leur annonçoient que l'empire de l'Univers alloit passer entre les mains de la nation gauloise (1). Depuis cette révolte, l'histoire ne parle plus des Druides de la

naturæ rationem quam Physiologiam Græci appellant, notam esse sibi profitebantur, et partim auguriis, partim conjecturâ, quæ essent futura dicebant.

1 Tacite, Hist. IV, 54.

Gaule, peut-être parce que nous ne la connoissons que par des abrégés et par des fragmens; on trouve seulement le nom des prêtresses druides répandues en différens endroits de la Gaule.

Il est parlé dans Strabon et dans Méla (1) de ces femmes (2) ou filles drui-

1 Strabon, IV, 198. Méla, III, 6.

2 Strabon en fait des femmes mariées, qui vont trouver leurs maris dans le continent. Dans quelques éditions de Pline, *IV*, *16*, on trouve l'île *Amnitis* jointe à celle d'*Axantos*, ou d'Ouessan; les autres éditions portent *Siambis*. Méla, qui suppose que ce sont des filles obligées de garder une perpétuelle virginité, les appelle *Cenæ* ou *Kenæ*: *Galli Cenas vocant*, et donne à l'île le nom de *Sena*. Il dit qu'on les alloit consulter sur l'avenir, et rapporte les fables qu'on débitoit au sujet de leur pouvoir. Cette île est celle de *Sain*; en bas-breton l'île de *Sein* se nomme *Enes Sizun*. Le nom de *Cenæ* ou *Kenæ* vient de *Kenad* en gallois; *Kanad* en bas-breton; *legatus*, *nuntius*, *interpres*, *propheta*. *Kena*, *Kana*, prophétiser. Le nom de ces *Kenæ* signifioit des prophétesses.

Le nom d'*Amniton* ou *Samniton* est probablement corrompu par les copistes de celui de *Namneton*. Strabon, parlant de cette île située vis-à-vis l'embouchure de la Loire, dit qu'elle est habitée par les femmes des *Samnites*, qui vont trouver leurs maris dans

des. De leur temps elles habitoient une île voisine des côtes de l'Armorique; mais il est assez vraisemblable qu'elles passèrent ensuite dans le continent, et qu'il s'en établit en plusieurs endroits. Une inscription (1) trouvée aux environs de Metz, fait mention d'une ARETE DRVIS ANTISTITA. Ce dernier titre semble emporter quelque idée de supériorité, et désigner celle qui étoit à la tête d'une *communauté*.

Vopisque (2) nous apprend, sur le rapport de plusieurs écrivains contemporains qu'il cite, que l'empereur Aurélien consulta les femmes druides de la Gaule sur le sort de sa postérité; *Gallicanas Druidas*: et dans la vie de Numérien il rapporte, sur le témoignage de son aïeul, auquel Dioclétien lui-même l'avoit avoué, que ce prince, étant encore sim-

le continent. Denys le Périégète, *V.* 550, nomme ces peuples *Amnites*.

1 Grut. p. 62.

2 Vopis. Aurelian. Vit. et Numerian. Vit.

ple officier, conçut les premières espérances de sa fortune sur le discours que lui tint une femme druide du pays de Tongres.

On ignore absolument le détail des changemens qui arrivèrent dans l'ordre des Druides sous le gouvernement des Romains. On ne sait s'ils continuèrent de former un seul corps, et s'ils conservèrent leur chef. On ne sait pas non plus si les Druides de chaque cité faisoient des corps différens, et quelle espèce de subordination subsista parmi eux. On ne trouve rien là-dessus dans les anciens. Nous ignorons aussi comment on étoit admis dans ce corps, et comment on parvenoit au sacerdoce des temples gaulois. Etoit-ce par voie d'élection, de nomination ou de succession? On ne pourroit proposer sur tout cela que des conjectures absolument destituées de preuves, et il vaut mieux avouer de bonne foi notre ignorance.

Pour ce que nous savons, c'est que

jusqu'aux derniers temps, et même après que l'idolâtrie eut été détruite dans la Gaule, les familles de ces Druides jouissoient encore d'une sorte de considération, et que leurs descendans se glorifioient de cette origine. Nous le voyons dans Ausone, consul en 379, et qui écrivoit sous les fils de Théodose. Dans l'éloge d'un professeur d'éloquence de Bordeaux, il a soin d'observer qu'il descendoit d'un Druide du canton de Bayeux, prêtre du temple de *Belenus ;* ce professeur se nommoit *Delphidius:* et saint Jérôme, dans une lettre, vante la noblesse d'une dame gauloise nommée *Algasia*, qui étoit de cette même famille.

Ausone parle encore d'un *Phœbidius* qui descendoit aussi d'un prêtre de *Belenus*. Peut-être qu'en examinant les anciennes vies des saints de la Gaule, on trouveroit qu'il est fait mention de ces Druides; mais sans nous engager dans cette recherche pénible et ennuyeuse, on peut assurer que malgré les change-

mens arrivés à la religion gauloise et au pouvoir des Druides, ils continuèrent d'être les ministres de cette religion, et que leur nom et leur ordre subsistèrent toujours.

Après cette espèce d'histoire des Druides gaulois, je viens au passage de Pline que je me suis engagé d'examiner; il faut en rapporter les termes. Il se trouve au chap. Ier du trentième livre, dans lequel il traite de toutes les espèces de magie; il donne beaucoup plus d'étendue à ce nom que nous ne lui en donnons aujourd'hui. Ce qu'il appelle magie comprend toutes les pratiques superstitieuses de l'ancienne médecine et de la divination augurale et astrologique, ainsi que le mélange qu'on avoit fait de ces pratiques avec la religion et avec les formules de prières ou d'invocations en langue barbare, auxquelles le peuple de tous les pays et de tous les siècles a toujours eu une si grande confiance. Voici de quelle manière Pline s'exprime sur la fin de ce

chapitre. *Gallias utique possedit* (*magica disciplina*) *et quidem ad nostram memoriam; namque Tiberii Cæsaris Principatus sustulit Druidas eorum et hoc genus vatum medicorumque*, &c. La difficulté tombe sur les mots *sustulit Druidas eorum* : pris à la lettre, ils signifieroient que Tibère abolit dans la Gaule l'ordre des Druides, et qu'il ne subsista plus dans la suite. Mais les passages formels de Méla et de Tacite, aussi bien que ceux d'Ausone, montrent que jusque dans les derniers temps on donnoit ce nom aux prêtres de la religion gauloise, et qu'ils étoient regardés comme les successeurs des premiers Druides. Ainsi les termes *sustulit Druidas eorum* se doivent expliquer par ceux qui les suivent, *et hoc genus vatum medicorumque*, et par ceux qui terminent ce chapitre : *Non satis æstimari potest quantum Romanis debeatur qui sustulère monstra in quibus hominem occidere religiosissimum erat, mandi vero etiam saluberrimum*. Ces derniers mots ont rap-

port à certains remèdes dont il parle dans ce chapitre.

Il faut encore rapprocher de ce passage de Pline, ce qui est dit des Gaulois dans le quatrième livre de Strabon, écrit dans la septième année de Tibère. « Les » Romains ont fait quitter aux peuples » de la Gaule ces coutumes féroces, aussi » bien que toutes les pratiques condam» nées par nos loix, qu'ils employoient » dans leurs sacrifices et dans leurs divi» nations ».

Les mots *sustulit Druidas eorum* ne pouvant s'entendre de l'abolition totale de l'ordre des Druides, qui a toujours subsisté depuis Tibère, il faut les expliquer par les mots *sustulere monstra*, et par ce qui est dit dans Strabon ; c'est des pratiques même condamnées par les loix romaines qu'il le faut entendre, ou tout au plus de ceux des Druides qui exerçoient cette médecine et cette divination magique ; *hoc genus vatum medicorumque.*

Au reste, il paroît que la loi de Tibère

étoit assez mal observée, puisqu'elle eut besoin d'être renouvelée sous Claude. Celui-ci l'étendit même jusqu'aux pratiques simplement superstitieuses, et il condamna à mort, sous ce prétexte, un chevalier romain du pays des Vocontiens de la Gaule, seulement pour avoir porté sur lui le fameux œuf de serpent (1) auquel les Druides attribuoient de grandes vertus. Cette condamnation suppose qu'il y avoit une loi antérieure, et cette loi devoit être celle de Tibère.

Les Romains, comme je l'ai observé en commençant, toléroient en général toutes les religions étrangères, et ne proscrivoient que celles qui leur parois-

1 Pline, *l. XXIX, c. 3*, nomme cet œuf *ovum anguinum*, et la description qu'il en fait montre qu'on donnoit ce nom à un *échinite*, espèce de fossile qui n'est autre chose que le corps d'un poisson pétrifié. Les Druides en débitoient beaucoup de fables que Pline rapporte. On trouve dans les additions de Gibson, à la *Britannia* de Campden, que les Gallois et les montagnards d'Ecosse ont encore aujourd'hui une superstition assez semblable, quoique ce qui en fait l'objet ne soit pas un *échinite*.

soient contraires au bon ordre ou au repos de la société ; c'est-à-dire, celles qui étoient exclusives, comme le judaïsme et le christianisme, ou celles dont les pratiques étoient opposées aux mœurs et à l'humanité. C'est sur ce prétexte qu'ils supprimèrent les bacchanales, et qu'ils défendirent les sacrifices humains dans la Gaule ; mais il ne paroît pas qu'ils aient été obligés d'employer aucune violence dans ce pays pour abolir ces sacrifices. Tertullien (1), parlant de ce qui arriva en Afrique à l'occasion de la défense de Tibère, dit qu'il fit crucifier les prêtres qui avoient contrevenu à la loi portée pendant son proconsulat, contre l'immolation des victimes humaines (2).

1 Tertull. Apolog. c. 8.

2 Ce fut seulement trois ou quatre ans avant la mort d'Auguste que Tibère fut associé au gouvernement des provinces, c'est-à-dire, au pouvoir proconsulaire. C'est sans doute à ce temps-là qu'il faut rapporter la loi dont parle Tertullien, et peut-être aussi celle dont Pline fait mention. Le quatrième livre de Strabon aura été écrit dix ou douze ans après cette loi.

Il ajoute que de son temps on faisoit encore en secret ces barbares sacrifices. Nous ne voyons point qu'il ait fallu en venir à ces extrémités dans la Gaule ; et depuis la loi de Claude, qui est postérieure au plus de trente ans à celle de Tibère, il n'est plus parlé de l'immolation des victimes humaines par les Gaulois, non pas même en secret. Les habitans de la Gaule, qui étoient alors à-peu-près ce qu'ils sont aujourd'hui, une nation douce et remplie d'humanité, amoureuse de la nouveauté et des opinions étrangères, prirent aisément les maximes et les sentimens des Romains au sujet de la religion, et conçurent sans doute de l'horreur pour un culte qui répugne aux principes de l'humanité. Dans la partie de la Gaule gouvernée par les magistrats romains, il ne leur étoit plus permis de le pratiquer ; et dans les cités qui avoient conservé leurs anciennes loix, les grands et la noblesse affectoient les mœurs romaines, et ne cherchoient qu'à effacer

tout ce qui les pouvoit distinguer de leurs vainqueurs.

L'histoire nous a conservé le détail de deux différentes révoltes des Gaulois, dont aucune ne fut occasionnée par la religion. Elles eurent pour unique prétexte les tributs imposés aux provinces, la dureté des exactions, et la hauteur avec laquelle les peuples étoient traités. Ces tributs avoient été réglés par Drusus, sur la fin du règne d'Auguste (1), comme nous l'apprenons d'un discours de Claude, prononcé l'an 48 de J. C., et dont Tacite nous a conservé l'analyse; on en lit encore une partie sur l'inscription de Lyon. La première révolte arriva environ dix ans après, et vers la huitième année de Tibère; elle n'étoit causée que par l'état des cités de la Gaule, qui avoient été forcées de faire de gros emprunts pour payer les tributs. Tacite (2) rapporte les plaintes des révoltés, et il

1 Tacit. Annal. XI, 24.

2 Tacit. Annal. III, 40.

n'y a rien qui puisse donner l'idée d'aucune persécution religieuse. Cette révolte, dans laquelle on débitoit à Rome que soixante-quatre cités étoient entrées, n'eut cependant aucune suite; elle fut terminée dans moins d'une seule campagne. Les milices rassemblées par *Julius Sacrovir* et par *Julius Florus*, purent à peine soutenir la présence des troupes romaines, et elles furent battues partout.

La seconde révolte est de l'année 69, postérieure de près de cinquante ans à la première (1). Tacite nous a conservé deux discours, l'un tenu par Julius Civilis, dans le dessein d'animer les Gaulois à s'unir pour recouvrer leur liberté; l'autre par Cérialis, pour excuser la conduite des Romains. Dans l'un et dans l'autre, il n'y a rien qui ait le moindre rapport à l'abolition de l'ancien culte, ou à une persécution religieuse. Cérialis ne parle que des tributs, et de la nécessité d'en impo-

1 Hist. IV, 73.

ser pour soutenir les dépenses du gouvernement (1). Je sais que ces deux discours sont l'ouvrage de Tacite : mais de ce qu'il ne fait aucune mention de la religion, il en faut conclure qu'elle n'entra point dans le prétexte de ces deux révoltes ; car Tacite n'étoit pas homme à omettre un si beau sujet de réflexions politiques. On a vu plus haut que les Druides des cantons révoltés publioient des prophéties avantageuses au succès de cette entreprise ; ils annonçoient que l'empire de l'Univers alloit passer aux Gaulois : mais Tacite ne dit point qu'ils parlassent du rétablissement de l'ancienne religion.

Ce qui étoit arrivé dans l'île Britannique, donne lieu à la même réflexion. Tacite et Dion, qui ont rapporté cet événement, nous montrent que la révolte des *Iceni* (1), qui prirent alors les armes,

1 *Neque quies gentium sine armis, neque arma sine stipendiis, neque stipendia sine tributis haberi queunt.* Tacite.

2 Annal. XIV, 29.

fut causée par les seules violences et par la seule injustice des officiers du fisc.

Prasutagus, roi de ce canton, qui avoit toujours été fidèle allié des Romains, étant mort et ne laissant que deux filles, avoit institué l'empereur pour son héritier, espérant par-là procurer une protection à sa famille; mais il se trompa. L'intendant du fisc s'empara, sous ce prétexte, des états et des biens du prince breton; sa veuve et les princesses ses filles se virent exposées aux insultes les plus cruelles et les plus honteuses (1); les grands furent dépouillés de leurs biens, et les parens du roi réduits en esclavage. Ce furent là les motifs qui firent prendre les armes aux *Iceni*; il n'étoit pas question d'une persécution religieuse.

Lorsque la révolte des *Iceni* éclata, les troupes romaines, sous la conduite de Suétonius Paulinus, étoient occupées à

1 *Uxor Bondiica verberibus affecta et filiæ stupro violatæ sunt.*

l'autre

l'autre extrémité de l'Angleterre (1); les mécontens des pays conquis s'étoient retirés en grand nombre dans l'île de Mona. Cette île, très-forte par sa situation et par le nombre de ses habitans, étoit regardée comme une espèce de sanctuaire par les Druides, qui se mirent à la tête des habitans; les femmes même, les cheveux épars, des flambeaux à la main, et dans l'équipage qu'on donne aux furies, se mêlèrent avec les combattans (2). Les soldats romains furent arrêtés quelques momens par ce spectacle; mais enfin les insulaires furent forcés, malgré leur résistance qui fut très-grande; l'île fut ravagée par les vainqueurs, qui arrachèrent les bois sacrés souillés par le sang des victimes humaines, et Suétonius y laissa une garnison.

1 C'est aujourd'hui *Anglesey*, en gallois *Móne* ou *Món*.

2 Pline, *XXII*, 1, nous donnera une idée de l'état où devoient être les femmes bretonnes de *Mona*. *Glasto .... Britannorum conjuges nurusque toto corpore oblitæ, quibusdam in sacris et nudæ incedunt, Æthiopum colorem imitantes.*

Les Druides et les femmes n'avoient pas besoin d'être excités par le motif de la religion; l'amour de la liberté, et les indignités exercées sur la reine des *Iceni* et sur les princesses ses filles, suffisoient pour les animer contre les Romains. Je ne doute point que ceux-ci n'abolissent les sacrifices humains dans la partie de l'île britannique où ils étoient les maîtres, ainsi qu'ils l'avoient fait dans la Gaule; mais ils laissèrent subsister le reste du culte des Druides; et dans le discours de Galgacus (1), chef des Calédoniens, prononcé vers l'an 81, discours très-long, où Tacite semble s'être étudié à rassembler tout ce qui pouvoit se dire de plus fort contre les Romains, on ne voit point que la contrainte en matière de religion fût comptée parmi les inconvéniens de la domination romaine.

Le nom et le ministère des Druides subsista dans l'île jusqu'à l'entière destruction de l'idolâtrie; leur nom continua

1 Vie d'Agricola, n°. 30.

même d'être en usage depuis le christianisme, mais dans une acception odieuse, et il s'employa pour désigner des magiciens et des sorciers. On le trouve pris en ce sens dans les monumens anglo-saxons du sixième siècle; il s'est aussi conservé dans l'irlandois et dans le gallois.

Les preuves tirées du silence des écrivains anciens, quoique du genre négatif, deviennent des preuves positives lorsqu'il s'agit de choses dont ces écrivains avoient lieu de parler : il y a même des occasions où il n'est pas possible d'en avoir d'autres.

Ainsi je crois pouvoir avancer qu'il n'y a eu aucune persécution religieuse exercée dans la Gaule contre la religion du pays, et que les Druides n'ont pas cessé d'être les ministres du culte gaulois. On verra dans la seconde partie, l'usage que je ferai de ces deux propositions; mais avant que de passer à cette seconde partie, je demande qu'il me soit permis de rendre compte de quelques autres obser-

vations sur les coutumes et sur les opinions des Gaulois.

PREMIÈRE OBSERVATION. Au temps de César, la discipline des Druides passant pour s'être altérée dans la Gaule par le commerce des étrangers, ceux qui vouloient la connoître et la pratiquer dans toute sa pureté, alloient s'en instruire dans l'île Britannique. Quelques-uns concluoient de là que cette discipline avoit été instituée dans cette île, et qu'elle avoit été portée de là dans la Gaule. César ne donne cette opinion que comme une conjecture, *existimatur*, et nos critiques ont tort (1) de le citer comme s'il avoit parlé affirmativement. L'île Britannique, au moins pour sa plus grande partie, avoit été peuplée dans l'origine par des colonies venues de la Gaule. Divers cantons portoient les mêmes noms que des peuples de la Celtique et de la Belgique, et ces cantons formoient un corps considérable, désigné par le nom

1 Cluvier est de ce nombre. *German. I*, *163*.

de *Belges*. Ce nom étoit celui d'une des trois grandes ligues de la Gaule. Les Belges insulaires étoient unis avec ces derniers, et ils avoient été pendant quelque temps soumis à la même domination. Il étoit arrivé sans doute aux Druides de la Gaule, ce que nous avons vu arriver à plusieurs ordres monastiques; le relâchement dans la discipline s'étoit introduit dans les pays même où elle avoit pris naissance, tandis qu'elle s'étoit maintenue ailleurs dans toute sa pureté.

DEUXIÈME OBSERVATION. César, après avoir dit que les Gaulois prétendent être tous descendus de Pluton, *omnes ab Dite patre prognatos*, ajoute que pour cette raison ils comptent par nuits et non par jours, et que la durée du jour civil commence avec la nuit; *ob eam causam spatia omnis temporis sic observant ut noctem dies subsequatur*. On a peine à concevoir comment un semblable raisonnement est échappé à César; car rien n'est plus faux qu'une pareille conséquence.

L'usage de compter le jour civil du coucher du soleil, et du temps auquel la lune éclaire l'horison, est commun à tous les peuples qui emploient des mois purement lunaires, et les Gaulois étoient de ce nombre. Je n'entreprendrai pas d'en faire ici l'énumération, car on ne connoît presque aucune nation qui, dans les premiers temps, n'ait employé des mois absolument lunaires. Censorin n'excepte que les Babyloniens, qui commençoient le jour au lever du soleil, et les peuples de l'Ombrie, qui le commençoient à midi. Les Romains même, dès le temps des douze tables, avoient commencé le jour civil à minuit. Il étoit vrai de dire d'eux, comme des Gaulois, *spatia omnis temporis sic observant ut noctem dies subsequatur*. Tacite dit, en parlant des Germains, *nox ducere diem videtur*. Il est inutile de faire remarquer que je parle ici du jour civil; il n'est pas question de tables astronomiques.

TROISIÈME OBSERVATION. La manière

dont Pline (*XVI*, 44) s'exprime à l'occasion du gui de chêne, et du temps où on le cueilloit dans la Gaule, nous apprend trois choses. 1°. Que les Gaulois composoient leur année de lunaisons. 2°. Que ces lunaisons ne commençoient pas à la syzygie, c'est-à-dire à la nouvelle lune, comme parmi les Grecs, ou à la première apparition, comme chez les Juifs et chez quelques autres nations orientales; mais au premier quartier, et lorsque près de la moitié de son disque est éclairé, ce qui arrive sensiblement à la fin du sixième jour, lorsque la lune se couche environ six heures après le soleil. Ce phénomène est facile à observer et ne varie point, au lieu que le moment de la syzygie dépend toujours d'un calcul, et que le temps de la première apparition de la lune est sujet à des variétés. 3°. Que le cycle des Gaulois, ou la plus grande somme d'années qu'ils employassent dans leurs calculs, étoit de trente ans; car c'est ce que signifie le mot *sæculum* en

latin : il n'étoit pas fixé à cent ans juste comme l'est notre siècle.

Nous ignorons quelle durée les Gaulois donnoient aux lunaisons civiles ; et rien ne nous apprend s'ils employoient des années lunaires simples comme celles des Arabes, ou s'ils avoient des années semblables à celles des Grecs, dans lesquelles on ajoutât une treizième lune intercalaire. La durée du cycle gaulois nous met en état de proposer au moins des conjectures probables sur ce sujet ; tout ce que je demande, c'est qu'il me soit permis de supposer que les Gaulois avoient réglé leur année de manière qu'elle pût servir à l'agriculture, et que les fêtes attachées aux lunaisons revinssent dans les mêmes saisons.

Nous voyons dans César et dans Méla que les Druides, auxquels appartenoit le soin du calendrier, étudioient le mouvement des astres, et prétendoient y être habiles. Cicéron (1), en donnant à l'objet

1. Cic. de Divin. I, 40.

de leurs études le nom de physiologie ou de connoissance de la nature, y comprend aussi l'astronomie, du moins l'astronomie populaire; car je ne suppose que celle-là aux Druides. Les Gaulois commençant leurs mois au premier quartier de la lune, il leur avoit été facile de déterminer exactement la durée des lunaisons à vingt-neuf jours et demi environ, c'est-à-dire que leurs lunes étoient comme celles de toutes les autres nations, de vingt-neuf et de trente jours.

Douze de ces lunaisons égales à l'année lunaire des Arabes, faisoient seulement trois cent cinquante-quatre ou trois cent cinquante-cinq jours, c'est-à-dire environ dix jours de moins que l'année solaire. Au bout de trois de ces années, il s'en falloit près de trente-trois jours que les lunes ne revinssent au même lieu de l'année solaire. Au bout de trente ans, ou d'un siècle gaulois, il s'en falloit encore plus de trente-huit jours que ces lunaisons, qui étoient remontées de trois

cent vingt-six jours environ dans l'année solaire, ne se retrouvassent dans la même saison qu'au commencement du siècle. Si l'on suppose que les Druides intercaloient onze lunes en trente ans, ou qu'il y avoit onze années de treize lunes, alors les lunaisons demeuroient sensiblement attachées aux mêmes saisons, et à la fin du siècle gaulois, c'est-à-dire, après trois cent soixante et onze lunaisons, il s'en falloit seulement un jour dix heures que les points cardinaux des équinoxes et des solstices ne revinssent au même quantième des mêmes lunes. Cette légère erreur étoit même facile à corriger, par la suppression d'une lune intercalaire en six cent trente ans : avec un semblable retranchement, la différence n'auroit plus été que de quelques heures. Au temps de Pline, c'est-à-dire, vers l'an 80 de J. C., il s'étoit écoulé au moins une période de six cent trente ans depuis que les Gaulois observoient le mouvement des astres. Le départ des colonies de Si-

govèse et de Bellovèse est de l'an 600 environ avant J. C.; ce départ est du temps même de la fondation de Marseille, que Timée (1) marquoit à l'an 120 avant la bataille de Salamine. La Celtique étoit alors policée; elle avoit une forme réglée de gouvernement, et les cérémonies de la religion étoient établies : on l'apprend par Tite-Live (2).

S'il falloit en croire Hécatée (3) et les autres écrivains grecs cités par Diodore (*II*, *91*), les peuples du nord de la Germanie auroient été encore meilleurs astronomes que les Gaulois. Hécatée, parlant des Hyperboréens (4) établis dans

1 Scymn. Chius. vers. 212, ex Timæó.

2 *Tit. Liv. V*, *34*. Ambigat, roi des Bituriges, régnoit sur la Celtique.

3 Cet Hécatée n'est pas celui de Milet, mais celui d'Abdère, contemporain d'Alexandre, et auteur d'un traité sur les Hyperboréens. *Ælian. dè animal. XI*, *1*. Cet Hécatée avoit emprunté de Pythéas le fonds de ce qu'il rapportoit de ces peuples. Leur pays avoit fourni le sujet d'un grand nombre de romans géographiques, assez semblables à l'histoire des Sévarambes et au voyage de Sadeur.

4 Cette île des Hyperboréens étoit sans doute la

une grande île située à l'opposite de la Celtique, et qui avoit les deux constellations des ourses au haut du ciel, c'est-à-dire, qui étoit par la latitude de cinquante-quatre à cinquante-cinq degrés, assuroit que ces peuples avoient une fête qui revenoit au bout de dix-neuf ans, et dans laquelle Apollon venoit sensiblement converser parmi eux : la fète duroit depuis l'équinoxe du printemps jus-

Scandinavie, qui a long-temps passé pour une île. La latitude résultante de la hauteur des deux ourses sur l'horison, de cinquante-quatre ou cinquante-cinq degrés, convient à celle des cartes méridionales de la mer Baltique et de l'extrémité de la Scandinavie. Copenhague est par cinquante-cinq degrés quarante minutes; Sconen par cinquante-cinq degrés trente-deux minutes; Uranibourg par cinquante-cinq degrés cinquante-quatre minutes; Dantzic par cinquante-quatre degrés vingt minutes, &c. On apprend, par Géminus, que Pythéas avoit été dans un pays où la durée du plus long jour étoit de dix-sept heures, par cinquante-trois degrés quarante-six minutes de latitude; mais qu'il faisoit mention d'un pays où cette durée étoit de vingt-une et de vingt-deux heures, ce qui donne la latitude de soixante-quatre et de soixante-cinq degrés, ou celle de l'Islande. Bestel, ou la pointe méridionale de cette île, est par soixante-cinq degrés dix-huit minutes.

qu'au lever des pléïades. Dans les calendriers astronomiques de Méton et d'Euctémon, cités par Géminus, ce lever des pléïades étoit marqué au quarante-troisième jour après l'équinoxe; et nous voyons, dans un ouvrage d'Hippocrate, que l'astronomie rustique des Grecs n'assignoit pas une plus longue durée au printemps. Hécatée assure que cette période de dix-neuf ans donnoit l'entière révolution des astres. On a long-temps regardé la période connue sous le nom de cycle de Méton, comme une période absolument juste; il n'y avoit guère que les astronomes qui connussent la nécessité de la correction faite par Calippus, dont la période commence sous Alexandre.

Scaliger, le P. Pétau, Riccioli, Rudbeck, dans son Atlantis, et quelques autres critiques habiles, s'accordent à voir dans cette fable de l'apparition d'Apollon, toutes les dix-neuvièmes années, le retour de la même lunaison civile au

même point de l'équinoxe, à la fin d'une période astronomique de deux cent trente-cinq lunaisons. Scaliger croit que les peuples de Scandinavie l'avoient établie sur des observations du retour des marées de l'équinoxe au même jour de l'année solaire. Rudbeck ajoute avec raison l'observation des amplitudes ortives du soleil, dont la différence est extrêmement sensible dans ces pays; et doit avoir fourni un moyen facile de s'assurer du véritable jour des équinoxes et des solstices.

Il est sûr que dès les premiers temps où l'histoire septentrionale est connue, les peuples de la Suède avoient des fêtes attachées à des jours marqués de l'année solaire, et que ces fêtes donnoient leur nom aux lunes où elles étoient fixées. Procope (1) parle d'une fête qui tomboit toujours au milieu de l'hiver, dans l'île de Thulé; c'est la Scandinavie à qui il donne ce nom, sur le rapport de gens qui

1 Proc. de Bello Goth. II.

avoient été jusque-là. Cette fête a subsisté jusqu'à l'établissement du christianisme, et l'année commençoit à la lune dans laquelle tomboit le quarante-cinquième jour après le solstice, ainsi que Rudbeck le prouve dans l'Atlantis. Lorsque le christianisme s'établit, on avança ce commencement pour le placer au jour même, ou plutôt à la nuit du solstice qu'on nomma *modrè necht*, *matèr noctium*, la première nuit, c'est-à-dire, le premier jour: car les Germains comptoient par les nuits de même que les Gaulois; et cet usage a subsisté long-temps en Allemagne et en Angleterre, et il s'est même conservé dans certaines expressions: on en trouve des vestiges dans quelques manières populaires de parler de nos provinces de France.

C'est aussi de l'usage de commencer l'année en hiver, que venoit celui de compter par hivers et non par années; on en trouve des exemples dans la version d'Ulphilas et dans les loix anglo-

saxonnes. Les Germains avoient des années intercalaires, et Bède (1) nous apprend que chez les Saxons ces années se nommoient *trilidi*, à cause de l'addition d'un troisième mois du nom de *lidi*, qui se plaçoit après la lune du solstice d'été, pour ramener le solstice d'hiver suivant au mois du premier *Iouli*. Je me contente d'indiquer ici sommairement des choses qui mériteroient d'être plus éclaircies, et qui feroient le sujet d'un mémoire intéressant pour ceux qui aiment nos antiquités : je dis nos antiquités, car les François ne doivent pas oublier leur origine germanique.

La liaison des matières m'engage à dire encore un mot sur un passage de Tacite, qui nous apprend que les Germains, qui ne connoissoient ni la culture des arbres fruitiers, ni celle des vergers, partageoient l'année seulement en trois saisons, l'hiver, le printemps et l'été. L'automne leur étoit inconnue; par une

1 Beda de tempor. ratione, c. 13.

suite de cet ancien usage, l'automne n'a point de nom dans la langue anglo-saxonne, et dans la langue angloise on emprunte le mot françois *automne*, ou bien on se sert d'une périphrase, *the fall of the leaf*, la chûte des feuilles. Dans toutes les dialectes théotisques on se sert aujourd'hui d'un terme qui signifie la moisson ou la récolte du blé, *herbest*, *herbst*, *hervest*, &c.

Je ne sais quel étoit à cet égard l'usage de nos anciens Gaulois; il m'a seulement paru, en parcourant les vocabulaires bretons, qu'ils ne distinguoient proprement que deux saisons, l'hiver et l'été, et que pour le printemps et l'automne on employoit des périphrases ou des noms relatifs à ceux de l'hiver et de l'été. On me permettra d'observer encore que le partage de l'année en trois saisons seulement, avoit aussi lieu en Egypte, selon Diodore, mais sans doute par une autre raison. Il seroit peut-être utile de rassembler les conformités qui se trouvent

entre des nations qui n'ont jamais eu de commerce ensemble. Les exemples pourroient rendre les critiques un peu moins hardis qu'ils ne le sont à supposer qu'une nation a emprunté certaines opinions et certaines coutumes d'une autre nation, dont elle étoit séparée par une très-grande distance, et avec qui on ne voit point qu'elle ait jamais eu aucune communication. Je l'ai déjà dit dans ce Mémoire, et je demande grace pour cette répétition, il est très-naturel que les mêmes besoins et les mêmes idées primitives donnent lieu d'établir des usages semblables, et qu'elles occasionnent les mêmes opinions.

ARTICLE II.

De la Religion des Germains.

L'OBJET que je me propose est moins de traiter ici de la religion des Germains, que d'examiner en quoi et jusqu'à quel point elle différoit de celle des

Gaulois. César suppose cette différence aussi considérable dans la religion que dans les mœurs.

« Les Germains, dit-il, n'ont point » de Druides qui président aux choses » sacrées; ils ne sacrifient pas fréquem- » ment, et ils ne connoissent d'autres » dieux que ceux qui leur sont visibles, » et dont ils éprouvent l'assistance d'une » manière sensible, le Soleil, Vulcain » et la Lune : pour les autres, ils n'en » connoissent pas même le nom ».

Le tableau que Tacite nous a donné de la religion des Germains est différent de celui de César. Ces peuples avoient, selon lui, des prêtresses et des prêtres qui avoient une grande autorité sur l'esprit de la nation dans laquelle ils exerçoient leur ministère. Ces prêtresses étoient regardées comme des espèces de divinités; les rois même étoient obligés de les consulter et de suivre leurs ordres. Les Cimbres et les Teutons (1) en avoient

1 Strab. IV.

avec eux dans leur expédition au temps de Marius ; et César (1) lui-même nous apprend que dans l'armée d'Arioviste leurs prédictions régloient les opérations militaires.

Les prêtres germains avoient, selon Tacite (2), une grande autorité pendant la guerre ; ils étoient les seuls qui eussent le droit d'infliger des peines aux soldats coupables. On croyoit qu'ils agissoient dans ces occasions en vertu d'une inspiration du dieu qui présidoit aux combats : durant la paix, la jurisdiction étoit confiée à des juges nommés dans les diètes de la nation (3). La description du triomphe de Germanicus, dans Strabon (*VII*), nous montre qu'au temps d'Auguste la nation des Cattes avoit un prêtre nommé *Libys* (4), qui avoit été fait prisonnier,

1 De Bello Gall. I, 40.

2 Tac. German. 7.

3 Ibid. 13.

4 Le nom de *Libys* est dans la langue germanique

et qui fut conduit à Rome avec les autres captifs.

Les termes de César ne signifient pas que les Germains n'employoient point le ministère des prêtres dans les choses de la religion, mais seulement que ces prêtres ne ressembloient pas à ceux des Gaulois, qui formoient un corps à part qui tenoit le premier rang dans la nation, et qui avoit la principale autorité ; en un mot, les Germains n'avoient point de Druides : *Neque Druidas habent, qui rebus divinis præsint*. Ainsi il faut écarter d'abord cet article, sur lequel César et Tacite ne sont point opposés.

Il faut encore, je crois, écarter le se-

et dans les anciens monumens anglo-saxons : *lyb* signifie *charme* ou remède magique ; *liib*, fin, expiation ; *liib laccan*, un sacrificateur. Λιβυς étoit peut-être moins le nom de ce prêtre que le titre de son sacerdoce. Dans les anciennes dialectes méridionales de la langue germanique, on trouve les prêtres nommés *Ewart*, et le grand-prêtre *furisto Ewarto*. Le mot *Ewart* signifie à la lettre *legis custos*, le gardien de la loi, *Ew-ward*.

cond article : car Tacite ne dit pas que les Germains offrissent de fréquens sacrifices, comme *Neque multum sacrificiis student*, ne signifie pas dans César que les Germains n'offroient aucuns sacrifices ; il a seulement voulu les opposer aux Gaulois, desquels il avoit dit, *Natio est omnis Gallorum maximè dedita religionibus.* Il observoit même que dans la Gaule le sang humain couloit à grands flots sur les autels, pour des occasions qui n'intéressoient que de simples particuliers. Les Germains immoloient aussi des victimes humaines, mais ce n'étoit que dans les occasions où il s'agissoit de l'intérêt général ; et ces victimes n'étoient presque jamais que des prisonniers faits en guerre.

La différence entre César et Tacite se réduit donc uniquement aux dieux que les Germains adoroient. César dit qu'ils ne connoissoient que des dieux visibles et sensibles, le Soleil, le Feu et la Lune ; et que le nom des autres ne leur étoit

pas même connu. Selon Tacite, ces peuples avoient un bien plus grand nombre de divinités, dont il rapporte les noms, et qui sont presque toutes des divinités théologiques ou allégoriques; Mercure, Mars, Hercule; *Hertus* ou la Terre, *Alcis* ou les Dioscures, *Tanfana*, *Baduchenna*, Isis (1). Ils n'élevoient point de temples, et ne représentoient point les dieux sous une figure humaine.

Tous les critiques qui ont écrit sur cette matière avoient supposé que la différence qu'on observe entre César et Tacite venoit de ce que le premier avoit écrit dans un temps où les Germains n'étoient pas encore bien connus aux Romains, et où il n'y avoit guère que les sujets d'Arioviste et les nations établies sur le haut Rhin dans la Souabe, dont ils pussent parler avec quelque exactitude. Les Gaulois même avoient si peu de commerce avec les Germains, qu'ils ne pouvoient pas donner de grandes lumiè-

1 German. c. 9.

res sur la religion et sur les mœurs de ce pays. La religion des Germains d'Arioviste pouvoit être celle que César a décrite ; mais il n'est pas sûr que ce fût celle des peuples de la Germanie intérieure, et des nations établies sur le bas Rhin et au voisinage de l'Océan.

On a proposé un autre moyen, beaucoup moins simple, d'accorder ces deux récits, en supposant que dans le temps écoulé depuis César jusqu'à Tacite, les Germains avoient quitté leur ancienne religion pour adopter celle des Gaulois. A cette première supposition on en a joint une seconde ; on a supposé une persécution contre les Druides de la Gaule par le gouvernement romain, et une persécution assez violente pour les forcer d'abandonner ce pays avec les riches établissemens qu'ils y avoient, et d'aller chercher une retraite dans les forêts de la Germanie, où ils annoncèrent, dit-on, un nouveau culte, et vinrent à bout, en moins d'un siècle, de l'établir sur les

ruines

ruines de l'ancien. On a cru voir cette persécution dans le passage de Pline, examiné dans la premiere partie, et on l'a expliqué d'une abolition totale de l'ordre et de la discipline des Druides, qu'on prétend être arrivée sous l'empire de Tibère.

Je ne m'arrêterai point à prouver que pour faire valoir le mérite du nouveau dénouement, on a donné à la difficulté une réalité et une force qu'elle n'avoit point, ou que du moins aucun critique n'avoit apperçue jusqu'à présent. Mais avant que d'examiner si, dans le fait, on n'a pas de preuves qu'avant le règne de Tibère, ou du moins dans un temps où les Druides n'avoient pas encore pu répandre la religion gauloise chez les Germains, le culte des divinités allégoriques et théologiques étoit déja établi dans la Germanie, je demande qu'il me soit permis de proposer quelques réflexions générales.

1°. Les Germains étoient ennemis des Gaulois, et ils les regardoient même avec

un mépris qui augmenta lorsque ceux-ci eurent reçu le joug des Romains, par la patience avec laquelle ils le portoient.

2°. Les Gaulois et les Germains ne parloient pas la même langue ; César (1) dit qu'Arioviste n'avoit appris le gaulois que par le long séjour (2) qu'il avoit fait dans la Gaule. Comment ces Druides fugitifs purent-ils annoncer leur religion à des peuples dont ils n'entendoient pas la langue ?

3°. Ne durent-ils pas rencontrer de très-grandes difficultés à faire recevoir le culte de leurs dieux allégoriques et théologiques, dont on suppose que les Germains ne connoissoient pas même le nom, *ne famâ quidem norunt ;* et dont il n'étoit guère possible que des hommes aussi grossiers que les Germains, accoutumés, dit César, à ne reconnoître que des dieux visibles, pussent se former une idée?

4°. Les prêtresses et les femmes des Germains ne durent-elles pas s'opposer à l'introduction d'un culte nouveau, qui

1 Cæs. B. Gall. I, 38. 2 Longâ consuetudine.

les dépouilloit de l'autorité religieuse dont elles avoient joui, pour la transmettre à des prêtres et à des hommes ? Jusques alors la plus grande partie de cette autorité appartenoit aux femmes, qui étoient regardées, chez la plupart des nations de la Germanie (1), comme naturellement inspirées, et comme ayant en elles quelque chose de divin (2). Strabon nous apprend qu'elles exerçoient même les fonctions du sacerdoce parmi les Cimbres et les Teutons. L'autorité qu'avoient acquise *Aurinia*, *Velleda* et *Ganna* est connue. Ces femmes, qu'on regardoit encore comme des espèces de divinités au temps de Vespasien, ne se seroient-elles pas opposées de toutes leurs forces à un culte nouveau qui les soumettoit à des hommes ?

5°. Si les Druides avoient porté leur religion dans la Germanie, il ne seroit

1 *Plerasque feminarum fatidicas et augescente superstitione arbitrantur Deas.* Tacit. Hist. IV, 61.
2 Tacite, German. 8.

pas possible qu'on ne trouvât le culte de quelque divinité gauloise établi chez les Germains. Tacite nous a conservé les noms de plusieurs des divinités germaniques ; Cluvier, Schédius et quelques autres savans, y ont joint tous ceux dont parlent les écrivains postérieurs. Aucun de ces noms ne ressemble à ceux des dieux gaulois, dont il est fait mention dans les écrivains et sur les inscriptions, à ceux de *Taranis*, d'*Hesus*, de *Teutates*, de *Belenus*, de *Belisana*, de *Belatucadrus*, de *Moceus*, d'*Andarte*, d'*Arduinna*, &c. Cette énumération deviendroit trop longue, si on les vouloit nommer ici tous.

6°. Enfin, on ne sait en quel temps placer cette persécution religieuse et cette expulsion des Druides, ni comment l'ajuster avec la suite de l'histoire et avec les faits rapportés dans le premier article, qui font voir que dans les différentes révoltes des Gaulois il n'a jamais été question d'aucune persécution religieuse, ni avec les témoignages précis

qui prouvent que le nom, les fonctions et le crédit des Druides ont subsisté dans la Gaule jusqu'au dernier temps du paganisme.

Après ces réflexions générales, sur lesquelles je ne crois pas qu'il soit besoin d'insister pour en faire sentir la force, je passe aux témoignages qui me semblent prouver qu'avant Tibère, ou du moins avant que les Druides eussent eu le temps de convertir les Germains au culte gaulois, ces peuples adoroient des dieux allégoriques et théologiques.

1°. Diodore de Sicile (*IV*, *p. 180*) assure qu'au rapport de Timée, contemporain de Pyrrhus, et antérieur de plus de trois cents ans à Tibère, les Germains ou Celtes septentrionaux voisins de l'Océan, adoroient les *Dioscures*, venus jadis par mer dans leur pays ; et Timée (1) regardoit cette tradition, reçue depuis long-temps, comme une preuve

1 Ἐκ παλαιῶν χρόνων.

que les Argonautes étoient revenus dans la Grèce par le Tanaïs, par l'Océan et par la mer Méditerranée, suivant la fausse géographie qu'on admettoit alors. Le nord de l'Europe n'étoit connu, au temps de Timée, que par l'ouvrage de Pythéas, et il faut faire remonter jusqu'à lui le culte des Dioscures.

Cette opinion du culte des Dioscures dans la Germanie subsistoit encore au temps de Tacite (1). « On montre, dit-il, » chez les Nacharvales, voisins de la mer » Baltique, un bois consacré par l'an- » cienne dévotion, dans lequel on adore, » sous le nom d'Alcis, des dieux que les » Romains prennent pour Castor et Pol- » lux. La seule raison qu'ils aient, c'est » qu'on en parle comme de deux frères » qui ont le privilége de conserver une » jeunesse éternelle. Leur culte ne ren- » ferme cependant aucune cérémonie » étrangère à la religion des Germains, » et ces dieux n'ont point de statues ».

1 Tac. [illegible]m. 43.

Il est visible que Tacite même n'étoit pas persuadé de cette identité des dieux nommés *Alcis*, avec les Dioscures; mais la vérité ou la fausseté de l'opinion de Timée et des Romains sur cet article, est indifférente ici : il suffit que dès le temps de Pythéas les Germains aient adoré d'autres dieux que ceux dont parle César.

2°. Tacite (1) nous apprend que l'année même de la mort d'Auguste et du commencement de Tibère, Germanicus ayant pénétré chez les Marses, entre l'Ems et la Lippe, abandonna ce canton à la fureur du soldat, qui ravagea un pays de cinquante mille pas d'étendue, dans lequel se trouvoit le temple de *Tanfana* (2), qui fut renversé. Ce temple avoit alors une très-grande célébrité parmi les nations voisines.

Le nom de *Tanfana* signifie à la lettre

1 Annal. I, 51.

2 *Celeberrimum illis gentibus templum quod Tanfanæ vocabant.*

sortiam Domina, la déesse des sorts ou de la divination par les baguettes, commune à tous les Germains, et décrite dans Tacite. La déesse des sorts ne pouvoit être qu'une divinité allégorique, qui ressembloit à celle que les Romains adoroient à Préneste.

La loi des Frisons nous apprend que, même après leur conversion au christianisme, ils avoient conservé cette divination; ils l'avoient seulement comme sanctifiée par des formules chrétiennes, et en marquant les baguettes d'une croix: ils nommoient ces baguettes divinatoires *teni*, *tali de virgâ præcisi quos tenos vocant*. Ce nom est employé dans tous les dialectes germaniques pour désigner une jeune branche d'arbre, un *sion* : en anglo-saxon c'est *tan*, dans Ulphilas *tain*, dans les monumens runiques *tein*; en allemand *teene* signifie la même chose.

Wachter explique le mot de *Tanfana*, *ignis domini*, parce que le mot *tan* ou *teine* est le nom du feu dans les dialectes

celtiques, ou gallois et armoriques. Mais il s'agit ici d'un peuple de la Germanie, et le mot *tan* n'est connu en ce sens dans aucun dialecte teutonique; on emploie même, pour signifier le feu, des mots qui n'ont aucun rapport à celui de *tan*. Dans le saxon c'est *fur*, en allemand *fuver*, *fire* en anglois. Les peuples du nord de la Germanie avoient un autre mot très-différent; les Suédois le prononcent *eeld*, les Danois *ild*, les Islandois *ellor*, les anglo-saxons *eld* et *æled*.

A l'égard du mot *fana*, il vient de *fan* *dominus*, ou plutôt de *fana domina*. C'est de ce mot *fan* que vient celui de notre *gonfanon*, enseigne militaire, qui, dans l'origine, étoit une casaque, *goun*, *gon*, attachée à une lance, qu'on élevoit pour donner le signal du combat; *gouenfan* *sagum domini*. C'étoit l'imitation d'une coutume reçue dans la milice romaine, et que les nations germaniques avoient adoptée lorsqu'elles servoient dans les armées de l'empire.

3°. Les Germains avoient, au temps de Tacite (1), de vieux cantiques dans lesquels on faisoit remonter l'origine de la nation jusqu'au dieu *Tuiscon* ou *Tuiston*, fils de la Terre et père de *Mannus* (2). Celui-ci avoit eu, disoit-on, trois fils, qui avoient donné leur nom aux trois grandes nations, entre lesquelles on partageoit la Germanie. D'autres traditions supposoient un plus grand nombre de fils à *Mannus*. Ces vieux cantiques étoient les seules annales de la nation, et on peut se former une idée de ce qu'ils devoient contenir, par les fragmens qui nous restent des anciennes poésies runiques des peuples de Scandinavie.

Ces vieux cantiques, composés dans la langue germanique, pouvoient-ils être l'ouvrage des Druides fugitifs de la Gaule? S'ils avoient été les auteurs de ces

1 German. II, 5.

2 *Celebrant carminibus antiquis, quod unum apud illos memoriæ et annalium genus est, Tuisconem Deum terrâ editum et filium Mannum, originem gentis conditoresque*, &c.

traditions, elles auroient encore été très-nouvelles au temps de Tacite, et il faudroit supposer que, jusqu'à l'arrivée des Druides, les Germains n'auroient pas même eu de fables sur l'origine et sur l'ancienne histoire de leur nation, ce qu'on ne se persuadera pas aisément. Tacite a écrit sa Germanie sous le second consulat de Trajan, l'an 98 de J. C., et il ne pouvoit s'être écoulé deux générations depuis le temps auquel on place l'expulsion des Druides de la Gaule (1). La conversion des Germains au culte gaulois, et l'établissement d'une nouvelle religion dans un pays aussi étendu que la Germanie, n'est pas l'ouvrage d'un jour. Il a fallu plusieurs siècles au christianisme pour s'établir dans la Germanie, quoique les prédications de nos missionnaires fussent soutenues par les armes de nos rois et par les expéditions de Charle-

1. Leur culte et leurs sacrifices ne furent abolis que sous Claude, vers l'an 41 de J. C., cinquante-six ans avant l'an 98.

magne; les Druides avoient-ils fait cette conversion en trente ou quarante ans?

Si l'on dit que les Druides avoient mis en vers les traditions de la nation, il en faudra toujours conclure que dans ces traditions on supposoit une divinité théologique; un *Tuiston*, fils de la Terre ou de la déesse *Herthus*, et son fils *Mannus*, qui ne pouvoient être ni le Soleil, ni la Lune, ni le Feu.

Les noms de *Herthus*, de *Tuiston*, de *Mannus* et de ses trois fils, *Ingævon*, *Herminon* et *Istævon*, sont significatifs et tirés de l'ancienne langue germanique; la *Terre*, le *Monarque*, l'*Homme*, &c. La preuve détaillée de ce point m'engageroit dans des discussions trop étrangères à l'objet que je me suis proposé.

Cluvier et plusieurs autres critiques ont confondu le *Tuiston* des Germains avec le *Dis-Pater* dont les Gaulois prétendoient descendre, suivant César; ils ont même supposé que l'un et l'autre étoient le même que les *Teutates*, ou le

Mercure gaulois : mais ils n'ont appuyé leur conjecture que sur la ressemblance qu'ils croyoient voir dans ces noms. Il n'y a rien dans Tacite qui puisse faire penser que les Germains regardassent *Tuiston* comme le souverain des enfers, et comme le dieu des morts. Si le *Teutates* est le Mercure des Gaulois, il est le dieu des voyageurs, des marchands et des profits qu'on peut faire par le commerce, et non le *Dis-Pater*, le dieu des morts et des royaumes sombres. Ces sortes de conjectures peuvent être proposées comme la suite et le développement d'un systême déjà établi ; mais elles ne peuvent jamais en être le fondement, ni en faire la preuve, parce qu'elles seront toujours regardées par les lecteurs comme de pures suppositions.

Personne ne donne moins d'autorité que moi aux traditions historiques des nations qui n'ont pas l'usage de l'écriture : je me suis expliqué là-dessus dans plusieurs mémoires ; mais je crois qu'il

faut distinguer entre les nations qui avoient de vieux cantiques, et celles qui n'en connoissoient point l'usage. Chez ces dernières, à peine la tradition peut-elle remonter à quelques générations au dessus du temps où ces nations ont été connues; tel est l'état des nations du Canada et de l'Amérique méridionale.

Mais ce n'est pas la même chose chez les nations qui ont eu de bonne heure le soin de conserver la mémoire des événemens, dans des cantiques destinés à être chantés en certaines occasions. Ce cas étoit celui des Péruviens; et c'est sur de semblables cantiques que *Garcilasso* a composé l'histoire de cette nation, qui remonte jusqu'au fondateur *Manco Capac*, antérieur de quatre cents ans à la conquête des Espagnols. *Garcilasso*, fils d'une *Palla*, avoit appris ces cantiques dans sa jeunesse; et comme l'intelligence des *quipos* ou franges, qui tenoient lieu de livres aux Péruviens, étoit perdue, il ne lui restoit d'autres mémoires que

les cantiques dont il a soin de nous parler.

Je ne doute point que les Gaulois n'eussent, de même que les Germains, des cantiques anciens que les Druides faisoient apprendre à la jeunesse, et que l'histoire de la nation n'y fût rapportée; mais après la conquête ces cantiques furent bientôt mis en oubli. Les jeunes Gaulois s'appliquèrent à l'étude des lettres romaines; et par une suite du caractère de la nation, toujours amoureuse des modes étrangères, ils ne pensèrent qu'à copier leurs nouveaux maîtres. Il n'en étoit pas ainsi des Germains; le même esprit qui les animoit à la défense de leur liberté, les rendoit attentifs à conserver leurs vieilles traditions, ou, si l'on veut, leurs vieilles fables (1).

D'ailleurs, il n'est pas trop sûr que les peuples du nord de la Germanie n'aient pas eu l'usage d'une sorte d'écriture. 1°. Les Lapons et les Samojèdes ont en-

1 Tacit. Annal. II, 88.

core une écriture hiéroglyphique, semblable à celle des Mexicains et des Egyptiens; et on a trouvé dans la Sibérie des monumens qui prouvent que l'usage de cette écriture a été autrefois très-répandu dans tout le nord de l'Europe et de l'Asie.

2°. Les anciens Scaldes ou poètes du nord avoient leurs lettres runiques au nombre de seize, qui sont encore en usage dans l'Islande, et qu'on trouve dans la Suède sur de très-anciennes inscriptions. Ces lettres, qui ne ressemblent ni pour la figure, ni pour l'ordre, ni pour la valeur numérale, ni pour le nom, à celles des Grecs et des Romains, pouvoient servir dans la Germanie à conserver les anciennes traditions. Les Saxons et les Danois connoissoient cette écriture, et on en trouve quelques monumens dans l'Angleterre.

3°. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il me paroît que Tacite n'a pu désigner par les mots de *celebrant carmi-*

nibus antiquis (1); des cantiques qui n'auroient pas eu cinquante ans d'antiquité.

4°. Outre ces vieux cantiques, les Germains en avoient d'autres qui se chantoient avant les combats, et qui contenoient l'éloge de leurs guerriers, à la tête desquels ils plaçoient leur Hercule, très-différent de l'Hercule grec. Le nom de l'Hercule germain étoit une épithète qui signifioit un capitaine, un chef de guerre, *Belli caput*, *Herkoull*. On mettoit cet Hercule au nombre des dieux, et on lui sacrifioit, de même qu'à Mars, certaines espèces d'animaux; *Herculem ac Martem concessis animalibus placant.*

Le culte d'Hercule devoit être ancien dans la Germanie : car dans la guerre contre Arminius, on voit que dès la seconde année de l'empire de Tibère, il y avoit déjà un bois consacré sous son nom dans le milieu de la Germanie, au-delà du Véser (2). Arminius avoit marqué ce

1 German. 2.

2 Tac. Annal. II, 12.

bois pour le rendez-vous de ses troupes.

5°. La quatrième année de Néron, et vingt ans seulement après la mort de Tibère, nous voyons que les Hermundures, nation située à l'extrémité orientale de la Germanie, adoroient Mars et Mercure; et que dans une guerre contre les Cattes, au sujet de la possession d'une saline (1) qui subsiste encore auprès de *Hall* en Saxe, ils dévouèrent l'armée ennemie à Mars et à Mercure (2). Les Cattes ayant perdu la bataille, tout ce qui tomba entre les mains des Hermundures fut passé au fil de l'épée. Nous voyons dans César qu'une semblable coutume étoit établie parmi les Gaulois, mais elle ne leur étoit pas particulière. L'histoire de Saül, premier roi des Juifs, nous en fournit un exemple qui est devenu très-cé-

1 Ces salines donnent leur nom au fleuve *Sala*, qui se jette dans l'Elbe du côté de l'occident. Le nom de *Hall*, ville bâtie dans le voisinage, signifie une saline.

2 Annal. XIII, 57.

lèbre, parce qu'il donna lieu à la réprobation de ce malheureux prince.

Le culte de Mars devoit être beaucoup plus ancien dans la Germanie que le temps de cette guerre. Lorsque les Ubiens de Cologne furent forcés, douze ans après, d'abandonner les Romains pour s'unir avec les Germains alliés de Civilis, les Tenchtères les en félicitèrent en ces termes dans Tacite (1) : *Rediisse vos in corpus et nomen Germaniæ, communibus Diis et præcipuo Deorum Marti grates agimus*, &c. Mars étoit, suivant ce discours, une divinité commune aux Ubiens et aux Tenchtères, et même la première de toutes. Son culte étoit donc établi chez l'une et chez l'autre nation avant la séparation, et dans le temps où les Ubiens faisoient encore partie du corps germanique. Depuis qu'ils l'avoient quitté pour entrer dans la ligue des peuples celtiques, ils avoient été sans cesse en guerre avec les Tenchtères et avec les autres Ger-

1 Histor. IV, 64.

mains ; qui les regardoient comme des transfuges ; et ces derniers peuples n'auroient pas adopté le culte d'un dieu nouveau, que les Ubiens auroient emprunté des Gaulois ou des Romains.

La séparation des Ubiens avoit commencé dès le temps de César, et elle fût consommée par Agrippa, l'an 37 avant l'ère chrétienne, et cent six ans avant le temps dont parle Tacite (1). Aucun ancien écrivain ne nous a conservé le nom que les Germains donnoient à leur Mars. On peut cependant conjecturer qu'ils l'appeloient *Tir*, du nom d'une divinité guerrière des poésies runiques ; car c'est sur le nom de *Tir* qu'est formé celui qu'on donne au *Mardi* ou *Martis dies* dans tous les dialectes teutoniques. Les Suédois prononcent *Tirs dag*, *Tiri dies* ; les autres dialectes ont retranché la lettre *r*, et disent *Tiss*, *Tiiss*, *Diss*, *Dissen*. Les noms qu'on donne dans ces dialectes

1 Tacit. Annal. XII, 27. Dio. l. XLVIII, Coss. Agrippa et L. Gallo.

aux sept jours de la semaine, sont des traductions ou plutôt des imitations du nom latin; à la divinité romaine on a substitué une divinité germanique. Dans ce qui nous reste des langues celtiques, le nom latin n'a fait que prendre une nouvelle forme. Je ne parlerai que d'un seul de ces noms teutoniques, c'est celui du mercredi nommé *Wodens dag* et *Woens dach* ou *Goens dach*, *Mercurii dies*. Au temps de Paul Diacre (1), *Wodan* ou *Gwodan* étoit un dieu adoré par tous les Germains, et en particulier par les Goths; on le croyoit le même que le Mercure des Romains. Dès le temps de Tacite, Mercure étoit la plus grande divinité des Germains, et la seule à qui on sacrifiât des victimes humaines, mais seulement dans certaines fêtes (2). Malgré toutes les fables que les Scaldes ont débitées au sujet de leur *Odin*, et tous les efforts des écrivains suédois pour en faire

1 Paul Diacre, Rer. longob. l. I, cap. 9.
2 German. 9.

et lui eussent substitué une nouvelle religion.

SUR L'USAGE

Des sacrifices humains établi chez différentes nations, et particulièrement chez les Gaulois.

Toutes les vérités ne sont pas vraisemblables. L'histoire nous offre une infinité de faits ou d'usages si contraires à la nature, que pour l'honneur des hommes on seroit tenté de les nier, s'ils n'étoient prouvés par des autorités incontestables. La raison s'en étonne, l'humanité en frémit : mais comme après un mûr examen la critique n'oppose rien aux témoins qui les attestent, on est réduit à convenir, en gémissant, qu'il n'y a point d'action que l'homme ne puisse commettre, comme il n'y a point d'opinion qu'il ne soit capable d'embrasser.

La

La coutume d'immoler des victimes humaines est un de ces usages barbares et révoltans, dont la certitude est trop bien établie pour qu'on doive en douter; et ce qui paroît encore plus étrange, c'est qu'on trouve chez les nations les plus policées des exemples de ces cruels sacrifices.

Un Mémoire de M. Duclos sur les Druides, lu le 4 février 1746, fit naître de grandes discussions sur ce point (1), dans une des séances de l'académie. Dans la chaleur qui accompagne ces sortes de disputes littéraires, on s'avança jusqu'à révoquer en doute l'usage des sacrifices humains chez les Gaulois; et l'on prétendit fonder le pyrrhonisme à cet égard sur des raisonnemens généraux, soutenus de quelques inductions particulières qu'on tiroit de l'essence de la religion gauloise, absolument éloignée, disoit-on, du polythéisme, ou du moins de l'idolâtrie. Mais

(1) Ce Mémoire est inséré en entier dans le vol. XIX de l'Hist. de l'acad. des inscrip. et belles-lettres.

en matière de faits, les raisonnemens ne peuvent rien contre les autorités. Les différentes sciences ont chacune leur façon de procéder à la recherche des vérités qui sont de leur ressort, et l'histoire, comme les autres, a ses démonstrations. Les témoignages unanimes d'auteurs graves, contemporains, désintéressés, en un mot, dont on ne peut contester ni les lumières, ni la bonne-foi, constituent la certitude historique; et ce seroit une injustice d'exiger d'elle des preuves d'une espèce différente.

M. Fréret, après s'être étendu sur la vérité de ce principe, en fit aisément l'application à l'objet de la dispute. Sa mémoire lui fournit une longue suite de passages, dont les uns cités à l'instant même, et les autres simplement indiqués, concoururent à prouver que l'immolation des victimes humaines étoit un des rits les plus universellement répandus dans les différentes sectes du paganisme. Bientôt ces diverses autorités, réunies avec

ordre, formèrent un Mémoire qu'il apporta quelques jours après; et dans lequel il fit voir que les autels furent autrefois souillés presque par-tout par le sang des hommes.

On pratiquoit à Rome ces affreux sacrifices dans des occasions extraordinaires (1). Entre plusieurs exemples que l'histoire romaine en fournit, un des plus frappans arriva dans le cours de la seconde guerre punique. Rome, consternée par la défaite de Cannes, regarda ce revers comme un signe manifeste de la colère des dieux, et ne crut pouvoir les appaiser que par un sacrifice humain. Après avoir consulté, dit Tite-Live (*lib. XXII, c. 57*), les livres sacrés, on immola les victimes prescrites en pareil cas: un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque furent enterrés vifs dans une des places publiques, destinée depuis long-temps à ce genre de sacrifice, si contraire à la religion de Numa.

1 Plin. XXXVIII, 2.

Ils furent défendus par un sénatus-consulte l'an 657 de Rome (1); mais malgré cette défense, la superstition les avoit tellement autorisés, et même rendus si communs, que les particuliers immoloient des victimes humaines à Bellone. Pour les abolir, il fallût que les loix s'armassent de toute leur autorité.

Chez les Grecs ils furent moins communs : cependant on en trouve l'usage établi dans quelques cantons; et sans alléguer ici le sacrifice d'Iphigénie, qui prouveroit du moins qu'ils furent quelquefois pratiqués dans les temps héroïques, on peut assurer, sur la parole de Théophraste (2), que les Arcadiens immoloient de son temps des victimes humaines dans les fêtes nommées *Lycæa*. Les victimes étoient presque toujours des enfans. Parmi les inscriptions rapportées de Grèce par M. l'abbé Fourmont, est le dessein d'un bas-relief trouvé

1 Plin. XXX, 1.

2 Porph. de Abs. II.

en Arcadie, et qui a un rapport évident à ces sacrifices.

On ne peut douter que cette coutume sanguinaire ne fût établie chez les Phéniciens : c'est de la Phénicie qu'elle passa dans la Grèce, et de la Grèce les Pélasges la portèrent en Italie. Les Juifs l'avoient empruntée de leurs voisins : c'est un reproche que leur font les prophètes, et les livres historiques de l'ancien Testament fournissent plus d'un fait de ce genre.

Carthage, colonie phénicienne, avoit adopté le même usage, qu'elle conserva long-temps : Platon, Sophocle et Diodore de Sicile (1) le disent en termes formels. Les Carthaginois présentoient leurs propres enfans à Saturne ; et Plutarque assure que ceux qui n'en avoient point qu'ils pussent immoler, en achetoient (2) ; qu'alors les mères étoient

1 Plato in Minoe. Sophocles apud Porphyr. Diod. XX.

2 Plutarq. de Superstitione.

obligées de les présenter elles-mêmes, et d'assister au sacrifice avec un visage serein : le moindre gémissement de leur part, sans sauver la victime, leur en auroit fait perdre le prix. Gélon de Syracuse, après la défaite des Carthaginois en Sicile, ne leur accorda la paix qu'à condition qu'ils renonceroient à ces sacrifices odieux. Mais cet article du traité ne pouvoit regarder que les Carthaginois établis dans l'île, et maîtres de la partie occidentale du pays ; car les sacrifices humains subsistoient toujours à Carthage. Comme ils faisoient partie de la religion phénicienne, les loix romaines, qui les proscrivirent long-temps après, ne purent les abolir entièrement. En vain Tibère fit périr dans les supplices les ministres inhumains de ces barbares cérémonies ? Saturne continua d'avoir des adorateurs en Afrique ; et tant qu'il en eut, le sang des hommes coula secrètement sur ses autels (1).

a Jos. Antiquit. XVIII, 4. Tertul. Apolog. S.

Enfin les témoignages positifs de César, de Pline, de Tacite et de plusieurs autres écrivains exacts, ne permettent pas de douter que les Germains et les Gaulois n'aient immolé des victimes humaines, non-seulement dans des sacrifices publics, mais encore dans ceux qui s'offroient pour la guérison des particuliers. C'est inutilement que nous voudrions laver nos ancêtres d'un crime dont trop de monumens s'accordent à les charger. La nécessité de ces sacrifices étoit un des dogmes établis par les Druides, fondés sur ce principe, qu'on ne pouvoit satisfaire les dieux que par un échange, et que la vie d'un homme étoit le seul prix capable de racheter celle d'un autre. Dans les sacrifices publics, au défaut des malfaiteurs, on immoloit des innocens; dans les sacrifices particuliers on égorgeoit souvent des hommes qui s'étoient dévoués volontairement à ce genre de mort.

Les dévouemens usités chez les Gau-

lois, et dont l'histoire des Romains et des autres nations fournit aussi des exemples, suffiroient seuls pour nous autoriser à conclure, par une induction raisonnable, que les sacrifices humains n'étoient point inconnus dans l'antiquité, quand le fait ne seroit pas démontré par des preuves formelles. Au reste, cette coutume, quelque révoltante qu'elle soit, ne doit pas plus nous étonner de la part des anciens que de la part des peuples du Mexique, où les Espagnols la trouvèrent établie depuis long-temps. L'Europe eut autrefois ses lestrigons, comme l'Amérique a ses antropophages.

SUR LA NATURE

ET LES DOGMES LES PLUS CONNUS

DE LA RELIGION GAULOISE.

L'AUTEUR du Mémoire sur les Druides, dont nous avons parlé dans l'article précédent, y représente la religion des Gaulois comme extrêmement simple. De ce que ces peuples n'avoient point de temples, et qu'ils auroient cru faire injure à la Divinité de prétendre, en quelque sorte, la renfermer dans une enceinte, M. Duclos conclut qu'ils admettoient l'immensité de Dieu; et comme cet attribut est exclusif de la pluralité des dieux, par une seconde conséquence, il en infère qu'ils n'étoient point polythéiste, et moins encore idolâtres, avant l'invasion des Romains.

M. Fréret convient avec M. Duclos,

que la religion gauloise ne paroît pas avoir été chargée de toutes les fables absurdes et indécentes qui souilloient la mythologie des Grecs : mais il n'en conclut pas que le culte et la pratique de cette religion fussent aussi raisonnables dans les détails, que le système en étoit philosophique. Toutes les religions, qui ont été l'ouvrage des hommes abandonnés à leurs lumières, n'ont guère plus servi à éclairer leur esprit qu'à régler leur cœur. Il paroît que les premiers Gaulois n'avoient point d'idoles ou de représentations de la Divinité, non plus que les Germains : lors même qu'ils adoptèrent celles des Romains, ou qu'ils s'en firent à leur exemple, ce fut sans en avoir la même opinion, et sans les regarder comme étant devenues depuis leur consécration le siége de la Divinité. On pourroit donc, à la rigueur, ne point taxer les anciens Gaulois d'idolâtrie ; mais s'ensuit-il qu'ils ne fussent pas polythéistes, qu'ils ne partageassent point l'administration

de l'Univers entre plusieurs divinités distinctes ? Quoique le raisonnement nous conduise par des preuves de la dernière évidence, au dogme de l'unité absolue de Dieu, la religion véritable est la seule où ce dogme soit universellement reçu (1). Par-tout ailleurs on suppose un Dieu suprême, et l'on en parle d'une manière plus ou moins développée ; mais le culte religieux s'adresse à des divinités inférieures, et ce partage efface de l'esprit de presque tous les hommes l'idée du Dieu unique, supérieur à ces êtres particuliers. Si les Gaulois n'avoient reconnu qu'un Dieu, les Romains, qui vivoient au milieu d'eux, l'auroient observé sans doute, et Cicéron, Pline, Sénèque, tous les écrivains, en un mot, qui ont traité philosophiquement de la religion, nous auroient parlé de cette singularité si capable de frapper leurs re-

1 Il est vrai que l'unité de Dieu est un des articles fondamentaux de la croyance des Mahométans ; mais on doit considérer le mahométisme comme une hérésie de la religion chrétienne.

gards. Les inscriptions trouvées dans les pays occupés par les Gaulois, nous montrent qu'ils avoient des divinités distinguées par des noms et par des attributs différens. Ces noms, comme *Hesus*, *Teutates*, *Belenus*, *Belisama*, *Taranis*, étoient gaulois; ce qui prouve que la domination romaine n'en avoit pas introduit le culte dans les Gaules.

Les dogmes particuliers de la religion gauloise nous sont peu connus, parceque, suivant la remarque de M. Duclos, la tradition seule en étoit dépositaire, et que les Druides, chargés de l'enseigner aux peuples, se faisoient un devoir, ou plutôt une loi de politique, de n'en point divulguer le détail. L'immortalité de l'ame étoit le seul principe qu'ils enseignassent à découvert (1). Diodore de Sicile a confondu l'opinion que les Gaulois avoient d'une autre vie, avec la métempsycose égyptienne et pythagoricienne, c'est-à-dire, avec le passage successif de

1 Méla, III, 2. Cæsar. Bel. Gal. VI.

la même ame humaine en différens corps. Les termes de César peuvent être susceptibles d'une interprétation pareille ; cependant le dogme des Gaulois étoit au fond très-différent de celui des pythagoriciens. Ces peuples croyoient qu'après la mort les ames alloient dans un autre monde s'unir à d'autres corps. « Selon vous, dit » Lucain, adressant la parole aux Drui» des, les ames n'habitent point les som» bres demeures de l'Erèbe ; le ténébreux » empire de Pluton n'est pas leur séjour » après cette vie : elles passent dans un » monde différent du nôtre, pour animer » chacune un corps différent de celui » qu'elle abandonne ; la mort n'est pour » elle qu'un point qui sépare en deux » portions une longue durée. De-là ce » courage qui rend les Gaulois insensi» bles aux dangers, qui leur fait affronter » le trépas avec indifférence. Ils regar» deroient comme une lâcheté d'épar» gner une vie qui doit leur être ren» due ».

Ces vers de Lucain, et la pratique de ceux qui se tuoient eux-mêmes pour accompagner dans une autre vie les personnes qui leur étoient chères, démontrent que les Gaulois ne regardoient la mort que comme un passage. L'observation des loix et la valeur dans les combats étoient à leurs yeux le plus sûr moyen d'obtenir un sort heureux dans cet autre monde. Ce dogme étoit celui de tous les peuples de la Germanie : nous en avons des preuves incontestables dans les anciennes poésies runiques des Scaldes du septentrion ; et c'est encore aujourd'hui l'opinion de presque tous les sauvages de l'Amérique. Ils admettent un *pays des âmes*, que nous allons, disent-ils, habiter après la mort.

M. Duclos regarde, dans son Mémoire, la métempsycose des pythagoriciens comme incompatible avec l'idée d'une vie éternelle après celle-ci ; parce qu'on ne peut, selon lui, prendre pour une substance numériquement la même, une ame

qui ne conserve pas dans les différens corps la mémoire d'un état antérieur, et le sentiment d'une existence continue. M. Fréret croit que ce principe peut souffrir quelques difficultés. Il remarque que nous n'éprouvons pas le sentiment de notre existence à l'instant même où nous commençons d'exister; que nous n'avons aucun souvenir de nos premières années; qu'enfin, dans le sommeil, et dans quelques autres occasions, ce sentiment reçoit des interruptions assez longues; d'où il conclut que cette *conscience* de la continuation de notre être, n'en constitue pas nécessairement l'identité. Mais quand on admettroit les conséquences métaphysiques que tire M. Duclos des dogmes de la métempsycose égyptienne, il ne s'en suivroit pas qu'elle ne pût s'accorder avec la croyance et la pratique d'une religion. L'exemple des peuples de l'Inde fournit, de cet accord, une preuve de fait à laquelle on ne peut rien opposer. Les Saducéens, qui nioient

l'immortalité de l'ame, et la plupart des stoïciens, qui croyoient les ames particulières des portions de l'ame générale du monde, étoient de très-zélés observateurs du culte religieux. La religion est si essentielle à l'homme, que, malgré les efforts d'une philosophie contraire à la nature, elle subjugue dans la plupart des esprits les opinions qui lui paroissent les plus opposées.

SUR L'ÉTYMOLOGIE DU NOM DES DRUIDES.

Les anciens ont dérivé le nom des Druides du grec Δρῦς chêne; et c'est sans doute en conséquence de cette étymologie que Diodore leur donne le nom de *Saronides* du mot Σάρων, synonyme de Δρῦς. Dans les différens dialectes de la langue celtique, les mots *Dar*, *Derou*, *Derwen*, *Dair*, *Darabh*, *Daragh*, etc.

signifient un chêne, sans doute à cause de la dureté de son bois, du mot *Deour*, *Fortis*, *Robustus*. *Robur* étoit devenu, par une raison semblable, synonyme de *Quercus* en latin; ainsi c'est par hasard que le mot *Deour* des Celtes ressemble au Δρῦς des Grecs. Les Druides attribuoient de grandes vertus au gui de chêne; ils n'offroient que dans des bois de chênes leurs sacrifices, dont on peut voir la description dans le Mémoire de M. Duclos. Il paroîtroit d'abord naturel d'en conclure que le nom de cet arbre est la racine de celui des Druides; c'est le sentiment de Pline et de plusieurs autres écrivains.

M. Fréret ne peut se résoudre à l'adopter, et donne à ce nom une origine toute différente : voici quelle est sa raison. C'est dans l'île Britannique que la religion des Druides résidoit comme dans son centre : César nous apprend que ceux qui vouloient en acquérir une connoissance plus profonde, alloient l'étudier

dans cette île. Il s'ensuit qu'on doit chercher, dans la langue galloise et irlandoise, la vraie manière d'écrire et de prononcer le nom des Druides. Les poésies Bretonnes du cinquième et du sixième siècle, c'est-à-dire, d'un temps où cette religion n'étoit pas encore tout-à-fait abolie, parlent de ces prêtres, dont le nom s'y trouve écrit *Derouydden* au pluriel, et *Derouydd* au singulier; c'est sur cette façon de l'écrire que doit être fondée, selon M. Fréret, l'étymologie qui nous en apprendra la signification primitive. Il soupçonne que le mot *Derouydd* est composé des deux mots celtiques *Dé* ou *Di*, Dieu, et *Rhouydd* ou *Rhaidd*, participe du verbe irlandois *Rhaidhim* ou *Rhouidhim*, *parler*, *dire*, *s'entretenir*. Par cette étymologie, le nom de Druides aura la même signification que le mot Θεολόγος des Grecs.

M. Fréret, qui remarque que Diodore de Sicile donne en effet le nom de théologiens aux Druides, ajoute que

le mot *Dé* ou *Di* est ancien dans la langue celtique. Comme la nation des celtes étoit extrêmement religieuse, ainsi que l'observe César, elle avoit eu de bonne heure un nom dans sa langue pour exprimer le souverain être. *Dé* ou *Di* est un mot primitif, et le même que *Dal*, qui signifie *bonté*, *bienfaisance*, *bon*, *bien*. *Da* a conservé cette acception dans *oui-dà*, pour lequel on trouve *oui-bien* dans quelques écrivains. Il n'est pas surprenant que l'idée de bienfaisance soit entrée dans la formation du nom de la Divinité. Dans la langue germanique *God* Dieu, est aussi formé de la même racine que *Good* bon.

Les Druides étoient les seuls auxquels il appartînt de parler des Dieux. Seuls ministres des sacrifices, seuls interprètes du ciel, ils passoient pour les seuls qui connussent la nature divine. Ces augustes prérogatives justifient l'origine que M. Fréret donne à leur nom.

Le christianisme a rendu ce nom de Druide aussi odieux qu'il avoit jus-

qu'alors été respectable : on ne le donne plus dans les langues galloise et irlandoise qu'aux sorciers et aux devins. Dès le temps des Anglo-saxons il avoit déjà cette acception.

M. Fréret qui distingue, comme M. Duclos, les Druides en trois classes, ajoute une particularité sur la seconde de ces classes ; c'est-à-dire, sur celle des Bardes ou poètes, qui composoient les hymnes et les cantiques en l'honneur des dieux et des héros. Il remarque que ce nom de *Bardes*, tiré de l'ancien celtique, est encore en usage dans la langue du pays de Galles et de l'Irlande, ainsi que la fonction que ce titre exprimoit. On y donne le nom de Bardes à ceux que nos ancêtres appeloient *Trouvères* ou *Troubadours*; espèce de poètes musiciens qui vont par les châteaux chanter les éloges des grands hommes morts ou vivans, en accompagnant leurs chansons avec la harpe.

RECHERCHES
SUR LE DIEU ENDOVELLICUS;
Et sur quelques autres antiquités ibériques.

Le nom d'Endovellicus se lit sur quatorze inscriptions trouvées en Espagne, et rapportées par Gruter et par Reinesius. La quatorzième, qui est à Tolède dans la maison professe des Jésuites, est gravée sur un morceau de colonne tiré des ruines de l'amphithéâtre de cette ville, et c'est celle sur laquelle M. Fréret a fait des recherches qu'il a communiquées à l'académie. Pedro de Rojas la lit ainsi :

HERCULI P. ENDOVELLIC. TOLET.
OSCA. DEIS. TUTELLA. COMPEDIT.
TAUROS. URSUS. AVES. LIBYC.
QUODAM. D. D.

Tamayo de Vargas la lit d'une manière

un peu différente, et dit qu'elle forme neuf lignes, en quoi il a été suivi par Reinesius, comme on peut le voir dans la suite de son ouvrage manuscrit qui est à la bibliothèque du roi.

HERCULI. P.
ENDOVELL.
TOLÈT. V. V.
OSCA.
DEIS. TUTEL.
COMPEDII.
URSOS. TAUROS.
AVES MARINAS.
QUONDAM. D. D.

Après quelques réflexions sur la différence de ces deux copies, M. Fréret explique ainsi l'inscription :

HERCULI *Patrio* ENDOVELL*ico*
TOLET*um* V*rbs* V*ictrix* OSCA.
DEIS TUTEL*aribus* COMPEDIT*os*
URSOS TAUROS AVES LIBYC*as*
QUOTANN*is* D*ecreto* D*icaverunt.*

„ C'est-à-dire, Tolède et la ville vic-

»torieuse d'Osca ont consacré à leurs »dieux tutélaires, à Endovellicus l'Her»cule du pays, des taureaux, des ours et »des autruches enfermés dans un parc, »pour la solemnité des jeux qui se célè»brent tous les ans ».

La question est de savoir s'il faut faire deux divinités d'Hercule et d'Endovellicus, ou si ces deux noms ne marquent qu'un même dieu. M. Fréret soutient le dernier sentiment après André Ustarros, habile antiquaire, et qui avoit fort étudié les anciens monumens, sur-tout ceux qu'on trouve en Espagne. Une des principales raisons qu'il apporte, c'est qu'il n'est presque jamais parlé dans les inscriptions, de dieux ou de plusieurs divinités, sans qu'on y trouve la particule conjonctive *&* ou *ê*, que l'on voit toujours dans l'ample recueil de Gruter, si l'on excepte les cas où il n'est pas possible de les confondre, comme dans ceux-ci :

IOVI. IUNONI. SACRUM. SOLI. ÆTERNO. LUNÆ, &c.

Il est vrai que les mots qui suivent, DEIS TUTELaribus, semblent marquer deux divinités, et on ne dissimule pas l'objection; mais il y a bien de l'apparence que cette inscription étant sur un morceau de colonne, il y manque quelque ligne où se trouvoit le nom de quelqu'autre dieu ; et on a la bonne foi d'avouer que si on voyoit que l'inscription fût entière, on se rendroit à cette difficulté.

La seconde raison qui empêche M. Fréret de faire deux divinités différentes d'Endovellicus et d'Hercule, c'est l'usage constant où les Grecs et les Romains étoient, de joindre au nom barbare des divinités, celui qui leur étoit familier, afin qu'il servît comme d'interprétation à l'autre. C'est ce qu'il prouve par plusieurs exemples tirés des anciennes inscriptions : exemples qui sont la preuve du principe avancé, que les Romains joignoient pour l'ordinaire au nom barbare des divinités, le nom usité chez eux, afin que

que la divinité pût être connue et adorée de ceux mêmes à qui son nom barbare étoit inconnu. Ainsi l'on peut raisonnablement supposer que dans Tolède, ville romaine, et où le nom du dieu Endovellicus étoit moins connu, on l'aura expliqué par celui d'Hercule, au lieu que dans les inscriptions de Villa-Viziosa, qui étoit le centre de son culte, on ne lui donne que le nom d'Endovellicus, qui y étoit assez connu. D'ailleurs, plusieurs de ces inscriptions de Therenna étoient dans un temple, sur des autels et sur des bases de statues, apparemment dédiées au dieu, au lieu que celle de Tolède étoit sur une colonne élevée dans le Cirque, et exposée aux yeux des étrangers, auxquels il falloit faire connoître Endovellicus.

Le reste de l'inscription souffrira moins de difficulté. On lit à la première ligne, HERCULI *Patrio*, parce que dans plusieurs inscriptions, on donne ce titre aux dieux qui ont un nom étranger. Il est

vrai cependant que l'on donnoit aussi à Hercule le nom de PATER, comme on le voit dans une autre inscription trouvée aux environs de Tolède, et rapportée par Pedro de Rojas, dans la description de cette ville.

A la troisième ligne de l'inscription dont il s'agit ici, on lit : TOLET. V. V. OSCA, que M. Fréret explique, TOLET*um* U*rbs* V*ictrix* OSCA. Il y avoit deux villes en Espagne qui portoient ce dernier nom ; l'une dans la Bétique, c'est aujourd'hui Huescar, et l'autre dans l'Espagne citérieure au pied des Pyrénées, présentement Huesca, dans l'Aragon. Les deux V. V. qui précèdent le nom d'Osca dans l'inscription, nous marquent que c'est cette dernière ville qu'ils regardent. Elle est toujours nommée sur les médailles, URBS VICTRIX. Ustarros en rapporte dix-huit différentes.

La ville d'Osca étoit fameuse pour ses fabriques de monnoies. Il en est fait men-

tion dès le temps des premières guerres Puniques. Tite-Live vante l'*Argentum Oscense*, et le *Signatum Oscense*. M. Fréret prétend que les médailles ibériques publiées par le comte de Lastanosa, et sur lesquelles on voit un cavalier la lance en arrêt ou un sabre à la main, étoient des monnoies ibériennes frappées à Osca, et non des monnoies phéniciennes, comme on le croit communément.

A la cinquième ligne on lit, DEIS TUTEL. suivant Tamayo, et DEIS TUTELA. suivant Pedro de Rojas : ce que M. Fréret rend par DEIS TUTELARIBUS, *aux Dieux défenseurs*. On lit de même sur l'inscription trouvée à Tréjunchos, village à trois lieues de Tolède, nommé autrefois *Triunchus*, DEO TUTELARI, parmi les titres donnés à l'Hercule de Tolède. Cette même inscription de Triunchus nous apprend encore, qu'on célébroit tous les ans à Tolède des jeux du Cirque en l'honneur d'Hercule, et c'est ce qui a déterminé à lire les trois

lignes suivantes : COMPEDITos URSOS. TAUROS. AVES LIBYCas QUOTannis Decreto Dicaverunt. Les villes de Tolède et d'Osca avoient établi un fonds pour l'entretien des ours, des taureaux et des autruches que l'on conservoit dans des parcs pour les combats du Cirque. Les Romains faisoient paroître ces derniers animaux dans les spectacles, et on les y tuoit à coups de flèches.

De l'explication de l'inscription, M. Fréret passe aux recherches qu'il a faites sur le dieu Endovellicus. Il observe d'abord que l'on a plusieurs dissertations sur cette divinité. Reinesius en publia une avant que d'avoir vu l'inscription de Tolède que l'on vient d'expliquer. Il croit que ce dieu, qui se trouve nommé ENDOBOLICUS dans la treizième inscription de Villa-Viziosa, et ENDOVOLICUS dans la seconde, est le même qu'Apollon, nommé BELINUS dans les inscriptions d'Aquilée.

Un Allemand, qui a pris le nom de

Ludovicus Alphitander pour écrire sur la même matière, remonte bien plus haut que Reinesius. Le déluge seul peut arrêter ses recherches, et c'est dans la famille de Noé qu'il croit trouver le dieu *Endovellicus* ou *Endobolicus*. Il ne doute pas un moment que ce ne soit Thubal nommé Θοβὲλ par les Septante, et que le commun des antiquaires espagnols prend pour le patriarche de la nation. Ses descendans changèrent son nom en ENDOBOLICUS, en y ajoutant l'article allemand *Een* : car Alphitander est aussi persuadé que la langue allemande étoit celle des anciens Espagnols. Cet auteur va plus loin ; quelques noms de femmes qu'on lit sur les EX VOTO du dieu Endovellicus, lui font croire que c'étoit le dieu de l'Amour ; et malgré sa barbe grise, Thubal se trouve ainsi métamorphosé en Cupidon dans l'hypothèse d'Alphitander.

Sans s'arrêter à ces sentimens, M. Freret est persuadé premièrement, que ce

dieu ne se trouvant que sur les inscriptions d'Espagne, il ne faut point sortir du pays pour en chercher l'origine. Secondement, que des quatorze inscriptions sur lesquelles on lit le nom d'Endovellicus, treize ayant été découvertes dans un endroit de l'Espagne, où n'ont jamais pénétré ni les Africains, ni les Phéniciens, ni les Carthaginois qui y sont entrés dans les premiers temps, le dieu Endovellicus doit être une divinité des Ibériens ou Aborigènes espagnols; ainsi ce n'est ni l'Hercule de Tyr, ni l'Alcide de Thèbes, mais plutôt quelque ancien héros Ibérien, que sa valeur aura fait adorer par une nation belliqueuse, et qui ne fut entièrement soumise que sous Auguste, quoique ce fût le premier pays où les Romains eussent porté la guerre.

Il y a apparence que le culte d'Endovellicus avoit pris naissance parmi les Asturiens, les Cantabres et les Celtibériens. Ces peuples, dit Strabon, adorent un dieu dont on ignore le nom; ils célè-

brent sa fête vers la pleine lune, et passe la nuit à danser devant leurs maisons. Peut-être cette divinité inconnue à Strabon, est-elle le dieu Endovellicus, qui, dans le système des Ibériens, pourroit être l'intelligence attachée à la lune; et de même que plusieurs peuples, et surtout les Phéniciens, avoient placé Hercule dans le soleil, les Espagnols pouvoient avoir mis Endovellicus dans la lune: ce que l'on ne donne néanmoins que comme une conjecture. On pourroit encore conjecturer avec plus de fondement que le dieu Endovellicus avoit un oracle de quelque nature qu'il fût, soit qu'il communiquât sa volonté par l'organe des prêtres, ou par le moyen des songes; c'est au moins ce que signifient ces mots de la sixième inscription de Villa-Viziosa: EX RELLIGIONE JUSSU NUMINIS. Les ordres de la divinité n'avoient pu être connus, s'ils n'avoient été donnés d'une manière sensible; et c'est-là ce que l'on appelle un oracle.

Après plusieurs autres recherches sur les antiquités ibériques, M. Fréret penche fort à croire que le nom du dieu Endovellicus étoit composé de deux mots *Endo*, et *Vellicus*; que le premier étoit le nom propre de la divinité, et que le second marquoit le pays où elle étoit principalement adorée. En effet, l'un et l'autre de ces mots se trouve assez fréquemment dans les noms des villes de l'Ibérie et de l'Aquitaine proprement dite, dont les peuples, qui selon la remarque de Strabon, n'étoient pas Celtes, mais Espagnols, avoient la physionomie ibérienne, et parloient une langue semblable à celle de ces peuples. L'on trouve encore aujourd'hui dans la Navarre espagnole, dans l'Aragon et dans la Biscaye les vestiges du mot *Endo*, comme entre autres dans ces deux noms *Endo mendia*, et *Indaganeta*, qui signifient à la lettre la montagne d'*Endo*, et les hauteurs d'*Endo*. Et il n'y a guères lieu de douter que les noms propres de *Endo* et

Andega, qui se trouvent assez souvent dans l'histoire de ce pays, ne soient des restes de celui du dieu *Endo*, dont le culte pouvoit s'être conservé parmi les Vascons, dont le paganisme a subsisté assez long-temps.

A l'égard du mot Vellicus, on voit qu'il est manifestement le même que celui de Vellica, ville de la Cantabrie vers les sources de l'Ebre, aujourd'hui la Guardia ou Medina del Pomar. Peut-être cette ville, et celle de Velia qui n'en étoit pas loin, étoient-elles célèbres par le culte de ce dieu et le lieu où il avoit pris naissance, ce qui l'avoit fait nommer *Endo-vellicus*, l'*Endo de Vellica*, comme l'Apollon de Delphes, l'Hercule de Tyr, &c. On sait que les hommes donnent volontiers aux objets de leur culte le nom des lieux où il a commencé, et que cet usage si fréquent dans le Paganisme a été adopté même par les chrétiens. Au reste, comme les anciennes inscriptions de Therenna nous appren-

nent que les anciens Ibériens, de même que ceux d'aujourd'hui, confondoient le B. et l'V. on peut supposer que le nom des *Belli*, peuples de la Celtibérie, étoit le même que celui de la ville de Velia. De toutes ces différentes observations, M. Fréret conclut que le nom du dieu Endovellicus signifioit l'*Endo* des *Belli* ou *Velli*, et que ce dernier nom avoit été porté par plusieurs villes, et par des nations fameuses dans l'Ibérie.

TABLE

Des Pièces contenues dans ce volume.

RELIGION des anciens Peuples de l'Europe.

FIN.